

Exclusif : Lettre de Bourguiba à Mathilde

N°75 - Août 2017 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

A mi-mandat

Béji Caïd Essebsi

se confie à Leaders:

*Marzouki, Chahed,
Ghannouchi, Nidaa
et 2019...*

TUNISIAIR NON DESTINÉ À LA VENTE



9 772233 227004

Les surprises de Youssef Chahed pour le budget 2018

HUBLOT

LAPO ELKANN
by Chen Man



Big Bang Unico Italia Independent.

Développé en collaboration avec la marque Italienne. Mouvement manufacture UNICO. Chronographe roue à colonnes, 72 heures de réserve de marche. Boîtier réalisé dans un alliage de carbone et d'aluminium développé exclusivement par Hublot: le Texalium Bleu. Bracelet en jeans bleu, décoré de clous cousus sur caoutchouc noir. Série limitée à 500 pièces livrée avec une paire de lunettes réalisée dans les mêmes matières.

Ben Fannet

Rue Lac Victoria - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 963 555
Bd Principal - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 860 475

hublot.com • f • t • i



للتوانسة العائشين في الخارج في الـ BH، جيتكم عزيزة

Promo
Crédit Habitat

Avantages
Pack Bledna

Plans Epargne
Logement

Horaires d'ouverture
adaptés



1800

/BHTunisie



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT



La vie est émotions

FORFAIT PRIVILÈGE® Mobile et Internet Performez aux meilleurs tarifs

Choisissez un forfait postpayé entre **20DT** et **120 DT** et bénéficiez de :

- **Communications** valables vers tous les réseaux à des tarifs avantageux.
- **Forfaits 3G+** offerts allant jusqu'à 10 Go.
- **Une tarification avantageuse** vers tous les réseaux.



1288

www.tunisiatelecom.tn

Dérapages, ratages, rattrapages

“**S**ommes-nous capables de mettre fin immédiatement à tant de dérapages périlleux et de rattraper rapidement tant de retards accusés ?

Rabaisser les débats parlementaires aux bas fonds de l'invective est une insulte à la République et à la démocratie. Dans le plein exercice de son rôle législatif et de contrôle de l'exécutif, l'élu de la nation n'est guère autorisé à s'attaquer aux fondements de l'Etat, menacer l'union nationale et détruire l'image du pays. Son immunité ne le dédouane pas de pareils forfaits. Ce qui s'est récemment passé au Bardo est loin de contribuer ni à l'apaisement des tensions, ni à la stabilisation du pays et encore moins à la restauration de la confiance des Tunisiens en leurs élus et leurs gouvernants. Il y a péril en la demeure.

Torpiller la lutte contre la corruption, c'est, plus qu'avorter la démocratie, freiner le décollage économique. Rien ne doit arrêter les organes d'investigation de poursuivre la traque de la malversation et la justice de la condamner. Toute opposition, toute entrave, relève de la trahison contre la nation.

Bloquer le processus de réconciliation « administrative », c'est chercher à maintenir sous la coupe du chantage des centaines de hauts fonctionnaires compétents et intègres. Refuser de tourner cette triste page, pour les réinsérer au service de l'Etat et mettre leurs énergies à contribution dans ce nouveau projet national, c'est appauvrir davantage l'administration publique et la priver de hautes qualifications expérimentées dont elle a le plus besoin. Un seul jour de retard dans l'adoption de la loi serait de trop.

Reporter aux calendes grecques les élections municipales, jusque-là fixées au 17 décembre prochain, est un risque majeur. Les maintenir dans l'état actuel des déséquilibres du paysage politique dominé par certaines factions, et sans toute la préparation logistique garante de transparence, est une aventure. Les listes candidates devront être déposées avant le 26 septembre. Qui est prêt? A-t-on choisi les bons candidats regroupés en équipes homogènes, élaboré les programmes appropriés et réuni en toute légalité les fonds nécessaires? Les

garanties d'une confrontation démocratique de programmes et de candidats à armes financières transparentes sont-elles toutes suffisamment réunies? Nous tous avons hâte de voir finalement nos communes se libérer de la tutelle des délégations spéciales et se doter de conseils municipaux élus. Nos attentes n'ont que trop duré. Mais la précipitation risque de nous réserver des cauchemars. Fixons une autre date rapprochée, raisonnable, garante d'équité entre toutes les listes. La sagesse le commande.

Maintenir encore sous perfusion des entreprises publiques agonisantes, c'est persister à coups de milliards de dinars dans le pillage des deniers publics. Combien d'entre elles sur les 104 établissements concernés (dans 21 secteurs, relevant de 15 ministères) dégagent un bilan sinon positif, du moins équilibré. A fin 2014, 50 entreprises publiques accusent des pertes cumulées de 5,445 milliards de dinars, sans compter les cotisations sociales à la Cnss et la Cnrps. Sont-elles toutes compétitives, renflouables et stratégiques? Le maintien des emplois peut-il demeurer l'unique justification de cette forte hémorragie budgétaire? Le courage de trancher ne doit pas faire défaut.

Précarité, inégalités, radicalisation, terrorisme, intolérance et autres abîmes dignes de « La cité des âmes perdues » nous guettent. Nous restons loin de celle des « âmes justes » où seule la progression de notre conscience pourra nous conduire.

Dérapages, ratages, rattrapages... Que de temps perdu, de rendez-vous manqués, de fausses manœuvres coûteuses, de populisme dévastateur, de dévoiement préjudiciable et d'opportunisme personnel, partisan et corporatiste! Quand et comment tout cela va-t-il cesser? **T.H.**

“Le temps perdu a ses rancunes que plus tard il nous montre.”

(Anne Barratin; Pensées in Œuvres posthumes, 1920)



• Par Taoufik Habab

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla
• Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaïfer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Disponible sur

الخطوط التونسية
TUNISAIR



S O M M A I R E



“ La lecture quantitative de l'œuvre parlementaire depuis l'indépendance est instructive. Pas moins de 2 133 députés ont siégé au Bardo, à partir de la Constituante du 25 mars 1956 → ”

P.15



“ La célébration de la naissance, le 3 août 1903, du «Combattant Suprême», le président Habib Bourguiba, a toujours été marquée par la publication sur Leaders d'un document exclusif, jusque-là inédit. → ”

P.50

Nation

- 15 60 ans de constitutions et de lois
22 Enfin une loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes
Par Riadh Zghal
- En couverture
- 24 A mi-mandat : Béji Caïd Essebsi
48 Les grandes surprises de Youssef Chahed pour le budget 2018

Document

- 50 Lettre de Bourguiba à Mathilde : Pardon pour les sacrifices que tu as endurés

Chronique

- 57 Pouvoir et contre-pouvoir : le schéma tunisien
Par Habib Touhami

Economie

- 61 Quel avenir pour les banques publiques en Tunisie ?
Elyès Jouini : l'Etat doit se désengager pour jouer son rôle de régulateur
Par Rim Tekaya
- 66 La Tunisie est-elle menacée de sécheresse ?

Société

- 72 Père, mère et corruption
Par Sofiene Zribi



“ S'il est un homme qui, aujourd'hui encore, représente avec brio ce que la Tunisie des beys husseïnites a donné de meilleur en matière de réussite sociale, d'érudition classique en même temps que la volonté de redresser la patrie par la réforme et le modernisme, c'est bien Ahmed Ben Dhiaf. → ”

P.80



“ A dix ans près, il aurait bouclé un siècle d'une vie intense. Abdelhafidh Zaanoun, qui vient de nous quitter à l'âge de 90 ans (né le 30 décembre 1926), aura été le fondateur d'illustres compagnies tunisiennes, notamment la Star et la Sotupresse, et le P.D.G. de la Cofitour. → ”

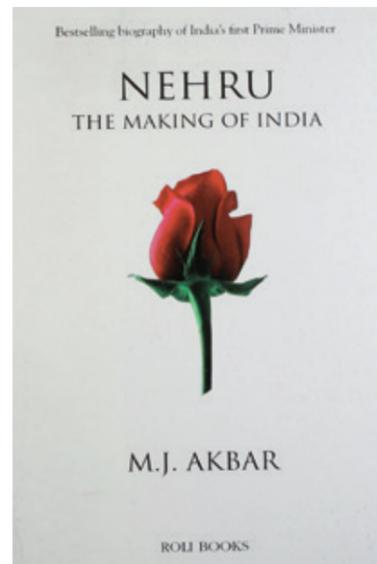
P.95



“ L'Armée nationale a perdu, le 20 juillet, l'un de ses héros, le général de corps d'armée Mohamed Saïd El Kateb, décédé cinquante-six ans, jour pour jour, après l'action héroïque qui le rendit célèbre, l'ayant accomplie alors qu'il était encore très jeune et à peine sorti de l'Ecole militaire. → ”

P.82

- 74 Chirurgie et médecine esthétiques : le diktat de l'apparence touche aussi les hommes
Par Nējiba Belkadi
- 78 Orgie mondiale de plastique : en 2050, il y aura plus de plastique en mer que de poissons !
Par Mohamed Larbi Bouguerra
- 80 Un esprit éclairé du XIXe siècle tunisien
Ahmed Ben Dhiaf (1803-1874)
Par Mohamed El Aziz Ben Achour
- 86 Figures des médias à Sfax après l'indépendance
- 82 Saïd El Kateb : les héros ne meurent jamais
Par Colonel(R) Boubaker Benkraïem
- 90 Général Mohamed Saïd El Kateb : un grand cavalier est parti
Par Mohamed Nafti
- 95 Abdelhafidh Zaanoun : le père des assurances tunisiennes
- 98 Professeur Adnan Zmerli : un homme de science... un homme de culture
- 102 Taoufik Torgeman : le banquier surtout, le mecène toujours
- Billet
- 104 Le débat sur le bilinguisme : un pur anachronisme
Par Hédi Béhi



Nehru chez BCE

Féru de lecture, le président Béji Caïd Essebsi garde toujours des livres sous la main, chez lui, comme au bureau à Carthage. Le dernier qu'il est en train de lire est un gros pavé en anglais qui a pour titre *Nehru : The Making of India*. L'auteur n'est autre que M. J. Akbar, l'actuel ministre d'Etat indien des Affaires étrangères, que BCE avait reçu en février dernier. Comme l'œuvre de Nehru avait été évoquée lors de l'entretien, l'auteur n'avait pas manqué, à son retour à New Delhi, d'envoyer au président la dernière édition de son best-seller, avec une dédicace attentionnée. ■

La diplomatie tunisienne par les chiffres



Le réseau diplomatique tunisien à l'étranger compte 92 missions, à savoir 63 ambassades, 9 consulats généraux, 17 consulats et 3 représentations permanentes (New York, Genève et Paris Unesco). Les effectifs sont au nombre de 1 129 de divers corps, dont 432 diplomates, et se répartissent entre 580 au siège du ministère et 549 à l'étranger. Le budget total s'élève en 2017 à 197,900 MD (0,63% du budget de l'Etat).

Sur 12 mois, de juillet 2016 à juillet 2017, les visites officielles ont été intenses. Le chef de l'Etat a effectué huit visites à l'étranger et reçu à Carthage 19 chefs d'Etat et émissaires spéciaux. Pour sa part, le chef du gouvernement s'est

déplacé quatre fois à l'étranger et a reçu à la Kasbah quatre homologues. Quant au ministre des Affaires étrangères —et c'est son métier—, il affiche au compteur 31 missions à l'étranger, en plus de celles effectuées en compagnie du président de la République. Certaines visites sont les premières rendues par un chef de notre diplomatie à des pays comme l'Irak ou le Brésil, depuis plus de 10 ans.

Un indicateur significatif, le nombre des commissions mixtes tenues, qui est de 14 en un an. Le monde arabe se taille la part du lion. Quand on connaît toute l'attention requise pour la préparation des dossiers de toutes ces réunions et visites et les aspects protocolaire et logistique, on réalise l'ampleur de l'effort fourni, malgré le nombre réduit des effectifs et la modestie des ressources. Mais, beaucoup reste encore à faire. ■

Douanes : quand on veut...

Rien que durant 10 mois, de septembre 2016 à fin juin 2017, la valeur des saisies s'est élevée à 708,823 millions de dinars. On y trouve des devises, des cigarettes, des hydrocarbures, des boissons alcoolisées, de l'électroménager, des métaux et autres. Particulièrement prisé, le tabac a affiché durant le 1er semestre 2017 la saisie de 848.622 cartouches de cigarettes (pour un montant de 45,280 millions de dinars), 11 926 kg de *maassel* et *girak* totalisant la valeur de 136,122 millions de dinars.

Parmi les grosses prises, figure celle effectuée, en février dernier sur un bateau, de 806.800 cartouches de cigarettes contrefaites pour 44 millions de dinars.

Les saisies de cannabis ont été, rien que durant le mois d'avril 2017, de 292 kg, d'une valeur de 1,463 million de dinars. Quant au montant des devises saisies en liquide, de janvier à début juillet 2017, il a atteint la contre-valeur de 2,853 millions de dinars. La conclusion est nette : quand ils sont mobilisés, les services des Douanes tunisiennes sont capables de réelles performances. ■



CHERY
FUN TO DRIVE

E3

أخبط عليها



À partir de
34 200 DT

Stock limité





RACING IN STYLE.

WORLD SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER SINCE 1988.

**1000
MIGLIA** ➔

MILLE MIGLIA 2018 XL RACE EDITION (168580-3001). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-C

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

MILLE MIGLIA
Chopard



Un nouveau grand Palais de Justice à Tunis

Le renforcement de la justice, c'est aussi l'amélioration des conditions de travail des magistrats et greffiers, mais aussi des avocats et d'accueil des justiciables. Fort encombré bien qu'il s'étende sur 12.000 m², l'actuel siège historique du tribunal de première instance de Tunis, sur le boulevard Beb Bnet, s'avère très étroit et peu commode. D'où la nécessité de construire un nouveau grand Palais de Justice plus spacieux, mieux équipé et fonctionnel. La décision n'a pas tardé. Le choix s'est porté sur l'ancien emplacement de la prison civile de Tunis, à quelques

encablures, sur le boulevard du 9 Avril. La capacité est triplée: 36.000 m² dont 27.000 m² couverts, sur 11 étages. Le nouveau siège comprendra pas moins de 16 salles d'audience, 237 cabinets pour les magistrats, 40 pour les juges d'instruction et 89 pour les greffiers et secrétaires. Les guichets seront au nombre de 33 et les géôles de 25. Les parkings en sous-sol pourront accueillir sur deux niveaux près de 1.000 voitures. Tous les espaces bénéficieront du conditionnement d'air et sont connectés aux réseaux informatiques.

Le financement est assuré par le budget tunisien avec la contribution de l'Union européenne, dans le cadre du projet d'appui à la justice. Les travaux sont prévus sur 3 ans et l'exécution sera supervisée par l'Unops, le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. 

Election

ARP : composition de l'Instance d'accès à l'information

- Imed Hazgui, président
- Adnene Lassoued, vice-président
- Mouna Dahane, membre
- Mohamed Ksontini, membre
- Rym Laabidi, membre
- Rekaya Khammassi, membre
- Rafik Ben Abdallah, membre
- Khaled Sallami, membre

Nominations

- Hajer Trabelsi, membre

Présidence de la République

- Saida Ben Garrach, porte-parole de la Présidence de la République



De l'opposition farouche à la dictature de Ben Ali, au pouvoir dans le cabinet du président Béji Caïd Essebsi, Me Saida Ben Garrach incarne parfaitement cette nouvelle génération du 14 Janvier. Arrivée à Carthage début 2015, portée par le triomphe électoral de Nidaa et de son leader, elle était jusqu'à conseiller principal auprès du président de la République, chargée des relations avec la société civile et des dossiers sociaux. Sa nomination au poste de porte-parole n'est en fait qu'une suite logique de ses prises de parole remarquables dans différentes enceintes institutionnelles ainsi que dans les médias.

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

- Néji Ben Othman, directeur général de l'Office national du tourisme tunisien (Ontt)



- Faouzi Ben Halima, directeur général de l'Office national de l'artisanat



- Mohamed Ridha Mlika, directeur général de l'Agence de formation des métiers du tourisme



- Mohamed Moez Belhassine, P.d.g. de la Société des loisirs touristiques



Ministère de la Culture

- Chiheb Mokni, chef de cabinet
- Kamel Bchini, directeur général de l'Agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle
- Nja Mahdaoui, directeur des Journées des arts plastiques de Carthage
- Meriem Klouz, directrice des Journées de la chorégraphie et de la danse de Carthage

Office du commerce tunisien (OCT)

- Raouf Sfar, P.d.g.



Union internationale de banques (UIB)

- Mondher Ghazali, directeur général



Emirates

- Ibrahim Ghanim, directeur général pour la Tunisie

Total Tunisie

- Mansur Zhakupov, directeur général



No.1
للتراكتورات
في العالم

Mahindra

القلب الكبير و صابة الخير

لمزيد من المعلومات إتصلوا على الرقم
70 130 130

Mahindra
Rise.

Ets Zouari & cie
Matériels Agricoles & Manutention

TUNIS
Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE
Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX
Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

GABES
Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 75 270 044 - 75 277 560
Fax : (+216) 75 274 151

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
ON PEUT VIVRE AILLEURS
ET RESTER CONNECTÉ AU PAYS



Offre Tunisiens à l'Etranger

Gestion des comptes à distance
Crédit Immobilier à des conditions préférentielles
Centre de Relations Clients disponible au :
Tunisie : 70 000 050 / France : 01 70 48 92 48
Italie : 06 99 74 91 05 / Belgique : 0 26 20 04 61



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

Distinction



Habib Essid décoré des insignes de Grand cordon de l'Ordre de la République

On gouverne par les symboles! En décernant à son ancien chef de gouvernement Habib Essid, le Grand cordon de la République et en choisissant de le lui remettre le 25 juillet, en ce 60^e anniversaire de la République, le président Béji Caïd Essebsi envoie plus d'un message. Essentiellement, la reconnaissance de la République à l'un de ses illustres fils. 



Imed Frikha décoré des Palmes académiques

Le recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Gilles Pecout, a remis les insignes de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques à Imed Frikha, directeur de la Mission universitaire et éducative tunisienne à Paris, directeur de la Maison de Tunisie et président de la Conférence des directeurs de la Cité internationale universitaire de Paris. 

Décès



• **Général de corps d'armée Mohamed Saïd El Kateb**
Ancien chef d'état-major des armées



• **Taoufik Torgemane**
Ancien ambassadeur de Tunisie à Rome et Vienne, ancien P.-d.g. de l'Union internationale de banques, fondateur de la Clinique Taoufik et pionnier du mécénat culturel en Tunisie



• **Abdelhafidh Zaanoun**
Fondateur de la Société tunisienne d'assurances et de réassurances (Star), ancien P.-d.g. de la Cofitour, fondateur de la société Carthago, fondateur de la société Sotupresse

- **Radhia Mestiri**
Diplomate, ancienne ambassadrice de Tunisie à Dakar
- **Adnen Zmerli**
Doyen de la faculté des Sciences de Tunis et ancien représentant de la Tunisie auprès de l'Unesco
- **Hassen Ben Fleh**
Doyen des juges d'instruction
- **Pr Ali Haddad**
Ancien chef du service de médecine interne «B» à l'hôpital Charles-Nicolle et ancien député élu de la Chebba
- **Me Abderrahmane El Hénî**
Militant politique de la première heure



Condoléances

Toute l'équipe de *Leaders* présente ses sincères condoléances à son collègue Ahmed Cherni, directeur artistique, suite au décès de son cher et regretté père **Tahar Cherni**.
Que Dieu Tout-Puissant lui accorde Son infinie miséricorde et l'accueille dans Son éternel paradis.

” النجمة التي عينها علينا،
 تأميناتها تحمينا
 كل ما بنينا وعلينا“



NEW AGE

60 ans de constitutions et de lois

“ La lecture quantitative de l'œuvre parlementaire depuis l'indépendance est instructive. Pas moins de 2 133 députés ont siégé au Bardo, à partir de la Constituante du 25 mars 1956, et tout au long de 12 législatures successives, jusqu'à l'ANC, puis l'ARP, après le 14 janvier. La gent féminine y assure une bonne présence avec 301 députées (14%). Si la femme tunisienne était absente lors de la première Assemblée, elle ne tardera pas à faire son apparition au Bardo, dès 1959, avec un siège, puis 3 en 1969, 43 en 2004, 58 à l'ANC et 79 actuellement.

Pour ce qui est de l'œuvre législative, on doit au Parlement tunisien deux grandes constitutions. La première est celle du 1er juin 1959 et la seconde du 26 janvier 2014. Mais aussi l'adoption au total de 4 877 lois, entre projets et propositions, ratification d'accords et conventions, projets de lois constitutionnelles, de lois organiques et décrets-lois... Une œuvre très riche. →



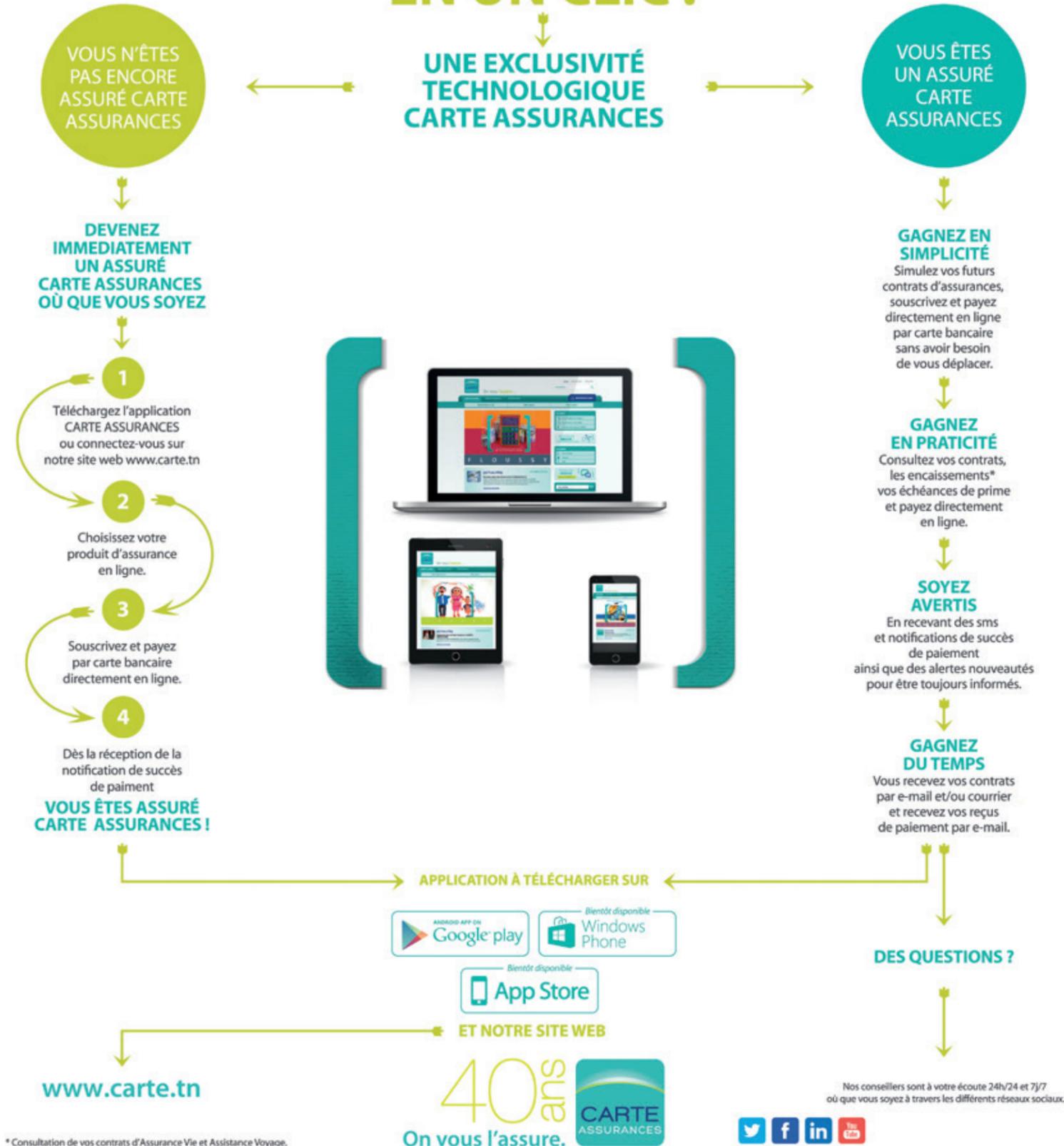
Parlement tunisien : des dates marquantes

Dates	Événements
29 décembre 1955	Publication du décret beylical relatif à la création de l'Assemblée nationale constituante
25 mars 1956	Election de l'Assemblée nationale constituante
9 avril 1956	Séance inaugurale de l'Assemblée nationale constituante
25 juillet 1957	Proclamation de la République par l'Assemblée et élection du leader du Néo-Destour, Habib Bourguiba, 1er président de la République tunisienne
28 mai 1959	Adoption de l'Assemblée nationale constituante du projet de constitution en troisième lecture
1er juin 1959	Promulgation de la constitution
8 novembre 1959	Election des membres de l'Assemblée nationale
19 novembre 1959	Ouverture de la première session de l'Assemblée nationale
12 mai 1964	Paraphe de la loi relative à la confiscation des terres agricoles appartenant aux colons (loi dite de l'évacuation agricole)
9 juin 1981	L'Assemblée nationale change de nom et porte l'appellation de Chambre des députés
23 mars 2011	Dissolution de la Chambre des députés
10 mai 2011	Décret-loi n° 35 - 2011 du 10 mai 2011, relatif à l'élection de l'Assemblée nationale constituante
23 octobre 2011	Election de l'Assemblée nationale constituante
22 novembre 2011	Ouverture de la première session de l'Assemblée nationale constituante
10 décembre 2011	Adoption de la loi d'organisation provisoire des pouvoirs publics
26 janvier 2014	Approbation de la constitution de la République Tunisienne
27 janvier 2014	Promulgation de la constitution de la République Tunisienne
26 octobre 2014	Election de l'Assemblée des représentants du peuple
2 décembre 2014	Ouverture de la première session de l'Assemblée des représentants du peuple



NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

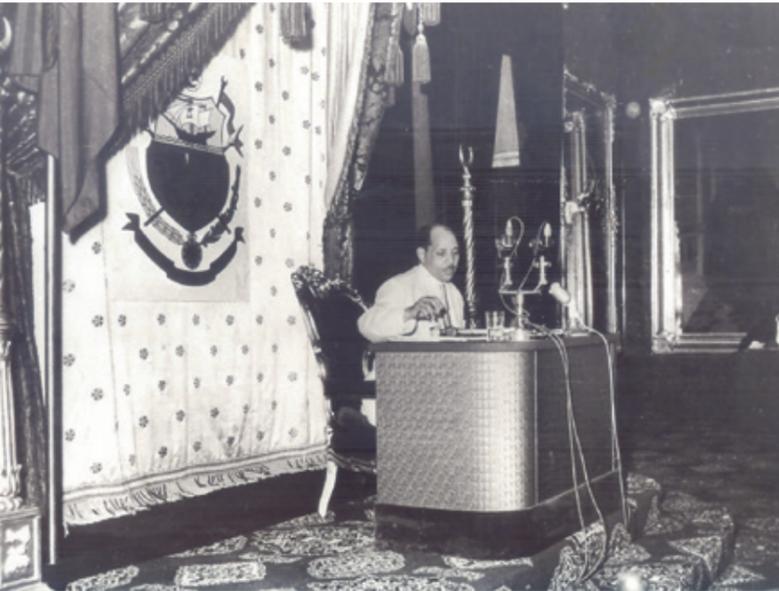


Nombre de parlements et de parlementaires

Législature	Date des élections	Nombres de sièges	Nombres de députés	Hommes	Femmes
Assemblée nationale constituante	25/03/56	98	108	108	0
la 1ère période	08/11/59	90	90	89	1
la 2ème période	09/11/64	90	90	89	1
la 3ème période	02/11/69	101	108	105	3
la 4ème période	03/11/74	112	118	115	3
la 5ème période	04/11/79	121	129	127	2
la 6ème période	01/11/81	136	139	132	7
la 7ème période	02/11/89	125	131	124	7
la 8ème période	04/04/89	141	158	152	6
la 9ème période	20/03/94	163	170	159	11
la 10ème période	24/10/99	182	191	170	21
la 11ème période	24/10/04	189	191	146	43
la 12ème période	25/10/09	214	214	155	59
Assemblée nationale constituante (ANC)	23/10/11	217	234	176	58
Assemblée des représentants du peuple (ARP)	26/10/14	217	233	154	79
Total			2113	2001	301

(*) Le nombre de députés en tenant compte des députés élus aux élections partielles complémentaires

(*) Le nombre de femmes parlementaires en considérant les changements



إنت أقرب لينا | **fidelys**
ليك و لعائلتك **LES MILES**





www.peugeot.com.tn
NOUVEAU PEUGEOT EXPERT
AVEC LA NOUVELLE GENERATION DE PLATEFORMES
SA MISSION : VOTRE BUSINESS



PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

STAFIM et son réseau :

Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : (216) 71 86 04 44-(216) 71 90 05 15 - (216) 71 80 60 22
Fax : (216) 71 86 23 03.

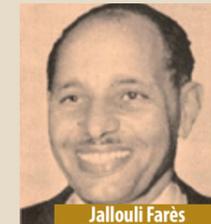
 Devenez fan de Peugeot Tunisie sur www.facebook.com/Peugeot.Tn

NOUVEAU PEUGEOT EXPERT

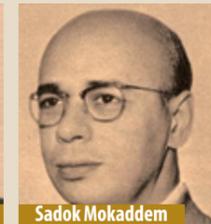
MOTION & EMOTION



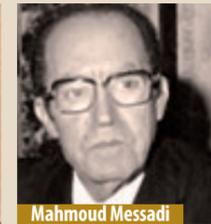
Habib Bourguiba



Jallouli Farès



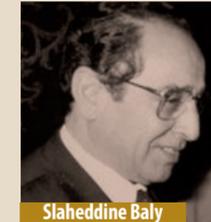
Sadok Mokaddem



Mahmoud Messadi



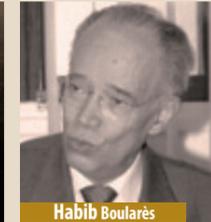
Rachid Sfar



Slaheddine Baly



Béji Caïd Essebsi



Habib Boularès



Fouad Mebazaa

Assemblée constituante

• Habib Bourguiba (du 9 au 15 avril 1956) • Jallouli Farès (1956-1959)

Assemblée nationale / Chambre des députés

Jallouli Farès (1959-1964) • Sadok Mokaddem (1964-1981) • Mahmoud Messadi (1981-1987) • Rachid Sfar (1987-1988) • Slaheddine Baly (1988-1990) • Béji Caïd Essebsi (1990-1991) • Habib Boularès (1991-1997) • Fouad Mebazaa (1997-2011) • Sahbi Karoui* (2011)

Assemblée constituante

• Mustapha Ben Jaafar (2011-2014)

Assemblée des représentants du peuple

• Mohamed Ennaceur (depuis 2014)



Mustapha Ben Jaafar



Mohamed Ennaceur

Enfin une loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes



Riadh Zghal

Le vote par l'ARP le 26 juillet, à l'unanimité, de la loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes est la démonstration on ne peut plus claire du triomphe de la Tunisie moderne. Un pays où hommes et femmes ont soif d'égalité et de dignité. Un pays où la société civile est restée vibrante malgré la dictature et n'a jamais oublié ni Chebbi ni Haddad : faut-il rappeler que c'est l'Association des femmes démocrates qui a été la première organisation de la société civile qui ne s'est pas contentée de lancer un cri d'alarme sur ce que subissent les femmes comme agressions de toutes sortes et dans tous les milieux, mais a offert secours, soutien et protection aux femmes victimes de violences dont elle a souvent été le seul recours compréhensif ?

Cette loi est un pas de plus vers le rétablissement d'une Tunisie malade des troubles incessants de la transition menant à la démocratie. On ne peut que s'en réjouir et retrouver une certaine confiance dans les institutions puisque le projet de loi élaboré par le ministère des Affaires de la femme et de la famille a été présenté par le gouvernement d'union nationale et adopté par un parlement pluripartite. C'est l'occasion de les féliciter pas seulement pour le travail colossal qui a été fait pour avoir fait triompher deux normes fondamentales pour la paix et le développement : celle de la protection du capital humain national que sont les femmes et celle de l'égalité entre les sexes. Cette loi est promulguée nonobstant les idéologies et le conservatisme au demeurant présents dans plusieurs couches de la société.

Une révolution comparable à celle de la promulgation du Code du statut personnel est enclenchée. Pour qu'elle aboutisse, il faudra des moyens pas seulement matériels de veille et de protection, mais aussi de communication et de formation pour changer les mentalités et inscrire les normes précitées dans le mental des Tunisiens et surtout des Tunisiennes. Car ce sont elles qui ont la charge principale de reproduction de la société avec ses valeurs discriminantes et celles qui ne le sont pas, à travers l'éducation des enfants, l'enseignement et la santé, deux secteurs particulièrement féminisés.

Un large boulevard de collaboration entre les institutions publiques et les organisations de la société civile est ainsi ouvert et qu'il faudra emprunter en partenariat. C'est parce qu'il ne faut pas s'attendre à ce que le paysage mental des Tunisiens, hommes et femmes, et particulièrement celui des juges et de agents de sécurité, en majorité de sexe masculin, soit en harmonie totale avec l'esprit de cette loi. On sait que les comportements des personnes ne sont pas uniquement mus par la contrainte mais naturellement par les attitudes et les représentations mentales intériorisées et difficiles à changer. C'est pourquoi il faudra, en priorité, préparer les corps chargés d'appliquer cette loi à se l'approprier et s'imprégner des valeurs qui la sous-tendent. **R.Z.**

R.Z.



RESIDENCE LES MIMOSAS LA MARSA



 SIMPAR

 71 840 244 / 29 921 009

 www.simpar.tn

 simpar@planet.tn



Localisation de la résidence

Situé à la banlieue nord de Tunis sur la Route de Gammarth, cité Erriadh, cet ensemble immobilier de haut standing est proche des divers équipements commerciaux et scolaires. En un rien de temps, vous êtes au centre de la Marsa, à Sidi bou said, à Carthage ou à Gammarth.

Il abrite 3 immeubles du type R2+ qui desservent 17 appartements et doté d'un grand parking sous-sol.

Vous découvrirez des prestations de qualité pour un vrai confort de vie.

A mi-mandat Béji Caïd Essebsi

Parle de : Marzouki, Chahed, Ghannouchi,
Nidaa et de 2019...



«M'en lasser ? Moi, jamais ! Si j'ai décidé à un moment bien historique de postuler à ces hautes charges, c'est pour les assumer pleinement et jusqu'au bout ! Et en sortir la Tunisie ». Qui aurait cru en 2014 que le président Béji Caïd Essebsi serait en poste aujourd'hui ? Du moins, il s'en serait lassé !

«Nullément !», balaye-t-il d'un revers de main, deux ans et demi après son entrée à Carthage, le 31 décembre 2014. «Cela fait 36 mois exactement, rectifie-t-il. Je les compte chaque mois.» Dures épreuves successives comprises, sur fond de situation compliquée et complexe, avec de rares motifs de réconfort. A mi-mandat en juillet dernier, quel bilan tire-t-il et surtout quelles réalisations majeures doit-il faire jusqu'à fin 2019 ?

Serait-il tenté par un second mandat, comme le lui prête la rumeur publique ? Envisage-t-il une révision de la Constitution ? Quelle évaluation fait-il du gouvernement Youssef Chahed ? Lui apporte-t-il son plein soutien, y compris dans la lutte contre la corruption ? A-t-il une solution de sortie de crise pour Nidaa Tounès ? Où en est-il avec Ennahdha ? Le pacte de Carthage tient-il encore ? Comment voit-il l'avenir immédiat de la Tunisie ? Et pense-t-il que la Libye s'achemine sur la bonne voie ? Actualité oblige (l'interview a été réalisée entre le 25 et le 27 juillet), comment juge-t-il les déclarations de Moncef Marzouki à propos de l'attaque de l'ambassade américaine ?

A toutes ces questions et d'autres, le président Béji Caïd Essebsi a accepté de répondre. Le regard bleu acier, l'esprit vif et l'humour au coin des lèvres, il affiche, à 90 ans, une fraîcheur dont il a seul le secret. Chez lui, en *jebba* blanche finement brodée, s'appêtant à se rendre au Bardo (mardi 25 juillet) ou au bureau, en costume bleu bien coupé, chemise blanche et cravate soigneusement choisie, il est toujours dans son élégance raffinée.

Rien de significatif ne lui échappe de ce qui se passe dans les salons de Tunis comme au fin fond du pays et à l'étranger, même s'il le garde souvent pour lui. S'il fait semblant d'improviser un discours ou des déclarations, c'est qu'il a pris le soin de bien les préparer. En fin politicien, il agit par la symbolique et envoie, même à ses proches, des messages codés qu'il leur appartient de décrypter.

«Je suis un homme sérieux !»

Dans ce bureau rendu historique par Bourguiba, tout est chargé d'histoire. Béji Caïd Essebsi l'avait assidument fréquenté tout au long de ses missions auprès du « Combattant Suprême ». L'un des rares à être admis à se rendre chaque matin dans la chambre à coucher de Bourguiba pour lui faire un briefing de la situation avant qu'il ne commence ses activités, il assistait à nombre d'audiences présidentielles. Il était aussi parmi les rares à lui tenir le langage de sincérité, quitte à lui remettre par deux fois sa démission, le niveau extrême de l'audace avec le Zaïm.

Cordiales, respectueuses et en toute confiance, leurs relations ne pouvaient cependant échapper aux aléas des jeux du sérail. Sans cependant laisser afficher le moindre clash public. «Ou privé», ajoute BCE. «Pourquoi Bourguiba n'avait jamais haussé le ton contre vous ? Parce que vous étiez l'ami d'enfance de son fils, Bibi ?», lui demande-t-on. «Il faut dire que je connaissais bien mes limites et je ne me hasardais jamais à les dépasser, ni à manquer à mon devoir», explique-t-il. «Quelle est la phrase qu'il vous répétait le plus souvent lorsqu'il devait prendre une décision ?» BCE l'entend encore résonner à ses oreilles : «Je suis un homme sérieux !» Comme lui, il s'impose d'être « un homme sérieux.»

Comment peut-on être un «homme sérieux» au XXI^e siècle, dans une Tunisie post-révolution. Seule l'Histoire le dira.

Qu'attendez-vous de BCE d'ici à fin 2019

Quelles sont les principales réalisations que le président Béji Caïd Essebsi doit accomplir d'ici la fin de son mandat en décembre 2019 ? C'est la question que *Leaders* a posée à des acteurs politiques de premier plan. Leurs réponses sont utiles à lire.

1. Rached Ghannouchi
2. Habib Essid
3. Mustapha Ben Jaafar
4. Yassine Brahim
5. Said El Aidi
6. Ouided Bouchamaoui
7. Yadh Ben Achour
8. Fadhel Moussa

Domage que d'autres n'aient pas souhaité s'exprimer.

A chaud, c'est l'actualité ce jour (de l'interview), comment avez-vous perçu les récentes déclarations de l'ancien président Moncef Marzouki au sujet de l'attaque contre l'ambassade américaine ?

Scandaleuses ! وصمة عار، فضيحة (Ndlr : une marque d'infamie). Que Dieu protège la Tunisie de ceux qui, parmi ses enfants, lui portent préjudice !

Youssef Chahed, la lutte contre la corruption...

Un an après et à l'usage, comment trouvez-vous le chef du gouvernement Youssef Chahed ?

Vous savez, personne ne m'a pressé pour le choisir. Son prédécesseur, Si Habib Essid, était droit, compétent et intègre. Mais, il fallait nommer un nouveau chef de gouvernement. Youssef Chahed n'avait pas d'autres choix que de faire face à une situation bien difficile et compliquée. Mais, il n'a pas bénéficié du soutien dont il a impérativement besoin. Pire encore, nombreux sont ceux qui se sont mis en embuscade contre l'action de son gouvernement. Ceux qui évoquent des divergences entre le président de la République et le chef du gouvernement se leurrent totalement. Chacun est dans son rôle et chacun est dans son statut. D'ailleurs, pourquoi voulez-vous que le chef du gouvernement s'oppose au chef de l'Etat ou inversement ?

Vous le soutenez ?

Pleinement. Il a besoin de l'appui et du concours de tous, à commencer par moi-même. Le président de la République doit apporter son soutien au chef du gouvernement pour la réalisation de son programme qui, rappellerai-je, avait obtenu le soutien du Parlement.

Vous vous inscrivez dans la lutte contre la corruption ?

Et comment ! C'est un devoir ! La lutte contre la malversation constitue, tout naturellement, un défi majeur que l'Etat doit relever avec détermination. Elle doit être menée selon les moyens disponibles,

mais dans le cadre de la loi et du respect des droits, y compris des fautifs.

Vous avez apporté votre soutien à Youssef Chahed ?

Pleinement, et dès le début.

Et à présent ?

Je continue de suivre de près les avancées réalisées. Il n'y a pas d'autres choix pour la Tunisie. Nous devons y aller.

Vous avez pris l'initiative de proposer à l'ARP une loi sur la réconciliation «administrative»

Je voulais tourner au plus vite la page d'un passé à transcender. Lorsque je suis revenu aux affaires, et cette fois en tant que président de la République, je me suis dit qu'il fallait désormais regarder vers l'avenir et j'y tiens, même si nous accusons du retard dans ce sens. J'espérais réunir le consensus en faveur de cette réconciliation concernant les agents de l'Etat intègres et compétents qui n'ont fait qu'exécuter des instructions pressantes. A défaut de consensus escompté, une majorité s'est dessinée. L'objectif est de remettre tous les concernés en confiance et au travail. C'est ce dont la Tunisie a aujourd'hui le plus besoin.

Révision de la Constitution

Nombreux sont ceux qui vous demandent d'engager la révision de la Constitution. Comptez-vous le faire ?

Malgré ses faiblesses, j'en suis le garant. Je ne prendrai pas l'initiative de sa révision. Maintenant que d'autres sensibilités veulent s'y engager, je ne m'y opposerai pas. La dernière décision reviendra au peuple. Et, j'insiste, en tant que président de la République, je demeure le garant de la Constitution.

2019

Vous pensez à l'échéance de 2019 ?

Cette échéance est inéluctable. L'essentiel est que la Tunisie soit alors plus forte, plus sécurisée et prospère. Il ne faut pas se précipiter. Bien malin celui qui aujourd'hui peut prévoir qui sera au rendez-vous. Ceux qui sont pressés et se hâtent dès à présent ne doivent pas polluer l'atmosphère politique. D'ici 2019, j'espère que le peuple tunisien sera plus uni, et la situation générale dans le pays meilleure. Seul le verdict des urnes comptera.

Et vous-même, vous vous porterez candidat ?

D'abord, qui vous dit que je serai encore parmi vous ? Chaque décision sera prise en son temps. Mais, n'oubliez pas, je suis un homme sérieux. Je ne saurais m'aventurer avec les affaires de l'Etat.

Nidaa

Nidaa Tounès pourra-t-il renaître ?

Il n'est pas mort. Il a des difficultés, comme nombre d'autres partis, même s'il en a la plus grande part. Il faudrait que le paysage politique reprenne ses couleurs et favorise un meilleur équilibre qui me semble aujourd'hui rompu. Un équilibre où toutes les sensibilités politiques seraient représentées, s'exprimeraient et coexisteraient. La Tunisie a besoin de tous ses enfants et surtout de toutes ses femmes. J'ose espérer que les Tunisiens et les Tunisiennes saisiront la portée de ce message et consentiront l'effort et, peut-être, le sacrifice nécessaires pour que la Tunisie aille de l'avant. Lorsque j'ai fondé Nidaa, je ne l'avais pas fait pour moi-même. Je l'ai ouvert aux syndicalistes, aux indépendants, aux destouriens et aux militants de gauche. Sans exclure personne. C'est mon pari ! Et J'y crois encore : un parti largement ouvert à tous.

Les quatre grands défis selon BCE

Ils ne sont pas hiérarchisés par ordre de priorité. Lorsqu'on demande au président Caïd Essebsi de désigner les principaux défis prioritaires que la Tunisie doit relever au plus vite, il en fixe quatre, pouvant constituer les angles d'un carré. Chacune des questions est, selon lui, aussi préoccupante qu'urgente.

1 - Ancrer la démocratie dans la réalité tunisienne

quotidienne. Vous savez, la démocratie ne se décrète pas mais se pratique, comptant sur la maturité du peuple, son unité et son engagement. Nous persévérons malgré les campagnes de dénigrement contre nous. Il ne faut pas que certaines sensibilités politiques privilégient leurs propres références au détriment de l'intérêt suprême de la patrie. La démocratie exige des sacrifices et l'avancée étape par étape, en dépit des difficultés rencontrées. Nous y parviendrons. Je suis heureux de constater que dans ce cheminement, les Tunisiens sont bien déterminés et plus avancés que les élites.

2 - La lutte contre le terrorisme risque de se prolonger.

La Tunisie demeure dans le point de mire, et les menaces sécuritaires persistent dangereusement. Nous n'avions auparavant aucune culture du terrorisme ni savoir-faire pour y faire face. Aujourd'hui, nous sommes plus outillés et nos forces armées et de sécurité, beaucoup mieux équipées et préparées, réalisent des avancées remarquables.

3 - La situation économique est préoccupante.

Toute solution passe avant tout par le retour au travail, à l'effort et la contribution de chacun et de tous à la création de richesse. Il est vrai qu'une légère reprise de la production commence à poindre, mais elle n'est pas encore au niveau qui nous fera éviter l'endettement.

4 - Certains l'oublent, la question de l'enseignement, et d'une manière plus large du système éducatif, doit constituer pour nous une priorité absolue. Nous devons favoriser un enseignement plus moderne, positif, en interaction totale avec ce qui passe aujourd'hui dans le monde, plus précisément dans les pays avancés. La Tunisie, qui a toujours fait le pari de l'éducation et se distingue par une élite éclairée et très avancée, doit continuer à former de nouvelles générations d'esprits bien instruits, plus à même de s'inscrire dans le XXI^e siècle.



Oui, mais aujourd'hui la situation est différente et urgente. Ya-t-il d'après-vous une ultime solution pour Nidaa ?

Il y en a plusieurs ! Mais, avant l'heure, ce n'est pas l'heure et après l'heure...

Le pacte de Carthage

Le pacte de Carthage tient-il encore ?

Ce n'est pas moi qui l'ai rédigé, mais les partis et organisations signataires. En fait, il n'y a pas d'autre alternative. Ce n'est pas un gadget. Il est inclusif et consacre la détermination à faire participer toutes les sensibilités à relever les grands défis qui se posent à la Tunisie.

L'UPL et Slim Riahi

L'UPL s'en est retirée et son président, Slim Riahi, est allé jusqu'à déchirer le document!

On ne les enchaîne pas pour les conduire au paradis... Ils sont libres de leur choix. Mais, en tant que citoyen tunisien, Slim Riahi a pleinement le droit de participer à la vie politique en Tunisie, même s'il s'oppose au chef de l'Etat.

Ennahdha

Où en êtes-vous avec Ennahdha ?

Je viens de recevoir cheikh Rached Ghannouchi et nous sommes en contact régulier. Tant que ce parti s'inscrit dans la lignée générale du pays, nous collaborerons avec lui. Vous le savez tous, je ne suis pas nahdhaoui et je ne dois rien à ce parti, y compris dans mon élection à la présidence de la République. Même si Rached Ghannouchi m'affirme avoir voté pour moi. Ennahdha est venue en deuxième position dans les élections législatives et déploie un effort évident dans sa conversion en parti politique. Le pas accompli, aussi significatif qu'il soit, reste insuffisant. Mais, tant que ce parti reconnaîtra l'Etat et avancera dans le bon sens, j'en tiendrai bien compte. Il est de



mon devoir de garantir la participation de toutes les sensibilités politiques, même celles divergentes par rapport à nos positions, tant qu'elles agissent conformément à la loi et respectent la législation.

La gauche

Vous avez un problème avec « les gens de gauche » ?

Pas du tout ! Aucun ! Mais, je ne suis pas d'accord avec eux quand ils veulent faire de la Tunisie un Etat à gauche. Notre pays doit être foncièrement contre. Notre société est très attachée à la modération du centre, regroupant les diverses expressions. N'oublions pas les dispositions de la Constitution qui proclament que l'Etat est civil, pour un peuple musulman. Nous devons prendre en considération ces aspects et nous ne pouvons pas prendre la moindre mesure qui risque de heurter le sentiment national des Tunisiens.

Le moulage à Carthage

On perçoit qu'à votre contact, votre staff conduit par Selim Azzabi prend le moule rapidement... Aussi, ceux qui partent pour d'autres postes, comme récemment Ridha Chalghoum auprès de Youssef Chahed, en portent les gênes...

Ridha Chalghoum est remarquable. Je vais vous dire pourquoi : parce qu'outre sa compétence et son patriotisme, il est resté modeste, humble. Or, en politique, c'est ce qui compte le plus. Bourguiba nous enseignait l'humilité, beaucoup d'humilité, en plus de tout le reste.

Ces jeunes ne viennent pas à Carthage pour faire carrière, chercher les honneurs ou gagner de l'argent. Mais, servir l'Etat. J'essaye de cultiver en eux davantage l'amour du pays et le sens de l'Etat. Ce que je valorise le plus à leurs yeux, c'est l'honneur de servir la patrie.

Libye

La rencontre à Paris entre Haftar et Sarraj constituera-t-elle une réelle avancée ?

C'est une étape. Beaucoup de travail reste à faire. La Tunisie est le pays qui connaît le mieux la Libye, ce que les différents dirigeants libyens, mais aussi le peuple lui-même, y compris Haftar, savent bien et apprécient la position tunisienne contre toute intervention étrangère et en faveur d'un dialogue interlibyen. La sécurité de la Libye est aussi celle de la Tunisie, comme c'est également le cas pour l'Algérie. D'ailleurs, nous sommes parvenus à instaurer avec l'Algérie sœur une coopération continue et nous œuvrons ensemble pour favoriser une sortie de crise pour la Libye.

Pour faciliter ce dialogue interlibyen, je n'ai pas manqué de lancer en décembre dernier une initiative dans ce sens, qui a recueilli l'adhésion des présidents Bouteflika et Sissi. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, m'a tout récemment exhorté à persévérer avec mes homologues algérien et égyptien dans cette voie. Nos ministres des Affaires étrangères, qui sont en concertation continue à ce sujet, se retrouveront bientôt pour une nouvelle réunion tripartite après celles de Tunis et d'Alger. Pour ma part, je continue à recevoir diverses délégations libyennes auxquelles je tiens toujours le même discours de la franchise et réitère les mêmes recommandations pour la concorde.

L'avenir

Comment se présente, d'après vous, l'avenir de la Tunisie ?

Radieux ! Si j'ai accepté de postuler à la magistrature suprême, c'est parce que je redoutais que le futur de ce pays ne soit sérieusement menacé. Et je me sentais le devoir d'y parer en sortant la Tunisie du sinistre dessein et la conduire vers un avenir meilleur. J'y crois, parce que c'est possible ! Si Nous persévérons dans l'effort et nous nous attachons à nos fondamentaux. Tout d'abord, nous devons réaliser pleinement notre positionnement géostratégique en tant que pays africain, méditerranéen, arabe, musulman, ancré dans le grand Maghreb, nourri de nobles valeurs. Cette conception risque de déplaire à certains qui cultivent des contre-projets. Notre grand défi aujourd'hui est d'ancrer solidement la Tunisie dans l'irréversible. Tant sur le plan démocratique et politique que dans le décollage économique tant escompté.

Il est vrai que notre pays a été contraint de consacrer ces dernières années une part non négligeable de nos modestes ressources au budget des forces armées et de sécurité. Pris entre deux feux, celui du développement et celui de la défense de notre souveraineté, l'arbitrage n'a pas été facile à faire. Ce qui est certain, c'est que depuis l'indépendance, nous avons toujours continué à investir dans ce que Bourguiba appelait la matière grise. Et c'est notre capital le plus précieux.

Rattraper le retard

Quel serait votre message aux Tunisiens ?

Nous avons perdu beaucoup de temps pour faire entrer la Tunisie et les Tunisiens de plain-pied dans le XXIe siècle. Il nous appartient à tous de rattraper ce retard pour ne pas rater cette ultime échéance. ■

Propos recueillis par Taoufik Habaieb

EXPRESS AIR CARGO

we cargo Africa

Votre partenaire pour le fret aérien

CGN - CDG - MLA



www.express-aircargo.com

En couverture



Rached Ghannouchi
Président du parti Ennahdha

Persévérer dans l'entente politique

A mi-mandat présidentiel, les Tunisiens sont en droit de voir leur optimisme s'amplifier alors qu'ils suivent la poursuite honorable de l'expérience démocratique tunisienne. Il n'échappe à personne le rôle central assumé, dans cet accomplissement, par le président de la République, Monsieur Béji Caïd Essebsi. Les Tunisiennes et les Tunisiens attendent beaucoup de Monsieur le Président, et ils en ont le droit. Leurs attentes peuvent se résumer comme suit :

1 - Continuer à tirer le meilleur profit de la crédibilité du commandement tunisien et de la maturité de la transition démocratique tunisienne, à travers le renforcement des relations extérieures de la Tunisie et la mobilisation du soutien politique et économique en faveur de notre pays,

2 - Parachever la mise en place des institutions constitutionnelles et à leur tête la Cour constitutionnelle et notamment au niveau de la mise en œuvre de la politique de discrimination positive pour assurer le développement des régions les moins nanties ainsi que la poursuite de la politique de lutte contre la corruption,

3 - Consolider les acquis sécuritaires dans la guerre menée par la Tunisie contre le terrorisme et accorder l'intérêt requis aux appareils sécuritaire et militaire, première ligne de défense de notre pays,

4 - Inciter le gouvernement à continuer à traduire dans les faits les engagements découlant du Document de Carthage,

5 - Continuer à parrainer l'entente (tawafouk) politique qui a caractérisé notre expérience politique et lui a conféré rayonnement et éclat,

6 - Exhorter les acteurs politiques, gouvernement et partis, à tenir les élections du pouvoir local et à permettre à des milliers d'enfants de la Tunisie, et particulièrement les jeunes, de contribuer à l'édification de notre patrie et à la réalisation de son développement et de sa prospérité. 

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

LE LEASING DE LA BANQUE DE TUNISIE

UN AUTRE REGARD SUR LE FINANCEMENT
DE VOS INVESTISSEMENTS

UNE DECISION RAPIDE

UN FINANCEMENT SOUPLE
ET PERSONNALISÉUN FINANCEMENT À 100%
DE VOTRE INVESTISSEMENT

BESOIN DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE VOS VÉHICULES, OUTILS DE PRODUCTION OU LOCAUX PROFESSIONNELS ?
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT SUR-MESURE QUELQUE SOIT VOTRE MÉTIER OU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Un conseiller clientèle sera à votre écoute pour vous accompagner durant toutes les étapes du crédit à travers un réseau de plus de 120 agences.

Centre de Relation Client 81 10 12 12

www.bt.com.tn



Habib Essid

Ancien chef du gouvernement

Le travail politique
est essentiel

Parachever la mise en place des institutions constitutionnelles et la mise en œuvre du nouveau dispositif judiciaire devant consacrer l'indépendance de la justice. Premier garant de la Constitution, le chef de l'Etat saura mener les concertations nécessaires avec le gouvernement et l'ARP afin de faire aboutir cet accomplissement tant attendu,

Œuvrer pour la tenue des élections municipales à la date prévue. Tout report de ce scrutin n'est pas dans l'intérêt supérieur de la Nation, auquel veille particulièrement le président de la République,

Amorcer, en deuxième phase des élections municipales, l'instauration du pouvoir local et la régionalisation, institués par la Constitution, en veillant à la mise en place des conseils régionaux, de la décentralisation, du transfert des pouvoirs et des synergies interrégionales au sein des districts et entre les districts. Le travail technique a été effectué. Reste maintenant le travail politique. Et c'est essentiel. 



Mustapha Ben Jaafar
Président de l'Assemblée nationale constituante
Fondateur du parti Ettakatol

Trois souhaits à BCE

1- La Constitution de 2014, afin de rompre avec le régime présidentiel antérieur et la concentration des pouvoirs qui en a résulté, a institué une nouvelle distribution des pouvoirs entre les deux têtes de l'exécutif, confiant au Président de la République les rôles majeurs de garant de la Constitution et d'arbitre de la scène politique. Cette fonction d'arbitrage du Président de la République a été confortée par son élection au suffrage universel direct. Cependant, nonobstant les changements induits par la Révolution, Si El Beji, dès son élection en 2014, s'est coulé dans le moule traditionnel de chef « principal » de l'exécutif, s'impliquant publiquement hors du champ qui lui était imparti par la Constitution. Les signaux donnés par la Révolution ont été brouillés, ne facilitant pas l'indispensable évolution de la mentalité des citoyens. Par un effet boomerang, cette nostalgie, entretenue par les médias, d'un président omniprésent, a conduit ces citoyens à le considérer comme responsable de tous leurs maux. Or, président de tous les Tunisiens, il se doit de rester au-dessus de la mêlée. Garant de la Constitution, il se doit de dissiper tous les doutes en se montrant vigilant en ce qui concerne les exemples —hélas fort nombreux— de non-respect de la Constitution. Ainsi, la mise en place urgente de la Cour constitutionnelle et le choix de ses membres devant lui garantir une totale indépendance sont la condition sine qua non du bon fonctionnement de nos institutions.

2- En concertation avec le Président de la République, le chef du gouvernement vient de lancer la campagne " guerre contre la corruption". Cela ne peut être que positif. Mais il serait souhaitable, afin de crédibiliser cette campagne, que le soutien du chef de l'Etat se montre plus actif. De plus, on gagnerait en cohérence si le projet si décrié de « loi de réconciliation économique » était retiré. En écartant le passage en force, le Président donnerait une preuve irréfutable de sa capacité d'écoute vis-à-vis de l'opposition et enverrait aussi un signal de grande humilité digne d'un régime vraiment démocratique. Il éviterait les conséquences d'un débat long et stérile qui dure depuis plus de deux ans et qui ne fait qu'entretenir les divisions du pays.

3- Le Président de la République s'est fortement impliqué dans la recherche d'une solution politique à la crise particulièrement complexe qui secoue depuis six longues années la Libye. Nous l'avons soutenu, conscients des retombées positives qu'aurait une telle issue pour la paix, la stabilité et le développement de tous les pays de la région. Mais, dans le même élan, la diplomatie tunisienne devrait s'engager à réduire les tensions qui marquent les relations entre l'Algérie et le Maroc. Avec le doigté qu'on lui reconnaît, ses relations privilégiées et confiantes avec les dirigeants des deux pays, Si El Beji ne manque pas d'atouts pour faire redémarrer le Grand Maghreb et faire se concrétiser le rêve de plusieurs générations !

أمي للتأمين
AMI Assurances



Assurance AUTO



Assurance MULTIRISQUE HABITATION



Assurance RISQUE DES ENTREPRISES



Assurance CHAUFFEUR



Assurance RESPONSABILITÉS CIVILE EXPLOITATION SPORT NAUTIQUE



Assurance MALADIE



Assurance MARITIMES SUR CORPS DE PLAISANCE OU BÂTEAU DE PLAISANCE



Assurance TRANSPORT SUR FACILITÉS

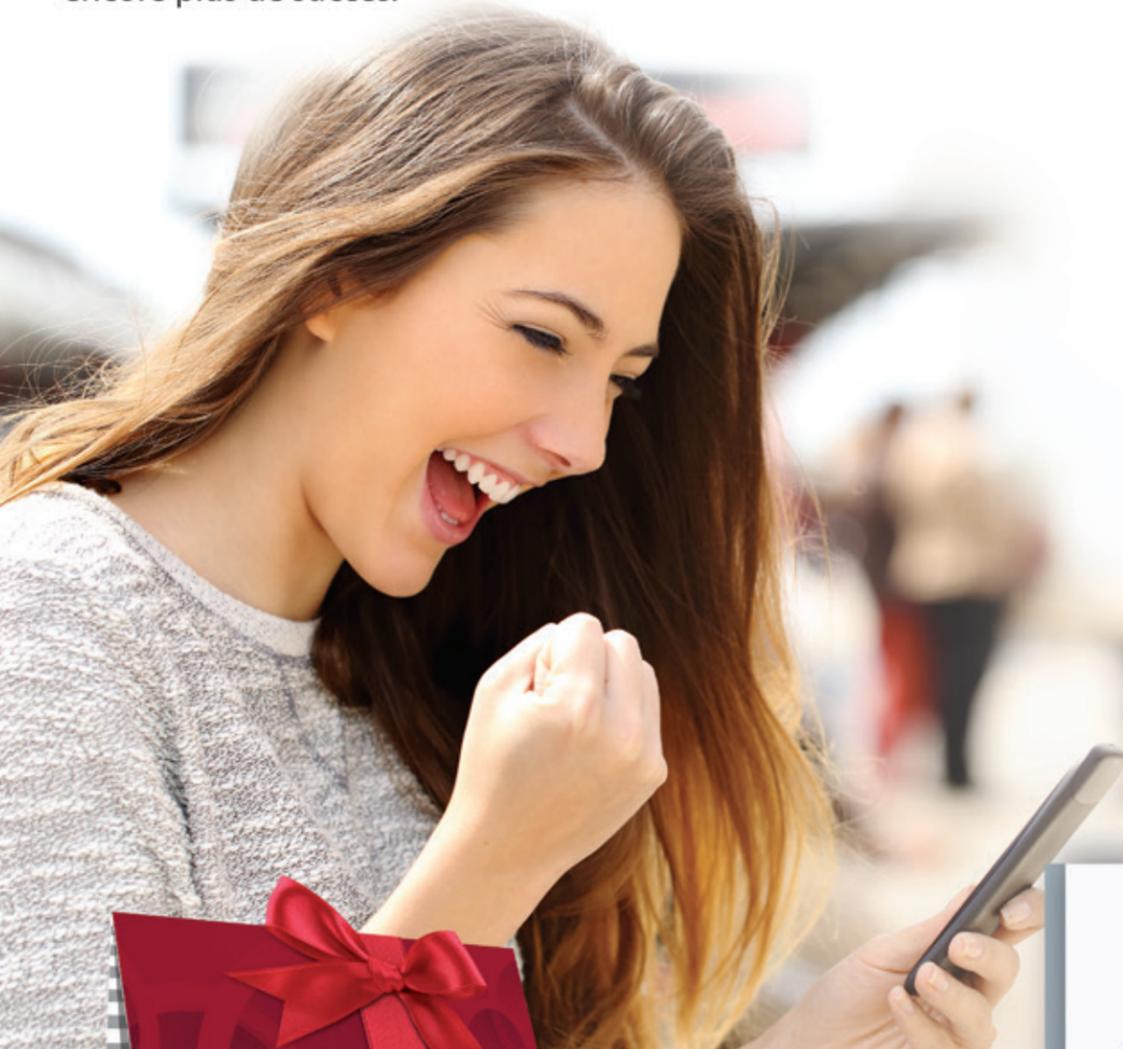


تأمّنك
وأطمئنك

www.assurancesami.com

Le meilleur des cadeaux

L'ATB félicite les élèves et les étudiants qui ont réussi dans les divers examens et leur souhaite encore plus de succès.



Des professionnels
pour vous.

سبق الخير...
تلقي الخير بزايد.

FCA



Yassine Brahim
Président du parti Afek Tounes

Impliquer une génération de relève compétente, intègre et patriote

Nous sommes vite arrivés à mi-mandat. S'arrêter sur l'évaluation du travail accompli ainsi qu'une redéfinition du cap à tenir pour la période restante du mandat est un exercice nécessaire et judicieux pour le pays. Dans un contexte difficile marqué par une confiance de plus en plus ébranlée à l'égard de toute la classe politique, elle se manifeste par un renoncement inquiétant des Tunisiens à s'impliquer et à s'intéresser à la chose publique, très déçus par le rendement de ceux pour qui ils ont voté aux dernières élections. «*Rien ne change*», entend-on dans toutes les bouches. Plus grave encore est ce sentiment accru chez les Tunisiens de l'absence de toute éthique en politique et que morale et politique pourront difficilement faire bon ménage. La campagne de lutte contre la corruption entamée il y a deux mois, que nous soutenons depuis le premier jour, arrive au bon moment, et nous espérons qu'elle contribuera à rétablir cette confiance perdue. Dans le même temps, nous vivons des bouleversements géostratégiques régionaux qui vont nous inciter à nous repositionner par rapport aux nouveaux équilibres qui sont en train d'être établis. Le président de la République doit, en effet, tenir compte de tous ces facteurs, il doit être à l'écoute de l'opinion et pourrait agir pour la période à venir selon les deux axes suivants :

1 - En fin diplomate, le président de la République s'est activé durant la première moitié de son mandat à redorer l'image de la Tunisie à l'étranger en multipliant les déplacements et en étant reçu à chaque fois avec le respect et les considérations qu'il se doit. La Tunisie doit mieux profiter de sa situation géostratégique pour jouer le rôle d'un intermédiaire actif entre les différents acteurs de la région et notamment entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient. Et si le président de la République a eu raison en tenant à affirmer la neutralité de la Tunisie dans la dernière crise déclarée au sein des pays du CCG, gardant ainsi une position en total accord avec les traditions de la diplomatie tunisienne, il est par ailleurs appelé à jouer un rôle beaucoup plus actif dans la résolution du conflit libyen. Nous entretenons plusieurs liens avec la Libye et la situation dans ce pays frère est encore très inquiétante, elle constitue toujours une menace sécuritaire pour notre pays et notamment sur nos frontières sud. Le rétablissement de la situation politique en Libye diminuerait ces risques sécuritaires et marquerait le début de l'étape de la reconstruction du pays, étape dans laquelle la Tunisie pourrait jouer un rôle important.

2 - En choisissant Youssef Chahed en tant que chef du deuxième gouvernement de son mandat et en s'entourant de plusieurs conseillers jeunes faisant partie de la nouvelle classe politique apparue après la révolution, le président de la République a fait le pari de la jeunesse et du renouvellement du personnel politique dont a besoin notre pays. Il envoie ainsi un message d'espoir pouvant toucher les jeunes et les aider à se réconcilier avec la politique. Nous ne pouvons que saluer ce choix et nous appelons M. Béji Caïd Essebsi à affirmer cette orientation dans la seconde partie de son mandat. Bâter la nouvelle Tunisie a en effet besoin de conjuguer l'enthousiasme et l'énergie des jeunes à l'expérience et le recul des plus anciens. En préparant la relève à travers l'implication d'une génération compétente, intègre et patriote, le président de la République enverra ainsi un nouveau message d'espoir aux progressistes, comme celui qu'il leur avait adressé en gagnant les élections de 2014 contre les islamistes. 



BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

SICAV BHO
SICAV BH OBLIGATAIRE



Said El Aidi

Président du parti Beni Watani

Moraliser la vie publique, réajuster les pouvoirs

1 - Le premier accomplissement est relatif à la cohésion nationale et à la confiance. Confiance qui n'est pas une imprécation ou un vœu pieux, mais le moteur de toute société libre. La loi de réconciliation, supposée instaurer cette confiance, est aujourd'hui mal comprise et mal acceptée principalement par notre jeunesse.

Dans le même temps, la « campagne » contre la corruption est source de beaucoup de fantasmes. Les Tunisiens, et particulièrement les jeunes, doutent aujourd'hui de la classe politique et, plus généralement, de la classe publique. Ils se disent que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner. Il y a des raisons objectives à cela, et d'autres plus subjectives.

La situation macroéconomique du pays laisse entrevoir des années difficiles aussi bien sur le front de l'emploi que celui du pouvoir d'achat, et ce sentiment de défiance risque de s'en trouver accru. Il ne faudrait pas que cette situation aboutisse à une volonté de restauration d'un modèle qui nous a conduits à janvier 2011, ni à une dérive totalitaire toujours possible. Car, ne nous y trompons pas, si les difficultés se sont amplifiées depuis 2011, il faut chercher leurs racines dans la période antérieure ! La question est de savoir où se situe réellement la source de cette situation.

La Constitution de 2014 a placé notre pays non pas dans un régime présidentiel ou un régime parlementaire mais dans un régime des partis dans lequel les intérêts particuliers prédominent. Le président de la République, garant de la cohésion nationale et de la continuité de la transition démocratique, doit en tenir compte.

Une initiative pour moraliser la vie publique (partis et différentes institutions publiques), accompagnée d'un réajustement des pouvoirs, c'est-à-dire une réforme constitutionnelle, s'impose si nous ne voulons pas connaître des jours sombres.

2 - Le président de la République a toujours affirmé, à juste titre, que les affaires libyennes étaient intimement liées aux affaires intérieures tunisiennes et réciproquement. Il doit user de toute son expérience et de tout son poids sur la scène régionale et internationale pour entreprendre une initiative de réconciliation et de paix dans la région. Voilà le deuxième accomplissement, pas facile il est vrai mais que l'histoire retiendra. Elle ouvrira la voie, pour la génération future, à une plus véritable intégration régionale, source de stabilité, de développement et de croissance. ■



ASSURANCE
HABITATION
darna
تهنيك عالدار



PROFITEZ DE NOTRE OFFRE EXCLUSIVE !

DARNA EST UNE SOLUTION INDISPENSABLE ET ADAPTÉE À LA SÉCURITÉ DE VOTRE LOGEMENT. AVEC DARNA VOUS ÊTES PROTÉGÉS CONTRE TOUS LES ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SURVENIR, TELS QUE LE VOL, L'INCENDIE, LES DÉGÂTS DES EAUX, LA RESPONSABILITÉ CIVILE...

MIEUX ENCORE, POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION À DARNA, ASSURANCES SALIM VOUS OFFRE L'ASSISTANCE DOMICILIAIRE GRATUITE* POUR LA 1ÈRE ANNÉE QUI CONSISTE EN LA PRISE EN CHARGE DE PROBLÈMES URGENTS DE PLOMBERIE, VITRERIE, ELECTRICITÉ ET SERRURERIE.

(*): OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31/12/2016



Ouided Bouchamaoui
Présidente de l'Utica

Exercer pleinement toutes les prérogatives

Je pense que les Tunisiens attendent du président de la République qu'il exerce pleinement ses prérogatives pour atteindre trois objectifs majeurs au niveau national, international et de la sécurité du pays.

Politique nationale : le président se doit d'être la personne de ralliement de tous les Tunisiens, quelle que soit leur appartenance politique, et jouer un rôle fédérateur pour une plus grande stabilité sécuritaire, politique et sociale du pays, facteurs déterminants pour la réussite de la transition politique et économique du pays qui doit être le fil conducteur de sa politique.

Sécurité : les importantes prérogatives présidentielles en la matière font que les Tunisiens attendent de lui la poursuite de la lutte contre le terrorisme jusqu'à son éradication en renforçant la coordination entre les différents intervenants : armée nationale, police et garde nationale.

Economie : les Tunisiens attendent en général de leur président une concrétisation de leurs aspirations exprimées lors de la révolution et principalement en matière de création d'emplois et de développement régional. Ils espèrent qu'il poursuivra son appui pour l'accélération du rythme d'adoption et de mise en œuvre des réformes économiques nécessaires pour sortir le pays de la crise qu'il traverse. Les chefs d'entreprise lui demandent, quant à eux, de persévérer dans son appui à la lutte effective contre la contrebande et le commerce parallèle, tout en garantissant la continuité de fonctionnement des services publics vitaux. Ils sont persuadés que le chef de l'Etat œuvrera à redonner sa valeur au travail.

À l'international, je pense que les Tunisiens souhaitent que leur pays retrouve la place qui a été la sienne sur la scène internationale depuis l'indépendance. C'est-à-dire un pays non aligné qui joue un rôle effectif dans la stabilisation des relations internationales, notamment dans la région sud-Méditerranée, et qui déploie une diplomatie à égale distance des différents blocs et regroupements économiques et politiques. Ils appellent de tous leurs vœux à l'émergence d'une véritable diplomatie économique. ■

Yadh Ben Achour

Président de la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la Révolution

Paix civile et régime démocratique authentique

1. La paix civile. Tout d'abord, sur le plan de la paix civile, les Tunisiens attendent la poursuite de la vigilance en matière de sécurité et notamment la lutte sans merci contre le terrorisme. Je pense que sur ce plan, tout le monde est d'accord. Il faut reconnaître que les efforts des gouvernements, à partir du gouvernement Mehdi Jomaa, ont eu des résultats positifs.

2. La justice distributive. Ensuite, cette fois-ci sur le plan économique et social, les Tunisiens attendent des mesures concrètes qui améliorent la justice distributive, telles que la reprise de la croissance, la diminution du chômage, la maîtrise du taux d'inflation, la juste redistribution de la richesse nationale par l'impôt, le développement du tourisme, la réduction du déficit budgétaire et de l'endettement de l'Etat, etc. Ce seront là les défis que devront relever tous les gouvernements dans les prochaines années et sur la longue période. Ces réformes, étant donné les implications de leur portée, sont les plus difficiles à mener à bien.

3. La lutte contre la corruption. En troisième lieu, les Tunisiens attendent la poursuite de la lutte contre la corruption et le népotisme aussi bien dans le domaine économique et des affaires que dans celui de la politique ou des médias. Il faut espérer qu'en Tunisie la corruption n'a pas encore atteint l'ampleur qu'elle a connue dans certains pays africains et qui rend le problème quasiment insoluble. Alors que de multiples lois et institutions de lutte contre la corruption ont été créées depuis la Révolution, alors que des dossiers ont été ficelés depuis la fin de l'année 2011, il a fallu attendre que le gouvernement Chahed prenne les initiatives énergiques nécessaires, pour faire démarrer l'action contre la corruption. Pourquoi cette inertie des lois, des juges et des institutions face aux problèmes de la corruption?

4. La consolidation du régime démocratique authentique. Nous avons beaucoup parlé du rétablissement de l'autorité de l'Etat, ce qui veut dire la bonne marche des institutions constitutionnelles représentatives, des organismes administratifs et des tribunaux. Nous avons pris trois ans pour rédiger une constitution en vue de garantir un fonctionnement équilibré d'un régime démocratique parlementaire. Or, le Parlement est dominé par les crises politiques partisans, l'absentéisme et la lenteur de son activité législative. Cela remet en cause l'équilibre constitutionnel, en particulier dans les rapports entre le gouvernement et le Parlement. Parallèlement, il se développe dans notre pays une certaine tendance vers la démocratie «sauvage» en dehors des mécanismes institutionnels. La rue, active au cours des révolutions, n'est pas, ne peut pas être un instrument de gouvernement. Cette démocratie ne répond ni aux exigences d'une démocratie directe, ni à celle d'une démocratie représentative. Notre démocratie est également dominée par le corporatisme et la politisation excessive d'organismes professionnels et syndicaux qui ont largement tendance à déborder leurs compétences. Par ailleurs, un certain narcissisme voyeuriste et populiste anime les partis politiques. Les intérêts à court terme ont la prévalence sur le sens de l'État et la recherche du bien public. L'opinion est bien consciente de ces problèmes. Et l'histoire nous enseigne que les conséquences possibles de telles situations peuvent être extrêmement dangereuses. En effet, si le peuple perd confiance dans ses institutions et ses représentants, non seulement il aura tendance, comme actuellement en Tunisie, à développer le recours aux manifestations spontanées agressives ou parfois même violentes —d'ailleurs très souvent manipulées— mais, ce qui est encore plus dangereux, à accepter ou même à revendiquer le retour du pendule vers notre vieille tradition despotique. ■



Programme "1^{ER} Logement" | Votre Maison vaut plus qu'une Maison



0%

Autofinancement

Pour l'acquisition de votre premier logement sans autofinancement, avec beaucoup de souplesse et à moindre coût... la BNA vous propose le programme "PREMIER LOGEMENT" :

- Une "Dotation Premier Logement" pour couvrir votre besoin en autofinancement est octroyée sous forme d'un crédit remboursable sur 7 ans après une période de grâce de 5. Cette dotation fixée à 20% du coût d'acquisition et plafonnée à 40 000 dinars.
- Un crédit premier logement pour financer les 80% du coût d'acquisition du bien immobilier sur une période allant jusqu'à 20 ans. Ce crédit est plafonné à 160 000 dinars.

خدمات مصممة خصيصاً للشركات.
Un service personnalisé pour
votre entreprise.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn



Fadhel Moussa

Professeur des universités
Ancien doyen de la faculté des Sciences juridiques, politiques
et sociales de Tunis
Membre de l'Assemblée nationale constituante

Léguer une Tunisie apaisée, démocratique, un paysage politique pluraliste mais équilibré

Les Tunisiens attendent du président l'accomplissement de certaines promesses de la campagne électorale, du Pacte de Carthage et de la Constitution dont il est le garant. Il a encore pour cela un demi-mandat. A ce titre, les trois accomplissements suivants me paraissent importants.

1 - Les Tunisiens doutent, ils ont besoin aujourd'hui d'être rassurés, mis en confiance et surtout de renouer avec l'espoir qu'ont fait naître la révolution, la Constitution et l'alternance au pouvoir de 2014. Nombreux sont les citoyens désappointés au vu de la situation générale du pays dont les perspectives leur semblent incertaines. Il faut dissiper un tel sentiment. La pédagogie des « causeries au coin du feu » pratiquée par Roosevelt ou Bourguiba est sûrement bienfaisante mais elle n'est pas suffisante car ce qui est attendu c'est de l'action efficace et des résultats visibles. Le pouvoir exécutif étant « un chœur à deux voix », l'action attendue ne peut se faire par le gouvernement que de concert avec le Président. Toutefois, le sentiment prévalant est que le Président est le chef d'orchestre, le gouvernement est perçu pour l'essentiel comme « précaire », dépendant davantage du chef de l'Etat que de l'Assemblée. Cette allégorie n'est pas appropriée car elle dévalorise le gouvernement. Il est attendu du Président de stabiliser ce gouvernement d'union nationale et de le consolider clairement jusqu'à la fin de ce mandat. Il faut lever toute ambiguïté sur ce point et rendre les perspectives claires, cela le renforcera pour faire face aux défis majeurs qu'il a commencé à relever, notamment la lutte contre la corruption. En effet, un gouvernement ayant le sentiment qu'il est quasiment en sursis permanent est affaibli, ce qui n'échappe pas aux Tunisiens qui, paradoxalement, rechignent à l'instabilité gouvernementale.

En couverture

Quant à l'alternative d'un gouvernement de coalition des deux partis en tête, qui n'est malheureusement pas une hypothèse d'école, ce serait une nouvelle régression qui risque de coûter cher. C'est pourquoi l'esprit de l'«union nationale» élargie, pour cette fin de mandat, doit prévaloir et être renforcé. Je crois que les Tunisiens ne voient pas une autre alternative sérieuse, ne souhaitent pas être mis encore une fois dans «une salle d'attente» pour ce qui reste de ce mandat et ne veulent pas imaginer qu'un éventuel scénario identique à celui qui a conduit à la chute du précédent gouvernement soit envisageable.

2 - Le retour politique «miraculeux» réussi par BCE depuis mars 2011 et qui l'a conduit à la magistrature suprême en décembre 2014 avec, quoi qu'on en dise, une habile main haute sur le gouvernement et même sur l'Assemblée, s'est malheureusement estompé suite à l'implosion entre ses mains du parti qu'il a créé et qui l'a aidé à réaliser cet exploit historique. Ce gâchis a été d'autant plus amer car conséquent à une considération subjective qui a eu raison de la clairvoyance, du bon sens et de l'objectivité. L'espoir était que le Président finirait par se convaincre que les conséquences seraient troublantes, débordantes et coûteuses. En effet, les Tunisiens, à tort ou à raison, ont montré qu'ils n'acceptent ni le mélange des genres ni l'amalgame entre le centre et la périphérie dans les affaires de l'Etat. Toutefois, j'ai ressenti que beaucoup de Tunisiens espèrent un rattrapage en vue d'un nouveau rééquilibrage du paysage politique, aujourd'hui compromis, vu que la scène n'offre plus qu'un parti dominant. Une nouvelle initiative ouvrirait une perspective pour rétablir, sur une nouvelle base, un nouvel équilibre dans l'esprit de celui réalisé en 2014. Cela contribuerait à prévenir le risque de renouvellement du scénario du 23 octobre 2011, compte tenu de la fragmentation actuelle du paysage politique et de l'échec de nombreuses tentatives de coalition entre partis soutenues pourtant par les Tunisiens et, malheureusement, de toute perspective crédible de cet ordre. A cœur vaillant rien n'est impossible!

3 - Les Tunisiens croient et sont attachés à l'Etat de droit. Ils n'acceptent plus d'être déconsidérés, leurs droits violés, leur liberté confisquée et leur dignité bafouée. Ils insistent sur la garantie de leurs droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et sur l'égalité équilibrée par la discrimination positive. En un mot, ils revendiquent un statut de citoyens libres dans une société juste. Ils estiment qu'il s'agit là du seul acquis réel issu de la révolution. Ils n'hésiteraient pas à se révolter si une régression survenait. Ils attendent que les garanties constitutionnelles soient actionnées, les lois organiques prévues promulguées, les institutions constitutionnelles en souffrance mises en place. Cela relève de la fonction de « veille du Président de la République au respect de la Constitution» (article 72), pour laquelle il est outillé. A cette fin, le chef de l'Etat dispose de : la priorité dans l'initiative des lois ; le droit de déférer les lois au contrôle de constitutionnalité, qu'il a manqué malheureusement d'exercer, du moins concernant une loi aussi fondamentale que la loi organique sur la Cour constitutionnelle très sérieusement contestée; le droit de veto sur les lois, etc. Il est attendu qu'il s'y emploie, dès à présent, pour qu'à la fin de son mandat, le chapitre sur les dispositions transitoires de la Constitution devienne caduc. Un terme serait ainsi mis à tout ce qui est provisoire et transitoire, ce qui tiendrait lieu d'une annonce de la fin de la transition démocratique au moins constitutionnelle. La complétude constitutionnelle serait de ce fait accomplie. Faut-il rappeler qu'il s'agit là d'une priorité inscrite dans le Pacte de Carthage d'août 2016?

Le Président a deux ans et demi pour la reconquête de la partie de l'acquis qui lui a échappée et refaire ce qu'il a accompli d'avril 2012 à décembre 2014 et qui a permis l'alternance au pouvoir, cet exploit incontestable que l'Histoire retiendra même s'il a été terni par ce goût d'inachevé. Son nouveau challenge est de ce fait hautement politique : léguer une Tunisie apaisée, un paysage politique pluraliste mais équilibré et débarrassé du risque sérieux de l'omnipotence d'un parti qui gagnerait à poursuivre sa familiarisation avec l'Etat civil fondé sur la citoyenneté, la volonté du peuple et la primauté du droit ; une Tunisie démocratique, des droits et des libertés universels et de leur ancrage dans la société ; une Tunisie ne devant qu'aller toujours de l'avant. ■

PRENEZ DE LA HAUTEUR PASSEZ AU PICKUP.


SSANGYONG
Be yourself !



GARANTIE
3 ANS
OU 100 000 km



Ssangyong Tunisie



ssangyong-tunisie.com

SOTUDIS
Chemin de réussite

TUNIS
Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX
Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE
Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES
Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 75 270 044 - 75 277 560
Fax : (+216) 75 274 151

Les grandes surprises de Youssef Chahed pour le budget 2018

« L'échéance du 26 août, date anniversaire de son entrée à la Kasbah, approche à grands pas. Comment Youssef Chahed bouclera-t-il sa première année de chef de gouvernement ? Mais, surtout, comment abordera-t-il la seconde et avec quelle équipe et quels atouts ? Remaniement, lutte contre la corruption, création d'un Titre III, dédié PPP, dans le budget de l'Etat et retour sur la visite à Washington DC : les confidences de Youssef Chahed. »

Remaniement

La grande question qui taraude le pays : à quand le remaniement ministériel ? Qui partent, qui restent et qui arrivent ? Youssef Chahed ne cède pas aux pressions exercées de toutes parts et ne semble pas pressé pour y procéder. « Je suis pour la stabilité du gouvernement, confie-t-il à Leaders. Un remaniement doit être bien réfléchi, sur la base d'une bonne évaluation et surtout en fonction des objectifs. S'il y a des faiblesses, il va falloir y parer. Pour le moment, la question qui se pose est celle des postes vacants à pourvoir. Tout se fera dans la sérénité, à pas sûrs, et sans précipitation. »

Lutte contre la corruption

« Nous ne faisons que commencer, affirme Youssef Chahed. Le projet de loi sur l'enrichissement illicite sera très bientôt soumis à l'ARP. La numérisation de l'économie est lancée. Nous nous attaquons aux marchés

publics et au suivi des corps de contrôle ainsi qu'aux inspections dans les ministères et organismes publics. Une structure dédiée au suivi de l'ensemble de ce dossier est mise en place au sein de la présidence du gouvernement. Un effort exceptionnel sera fait à travers le budget de 2018 pour effectuer de nouveaux recrutements en faveur des corps de contrôle et d'inspection, en escomptant un bon retour sur investissement sur la base des résultats de leurs missions. En outre, nous nous emploierons à améliorer les conditions matérielles et de travail des magistrats et à renforcer les effectifs du pôle judiciaire financier. La politique de lutte contre la corruption ne fera que s'intensifier... Nos plans sont précis et montreront bientôt leur efficacité. »

Le budget 2018

« Il sera très difficile à boucler, déplore le chef du gouvernement. Jusque-là, le modèle adopté a montré toutes ses limites et s'est essouffé. Nous procédions à de simples

ajustages avec des recours fréquents à l'augmentation des taxes et la réduction des projets de développement. Toute notre attention était focalisée sur le bouclage financier et non la dynamique escomptée. Cela ne peut plus marcher. Nous devons changer les paradigmes économiques et transformer les menaces budgétaires en opportunités attractives. D'où l'idée de créer un Titre III du budget et de miser sur les concessions et le Partenariat Public-Privé. »

L'innovation Titre III

« Si le premier est dédié au fonctionnement et le deuxième au développement, le troisième titre que nous voulons créer sera consacré à l'implication du secteur privé dans le cadre des concessions et des projets de partenariat public-privé (PPP). La Tunisie dispose d'un site exceptionnel et l'Etat jouit d'un patrimoine foncier, en terrains à bâtir et terres agricoles, très important dont n'avons pas su jusque-là tirer profit. Rien qu'aux Berges du Lac, nous venons de récupérer, à

la faveur de la confiscation, pas moins de 25 ha. Le déplacement de l'aéroport de Tunis-Carthage mettra à disposition plus de 800 ha, au cœur même de la capitale. Partout dans les villes et régions, des terrains sont disponibles pour accueillir de nouvelles cités urbaines, des cités médicales, des centres commerciaux, culturels, d'animation et de loisirs. Des domaines agricoles entiers n'attendent que de nouveaux investisseurs pour les développer. Nous avons d'ores et déjà élaboré les études nécessaires pour choisir un premier lot d'une cinquantaine de grands projets structurants et lancer un appel national et international de manifestation d'intérêt pour leur réalisation. Imaginez toute la dynamique nouvelle qu'apportera ce nouveau concept, conjugué au dynamisme du secteur privé et au partenariat ouvert à des investisseurs étrangers pour booster la croissance, créer des emplois et générer de la valeur, à très court terme déjà ! »

La visite à Washington

Youssef Chahed estime qu'elle était nécessaire et utile. « Ce que j'en retiens le plus, c'est que la Tunisie a beaucoup d'amis aux Etats-Unis et

tous les dirigeants que j'ai pu rencontrer sont bien disposés à nous soutenir. A la Maison-Blanche, comme au Pentagone, aux ministères du Trésor et du Commerce, et encore au Congrès, à la Fondation Heritage, à l'Institut de la paix et à la Chambre de commerce, j'ai perçu la même attitude favorable qu'il nous appartient de saisir. De réelles opportunités s'offrent à nous. Un long travail soutenu et assidu est nécessaire pour les convertir en réalisations. »



Lettre de Bourguiba à Mathilde Pardon pour les sacrifices que tu as endurés

La célébration de la naissance, le 3 août 1903, du « Combattant Suprême », le président Habib Bourguiba, a toujours été marquée par la publication sur *Leaders* d'un document exclusif, jusque-là inédit. En puisant dans l'inestimable trésor des lettres adressées par Bourguiba aux siens, aujourd'hui conservées aux Archives nationales, on découvre de nouveaux traits significatifs de son caractère, de sa vision et de son leadership. Dans cette lettre datée du 21 mars 1937 et destinée à sa « femme chérie » Mathilde Clémence Lorain (Moufida), il la rassure sur son état de santé, à la veille d'une intervention chirurgicale qu'il devait subir, à savoir l'ablation de l'appendicite. Mais, aussi et surtout, il lui clame son amour. Affectueusement, Bourguiba lui écrit: « Dis-toi bien que tes souffrances, je ne les ai jamais ignorées et elles n'ont fait que te grandir dans mon amour et mon estime, je dirais même dans mon admiration ! Aussi, toutes les fois que, sans le vouloir, je t'ai fait souffrir, j'ai toujours ressenti l'instant d'après un gros remords que mon amour-propre n'a pas laissé parfois apparaître, mais qui n'en existait même pas. » Qui exprime plus bel hommage reconnaissant à sa femme ? Qui parmi tous les dirigeants arabes a été dans cet élan affectueux et sincère, dans la demande du pardon à son épouse ? Un document qui prend encore plus de valeur, à la faveur de la célébration, ce 13 août, de la fête de la Femme, une fête très bourguibienne.

Midi, dimanche, Paris, le 21 mars 1937
Ma femme Chérie,

Je viens d'arriver chez la maisonnée avec un gros lapin, et tout ce qu'il faut pour... J'ai voulu que mon dernier repas avant d'entrer à l'hôpital soit avec Grand-mère et Charlotte.

C'est un peu comme si c'était avec toi. Je suis si faible devant l'affection des miens. Mais j'aurais du courage comme j'en ai toujours dans les moments douloureux de ma vie si tourmentée.

L'essentiel, c'est que tu en aies autant, que tu sois digne de moi afin que notre fils soit digne de nous. Donc, cet après-midi, j'irais dire au revoir à tous les camarades du quartier — rendez-vous à Caprilode — et vers 6 heures, j'entrerai à l'Hôpital franco-musulman de Bobigny où je passerai ma première nuit dans une salle particulière que les amis de là bas — j'en ai partout — m'ont déjà préparée. Le lendemain, lundi, on me fera ma toilette et, l'après-midi vers 16 heures, l'opération.

Il faut absolument que je me débarrasse une fois pour toutes de cette appendicite chronique qui serait la cause essentielle de mes difficultés avec mon tube digestif. L'examen radiographique a été net, l'examen clinique fait par le chirurgien chef de l'Hôpital ne l'a pas été moins. Alors il fallait prendre une décision : je l'ai prise.

Les risques — il y en a toujours — sont réduits au minimum, c'est-à-dire à presque rien. L'anesthésie générale se fera avec une piqûre intraveineuse qui m'endormira pour plusieurs heures dans un sommeil profond qui paraît-il n'est nullement désagréable. Le tout me prendra une quinzaine de jours ou une vingtaine de jours tout au plus, y compris la convalescence. Ce sera pour moi la seule façon d'avoir un peu de repos, ce repos que je cherche depuis des années et que je n'ai pas pu trouver.

En tout cas mardi, tu recevras un télégramme pour te donner le résultat de l'opération. Comme cela, tu pourras me suivre de loin et, moi, j'aurais l'impression que tu es avec moi, et ce sera pour moi un grand réconfort moral.

Quant à toi, il ne faut pas te faire trop de mauvais sang. Il ne faut pas que l'avenir soit pour toi une cause de souci ou d'inquiétude. Mon frère Sidi Mohamed, que j'ai toujours trouvé dans les moments critiques de mon existence, est capable de tous les sacrifices et de tous les dévouements. Il n'est pas très expansif, il est parfois lointain et bourru, mais c'est un cœur d'or sur lequel on peut compter.

Quant à moi, il me reste, dans cette lettre qui ne sera pas la dernière, à te demander bien pardon pour tous les sacrifices, toutes les privations, toutes les souffrances que je t'ai infligés, à cause de ma vie politique, de mon idéal, des nécessités impérieuses de la lutte que j'ai menée pour améliorer



le sort de mes compatriotes et de ma patrie et leur inculquer le sens de la vie et de l'honneur.

Toutefois, dis-toi bien que tes souffrances, je ne les ai jamais ignorées et elles n'ont fait que te grandir dans mon amour et mon estime, je dirais même dans mon admiration ! Aussi, toutes les fois que, sans le vouloir, je t'ai fait souffrir, toutes les fois que je t'ai fait pleurer, j'ai toujours ressenti l'instant d'après un gros remords que mon amour-propre n'a pas laissé parfois apparaître, mais qui n'en existait même pas.

Et j'ai toujours cherché, d'une façon ou d'une autre, à me racheter non seulement à tes yeux mais surtout aux yeux de ma conscience.

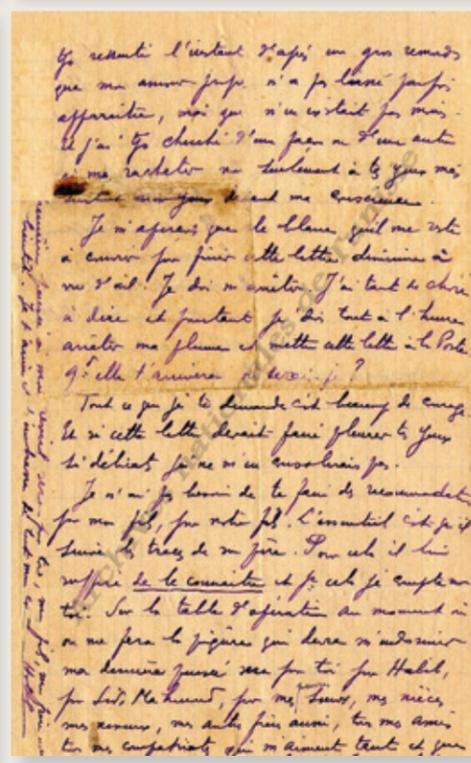
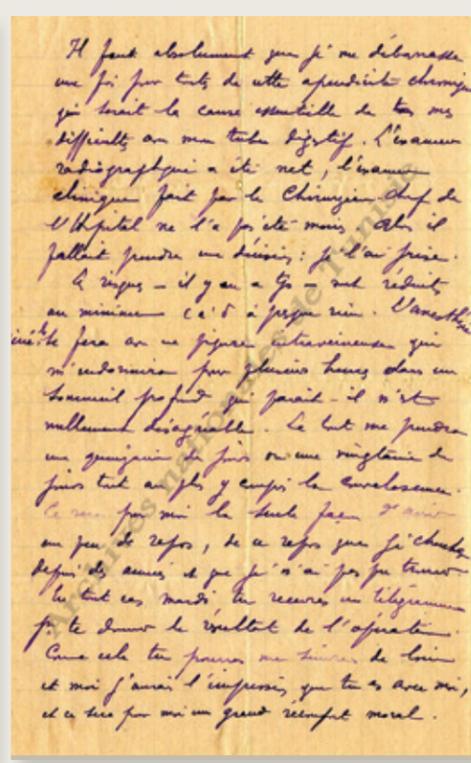
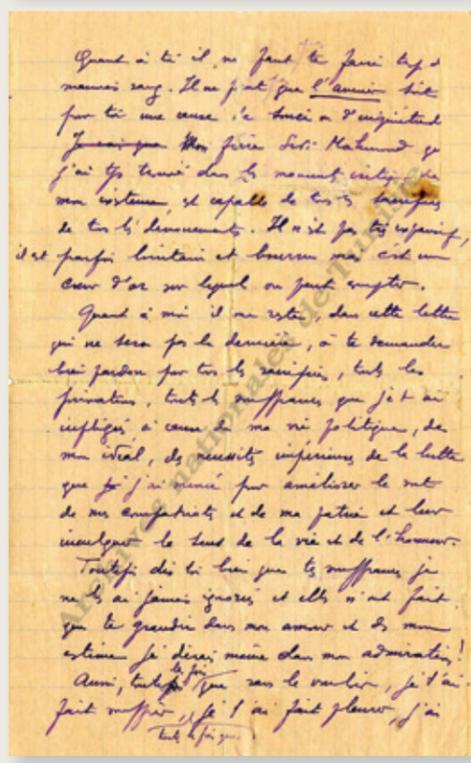
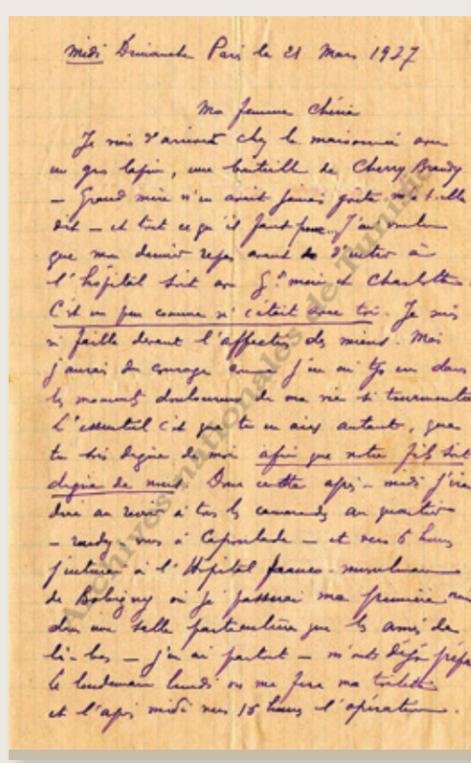
Je m'aperçois que le blanc qu'il me reste à couvrir pour finir cette lettre diminue à vue d'œil. Je dois m'arrêter. J'ai tant de choses à dire et pourtant je dus, tout à l'heure, arrêter ma plume et mettre cette lettre à la Poste. Quand elle t'arrivera, où serais-je ?

Tout ce que je te demande, c'est beaucoup de courage. Et si cette lettre devait faire pleurer tes yeux si délicats, je ne m'en consolerais pas.

Je n'ai pas besoin de te faire de recommandations pour mon fils, pour notre fils. L'essentiel c'est qu'il suive les traces de son père. Pour cela, il lui suffira de le connaître et pour cela je compte sur toi. Sur la table d'opération, au moment où on me fera la piqûre qui devra m'endormir, ma dernière pensée sera pour toi, pour Habib, pour Sidi Mohamed, pour mes pauvres sœurs, mes nièces, mes neveux, mes autres frères aussi, tous mes amis, tous mes compatriotes qui m'aiment tant et que j'ai servis avec dévouement et loyauté. Encore un baiser.

La première pensée à mon réveil sera pour toi, mon fils, mon frère, etc. A Bientôt. Je t'aime et je t'embrasse de tout mon cœur.

Habib





Tunisia Bay Mall

Offrir à Tunis le plus grand mall d'Afrique qu'elle mérite



La pièce maîtresse est confirmée ! Tunisia Bay Mall, promu par le groupe Loukil et ses partenaires, notamment chinois, sur les rivages de Raoued est sur les rails. C'est ce qui donnera au projet du Port financier de Tunis le tout premier début de réalisation. Le Port financier de Tunis, s'étendant sur plus de 523 ha, devra drainer des investissements de plus de 3 milliards de dollars pour faire de la capitale l'un des plus grands centres financiers. Il accueillera les sièges et bureaux d'institutions et compagnies financières, des établissements d'enseignement dédiés et des aires de vie et de loisirs appropriés, le tout avec de premières marques internationales et le grand luxe. La réalisation du projet, annoncé en février 2009, puis sans cesse relancé, comme en novembre dernier par le chef du gouvernement Youssef Chahed, attend cependant le démarrage effectif de ses chantiers principaux. Voilà ce qui s'accélère grâce à Tunisia Bay Mall.

Au cœur de ses différentes composantes figurent en effet un grand mall, adossé à un hôtel de haut standing, des résidences et un centre d'affaires, avec en perspective, rien que pour sa gestions, près de 1 000 emplois en vitesse de croisière, sans parler de près de 6 000 autres emplois générés par les différents commerces et autres activités. «C'est parti pour notre part, annonce à Leaders Bassem Loukil. Le projet est bouclé, le montage financier est finalisé, les études sont poussées et l'entreprise a été sélectionnée. Le premier coup de pioche ne saura plus tarder !» De son long séjour d'études et de travail aux Etats-Unis, mais aussi de ses multiples voyages autour du monde, il a développé un sens particulier de ces grands ensembles structurants. Toute la vision est de penser avenir, innovation, attractivité et fonctionnalité.

Un tour de table à la dimension du projet et la 1ère entreprise mondiale de BTP pour la construction

«Le montage financier, explique-t-il, a été réalisé en noyau central dans le cadre d'un partenariat entre notre groupe et la Banque de Chine pour le commerce et l'industrie (Icpci). D'autres investisseurs se joignent à nous. Ce tour de table réunit des actionnaires de premier plan et garantit le financement nécessaire. C'est ainsi qu'outre nos apports respectifs, l'Icpci mobilisera pas moins de 65 millions de dollars, soit près de 157 MD. Marque d'intérêt, la présidente de cette très grande banque à vocation internationale a tenu à se rendre en personne à Tunis pour signer le contrat.»

«Plus encore, poursuit-il, soucieux de qualité, d'efficacité et de délais, nous avons confié les travaux de construction à la compagnie publique chinoise China State Construction Engineering Corp (Csecc), qui est classée N°1 mondiale en termes de projets réalisés et de taille de chantiers. Elle apportera son know-how et son engineering,





mais tous les corps de métiers seront tunisiens. Tous les contrats ont été signés et d'ores et déjà, les équipes chinoises d'études et de préancement sont à Tunis. Il s'agit là d'atouts précieux qui rassurent quant à l'aboutissement et de la réussite du projet.»

Tout un univers attractif

Il ne s'agit pas pour Bassem Loukil de construire du bâti et de l'affecter aux différents usages, mais de créer un environnement, une ambiance et un cadre de vie pour les générations de demain durant les décennies à venir. Tout est dans ce concept.

Au cœur de Tunisia Bay Mall, le plus grand centre d'animation et la plus grande destination touristique d'Afrique qui seront édifiés sur un terrain de 8 ha, avec pas moins de 100 000 m² couverts sur 4 étages, et un parking pouvant accueillir jusqu'à 1.200 voitures. L'immense centre commercial de shopping, de conférences et de loisirs sera le point de convergence pour l'ensemble du Port financier de Tunis. On y trouvera un hypermarché des plus approvisionnés, une galerie commerciale et de boutiques de grandes marques, des salles de cinéma, des aires dédiées aux enfants, un aquarium, une fontaine musicale et autres espaces de restauration. *«Aux abords seront aménagées des aires de loisirs attractives pour toutes les tranches d'âge, souligne Bassem Loukil. On ne viendra pas à Tunisia Bay Mall uniquement pour le shopping, mais aussi pour se relaxer, et passer d'agréables moments, seul ou en famille et avec les enfants. Personne ne s'en lassera.»*

En toute proximité sera érigé un hôtel 5 étoiles sous une prestigieuse enseigne internationale, avec une vue superbe sur le parcours de golf mais aussi le golfe de Tunis. *«La marque choisie s'y exprimera dans sa totale conception et image. Depuis les études architecturales jusqu'à la décoration et l'ameublement, puis la formation du personnel et la gestion, affirme Loukil. Ce partenariat intégral permettra d'offrir au client un vrai cadre d'hébergement, gastronomie, de congrès et autres prestations de très haut standing.»*

Dans cette tour, des étages seront réservés à des suites résidentielles. Elles sont destinées à des clients appelés à effectuer de moyens et longs séjours professionnels à Tunis, soucieux de bénéficier des prestations de top niveau.

Tunis le vaut bien

« Ça sera notre contribution à la réalisation du Port financier de Tunis, mais aussi à la modernisation de la Tunisie tout entière, souligne Bassem Loukil. Notre pays mérite bien un nouveau pôle de shopping, de conférences, d'hébergement et de loisirs, comme le lui offrira Tunisia Bay Mall dans toute son excellence.» 

Pouvoir et contre-pouvoir : le schéma tunisien



 Habib Touhami

La Tunisie vit depuis soixante ans sous un régime politique particulier dans lequel le contre-pouvoir politique est exercé par l'Uggt et non par l'opposition politique, qu'elle soit parlementaire ou non. Ce fut le cas du temps du parti unique et du « front national », et c'est encore le cas aujourd'hui en dépit du pluralisme et de la démocratie. Il est vrai que dans aucun autre pays arabe ou similaire, hormis le Soudan à quelques moments de son histoire, le pouvoir politique n'a eu à se frotter à un syndicat de la légitimité, de l'influence et du prestige de l'Uggt. De nombreuses voix s'élèvent cependant pour juger ce schéma obsolète et régressif. Certaines, plus radicales, désignent l'Uggt comme la source principale de la dégradation de l'autorité de l'Etat et de la récession économique.

L'existence de contre-pouvoirs ne devrait même pas se discuter. Tout pouvoir appelle à l'émergence d'un contre-pouvoir pour ne pas verser de lui-même dans l'arbitraire ou l'autisme. C'est en quoi deux notions assez différenciées comme « opposition » et « contre-pouvoir » convergent. Ce principe de base vaut en tout cas pour toutes les formes de pouvoir. Il y a en effet autant de contre-pouvoirs que de pouvoirs (politique, économique, social, etc.). Chaque type de contre-pouvoir devrait limiter son action au champ qui lui est prédestiné pour ne pas empiéter sur le champ d'action « naturel » d'autrui. Mais si l'autrui en question est défaillant, inaudible ou incapable de mobiliser, la faute lui incombe d'abord et non pas au contre-pouvoir qui déborde et qui remplit le vide.

L'intrusion de l'Uggt dans le champ proprement politique, encore que tout soit politique, obéit à cette logique. Elle ne résulte nécessairement pas d'une tendance hégémonique de la centrale syndicale comme on pourrait le croire, mais de l'incapacité des autres types de contre-pouvoir (élus, partis politiques, médias et société civile) à jouer leur partition. Mais elle pourrait résulter tout aussi bien de ce curieux comportement cyclothymique qui consiste à faire appel à l'Uggt dès qu'une grave crise politique se déclenche pour la « congédier » et l'expulser du champ politique une fois la crise dénouée. Il y a de l'incohérence et de la duplicité dans ce comportement et plus encore, une forme de condescendance et de mépris de classes que les ci-devant réservent aux sans-culottes.

Pour que la situation se clarifie sans que l'apport spécifique de chacun des contre-pouvoirs soit détourné ou remis en cause, il faudrait d'abord dépasser la tentation simpliste qui consiste à édifier des barrières domaniales qu'aucune partie prenante ne respectera. Il faudrait ensuite vivifier tous les champs et les irriguer par des débats de fond portant sur les problématiques qui les concernent directement. Celui de l'Uggt reste trop miné par l'accumulation de problèmes socioéconomiques non résolus. Seule la politique contractuelle est de nature à le déminer et à constituer ainsi le complément indispensable à la vie démocratique dans notre pays. Mais ni le pouvoir politique, ni l'opinion publique, ni les médias ne semblent conscients de cette interrelation, trop obnubilés qu'ils sont par l'électorisme et les luttes partisans pour le pouvoir. 

Bfpme et Maxula Gestion

Mieux répondre aux besoins de financement des PME tunisiennes



Comment renforcer les fonds propres des petites et moyennes entreprises financées par la Bfpme et qui cherchent soit à surmonter des difficultés passagères, soit à accéder à un palier supérieur de leur développement? Les engagements de la banque vis-à-vis des entreprises concernées étant plafonnés, il faudrait donc envisager d'autres solutions. C'est ce que Slim Fériani, P.D.G. de la Bfpme, et Raouf Aouadi, P.D.G. de Maxula Gestion, s'emploient à trouver.

A la faveur d'un protocole d'accord signé fin juillet dernier entre les deux parties, il s'agit d'analyser en profondeur la situation des PME concernées et de discuter avec leurs dirigeants les meilleurs moyens pour les renflouer. « La Bfpme, qui a déjà financé plus de 1 600 projets depuis sa création en 2005, assure un suivi attentif et rapproché aux entreprises, procédant à un diagnostic régulièrement mis à jour, déclare Slim Fériani. Sur cette base, celles qui nécessitent un appoint à leurs fonds propres ainsi que conseil et appui feront l'objet d'une analyse commune avec Maxula Gestion.»

«D'autres alternatives s'offrent et les modes de financement sont nombreux, souligne pour sa part Raouf Aouadi. Outre la prise de participation au capital, on peut envisager la formule des obligations convertibles en actions ou celle des titres participatifs et autres.»



Le plus important pour Fériani et Aouadi, c'est d'apporter à l'entreprise le conseil et d'enrichir son savoir-faire managérial, tout en lui procurant les ressources financières indispensables de la manière la plus appropriée. L'ultime objectif est que l'entreprise réussisse sur tous les plans : création d'emplois, création de la valeur, développement à l'international et pérennité.

Depuis son arrivée tout récemment aux commandes de la Bfpme, Slim Fériani, qui aligne une longue expérience à la City (Londres), agit simultanément sur deux tableaux. Il renforce les fondamentaux de la banque et ses bonnes pratiques, mais aussi multiplie les ponts avec le marché financier tunisien, le tout en appui à la PME. D'ores et déjà, et grâce aux premiers contacts et échanges entrepris récemment entre Maxula Gestion et la Bfpme, en prélude à la signature de l'accord de partenariat en question, pas moins de quatre PME clientes de la Bfpme sont dans le pipe, avec des diagnostics préliminaires déjà réalisés et des solutions appropriées qui seront mises en place très prochainement.

Il est à signaler que la Bfpme a identifié, sur la base de l'expertise de ses 21 bureaux régionaux, 30 PME clientes de la banque qui constitueraient la première vague d'entreprises à pouvoir bénéficier de ce partenariat, soit dans le cadre du financement de leur développement ou de leur restructuration.

Garantie

3 ans

The Creative Life

TCL

Economie



Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV ANDROID IPTV



Android 4.4 : Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.



Android 5.1.1 : L'Android 5.1.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.



Dynamic Contrast Ratio : Apportez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech : Une technologie d'amélioration avancée des couleurs élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led : Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



IPTV Standard / Electro IPTV : Profitez de plus que 2000 chaînes en streaming et une bibliothèque de 5000 films.



N° Vert 80 100 500

Quel avenir pour les banques publiques en Tunisie ?

Elyès Jouini

L'Etat doit se désengager pour jouer son rôle de régulateur



Rim Tekaya

« Chercher un partenaire pour les banques publiques, pour quoi faire ?

s'interroge Elyès Jouini. Si c'est pour qu'il apporte une culture et des méthodes nouvelles, alors il faut accepter de lui céder le gouvernail et c'est là qu'est le vrai débat. Et la fusion ? « Ce n'est pas en soi une solution », affirme-t-il. « L'Etat est, par construction, déclare-t-il à Leaders, un mauvais manager d'entreprise. Rien ne l'empêche, en théorie, de demeurer actionnaire mais sans interférer dans le management. Cela reste cependant de la théorie. Pour moi, le rôle de l'Etat est donc de se désengager du secteur pour jouer son rôle de régulateur et de garant du bon fonctionnement des institutions. » Interview. →

Quel est le bilan de la situation des banques publiques en Tunisie ? Quels sont les éléments majeurs identifiés du full audit et quelles sont les conséquences ?

Les trois grandes banques publiques sont, depuis longtemps déjà, des géants aux pieds d'argile. Le pôle bancaire étatique, qui comprend également la BTS, la Bfpme, ainsi que des participations minoritaires dans sept autres banques, est notoirement sous-performant : au total, les ratios de solvabilité sont insuffisants, les fonds propres également, l'ampleur des passifs, notamment touristiques, est difficile à mesurer tant il est abyssal, et... les modes de gestion sont parfois d'un autre temps. Je ne veux pas pointer du doigt telle ou telle banque car c'est l'ensemble du secteur qui nécessite l'attention des décideurs et surtout des actions concrètes et rapides. Certaines de ces banques ont atteint le statut de « Too Big to Fail » et la Banque centrale se trouve prise en otage par des refinancements incessants mais indispensables pour éviter l'arrêt de l'économie.

Pourquoi le bilan actuel n'est-il pas aussi positif que celui des années 1970-1980 ?

Les années 90 ont été celles de l'ouverture de notre économie, une économie qui n'avait pas été préparée à cela et dans laquelle quelques « capitaines d'industrie » avaient pu construire de grands groupes, en apparence (et seulement



en apparence) solides, mais de fait protégés par un modèle économique protectionniste, corporatiste et quasi monopolistique. A commencé alors une fuite en avant car, face à la concurrence étrangère tous azimuts, il fallait créer de toute urgence une nouvelle génération d'industriels et de promoteurs. Cependant, l'intérêt de la clientèle a été placé au-dessus de l'efficacité économique, que ce soit dans l'attribution des diverses licences, l'attribution des marchés, le respect des règles de la concurrence, et surtout... l'attribution des financements. Le pouvoir s'est ainsi appuyé sur l'argument de l'efficacité économique pour justifier l'émergence de ces nouveaux « champions » mais sans mettre en œuvre les mécanismes qui garantissent cette efficacité: analyse approfondie des risques, des garanties, suivi rapproché des investissements...

Que reproche-t-on à la STB, BH et BNA ? Les banques publiques qui sont censées financer les secteurs en difficulté se sont révélées incapables de jouer leur rôle de bras financier de l'Etat. Pourquoi ?

Elles l'ont joué pleinement. Elles ont été, pour leur plus grand malheur, le bras financier de l'Etat. C'est l'Etat (ou ce qui en tenait lieu) qui a été un mauvais actionnaire de ces banques car son regard et les investissements pertinents de son point de vue étaient ailleurs. Ce que l'on peut leur reprocher aujourd'hui est tout simplement de ne pas être en mesure de financer l'économie en raison même des errements passés qui pèsent lourdement sur leur bilan. Ce que l'on peut également reprocher au secteur dans son ensemble, c'est ce poids trop important de l'Etat : qui peut garantir que nous sommes désormais prémunis contre les errements passés ? Comment expliquer que les banques privées s'en sortent autrement mieux tout en finançant largement l'économie et l'Etat !

Plusieurs scénarios se présentent concernant l'avenir des banques publiques en tenant compte des restrictions de la restructuration bancaire. Tout d'abord, qu'exige la restructuration bancaire demandée ? Un premier scénario:

la fusion des banques, concurrence avec le secteur privé. Quels sont les préalables et les conditions nécessaires pour ce procédé ? Sont-ils réunis dans le cas de la Tunisie ? Une autre possibilité : la privatisation/l'entrée d'un partenaire stratégique et d'un partenaire technique. Les banques peuvent-elles se réformer par elles-mêmes ? La sortie de l'Etat serait-elle une opportunité ? En particulier si l'opération de cession de ces banques s'opère sur le marché boursier. Comment ?

L'entrée d'un partenaire stratégique au capital est régulièrement évoquée et pas seulement dans le secteur bancaire. Il y a des exemples particulièrement réussis : qui se souvient, par exemple, qu'avant Attijari, il y avait la Banque du Sud et son cortège d'insuffisances et d'inefficacité ? D'autres tardent à faire leurs preuves telle la Star. Car la question principale est : un partenaire pour quoi faire ? Si c'est pour qu'il apporte une culture et des méthodes nouvelles, alors il faut accepter de lui céder le gouvernail et c'est là qu'est le vrai débat. La fusion en soi n'est pas plus une solution. Ce qu'exige avant tout la restructuration, c'est une gestion sérieuse du passif et des risques qui soit faite selon les normes de la profession et non pas au gré des débats politiques. Il est dans l'intérêt de l'Etat et du contribuable que les banques jouent leur rôle de banques. Soutenir artificiellement des acteurs économiques carbonisés ne protège qu'illusoirement l'emploi et constitue un poison pour notre économie. Cependant, cacher nos insuffisances dans les bilans des banques ne nous rend pas plus performants, bien au contraire. Ainsi, pour être en mesure de financer l'économie, ces banques doivent être en mesure de « nettoyer l'économie » en nettoyant leurs bilans comme on nettoie un jardin de ses mauvaises herbes avant de planter de nouveau.

Quelle serait la capacité des banques publiques à financer l'économie et quels sont les obstacles qui se présentent ?

Les obstacles sont en termes de culture et de compétences mais j'ai confiance en la capacité des institutions et de leurs collaborateurs à se régénérer dès lors que

le cap et les perspectives sont clairs. Encore une fois, Attijari en est un excellent exemple.

La réforme des banques publiques permettra-t-elle de résoudre la question du financement de l'économie ?

La réforme des banques publiques est l'un des deux pieds sur lesquels repose le financement de l'économie. Le second est la réduction des déficits publics car une grande partie de la liquidité est absorbée par le financement de l'Etat. C'est cet assèchement de la liquidité qui a concentré tous les investissements sur des industries au cycle court et essentiellement basées sur les importations, aggravant de jour en jour le déficit commercial et celui de la balance des paiements. Le glissement du dinar en est la conséquence inéluctable et se poursuivra jusqu'à ce que la consommation se réoriente vers plus de production locale, ce qui ne sera possible qu'avec des investissements locaux conséquents. Ce cercle vicieux ne pourra être rompu que par la réduction des dépenses publiques car la paix sociale ne s'achète pas avec de la monnaie dégradée ; de même que l'histoire nous a montré qu'elle ne s'est pas plus achetée, par le passé, avec des diplômes dégradés.

Quelle serait l'intervention de l'Etat dans l'activité bancaire ?

L'Etat est, par construction, un mauvais manager d'entreprise. Rien ne l'empêche, en théorie, de demeurer actionnaire mais sans interférer dans le management. Cela reste cependant de la théorie. Pour moi, le rôle de l'Etat est donc de se désengager du secteur pour jouer son rôle de régulateur et de garant du bon fonctionnement des institutions. Ce désengagement passe donc par l'ouverture du capital de ces banques en offrant la possibilité à des acteurs aux compétences éprouvées (nationaux ou internationaux) d'en prendre le contrôle. Pour être attractive, il faudra probablement, au préalable, avoir le courage de nettoyer les bilans. En luttant contre la corruption, ce gouvernement a démontré qu'il n'était pas dépourvu de courage. ■

R.T.

LES PROS DU BUREAUX

VOTRE PLACE EST ICI



Depuis 1984

- ✓ 20 000 Clients satisfaits
- ✓ 1 Millions de chaises vendues
- ✓ 100000 bureaux vendus



La Tunisie consolide son engagement envers l'appui aux micro, petites et moyennes entreprises



La Tunisie a célébré le mardi 11 juillet 2017, avec l'appui du Pnud, la Journée internationale des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (Mpme)

Bonne nouvelle : la première Journée internationale des Mpme a été célébrée à Tozeur, le mardi 11 juillet 2017. Intitulée «*Le financement de la petite entreprise, levier du développement durable local*», la conférence qui a mis cette Journée internationale à l'honneur a été organisée sous le patronage du secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle et à l'Entrepreneuriat et en partenariat avec le Pnud, la Conect, Zitouna Tamkeen, la BAD et la BTS.

L'événement a réussi à réunir toutes les parties prenantes engagées dans l'appui au développement des Mpme, qu'elles soient issues d'institutions publiques-privées ou d'organisations de la société civile. Surtout, grâce à la participation de membres et de représentants d'institutions de renom, les concertations qui ont nourri la conférence et les différents panels qui s'y sont tenus auront permis d'aboutir à une déclaration d'engagement intégrant un plan de recommandations en faveur d'un meilleur accès au financement de la petite entreprise.

Robuste appui au gouvernement tunisien pour soutenir les Mpme

La question de l'emploi est une des priorités du gouvernement tunisien. Le Pnud, en effet, intègre dans l'éventail de ses domaines d'intervention la question essentielle de la stimulation du tissu économique des très petites entreprises issues du secteur privé, à laquelle il accorde une attention particulière en la traitant de manière transversale. Le Pnud, à travers notamment ses dispositifs d'actions pilotes déployés dans certaines régions, met en effet en lumière le potentiel de stimulation de l'activité

économique et du développement durable que les microentreprises et petites et moyennes entreprises sont capables de fournir à l'échelle nationale et promeut la facilitation de l'accès au financement aux petites entreprises, en particulier celles issues de régions enclavées.

Le Pnud a ainsi lancé en 2016 le projet «Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien» en partenariat avec l'ODS, l'Aneti et la BTS. Objectif : insuffler l'esprit d'initiative et dynamiser la création d'entreprises dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Kébili et Tozeur en soutenant les structures d'appui et de financement des petites entreprises. L'idée est aussi de mettre en place des mécanismes de coordination entre les différents acteurs régionaux en vue de promouvoir l'investissement privé. Financé par le gouvernement japonais, le projet a établi un partenariat avec le secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle et à l'Entrepreneuriat afin d'entrer en résonance avec la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat. C'est dans ce cadre que le secrétariat a pris l'initiative de l'organisation de l'événement de Tozeur.

M. El Kebir Alaoui, représentant-résident adjoint du Pnud, a d'ailleurs rappelé que «*le choix de Tozeur comme lieu de célébration de cette journée historique s'explique par le fait qu'il s'agit de l'une des régions les plus concernées par la nécessité de surmonter les difficultés d'accès au financement privé et à un appui technique et institutionnel concret.*»

Déclaration de Tozeur

Proclamée «*Déclaration de Tozeur*» par Saïda Ounissi, secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle et à l'Entrepreneuriat, la déclaration d'engagement prononcée à l'issue de la conférence réaffirme l'engagement du gouvernement tunisien à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Adopté par l'Assemblée générale du 25 septembre 2015, ce programme met l'accent sur l'aspiration de tous à «*un monde dans lequel tous les pays puissent jouir d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable et où le principe d'un travail décent pour tous soit une réalité*». Le gouvernement entend en particulier répondre à l'objectif de développement durable 8 (ODD8) en promouvant des «*politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, stimulent la croissance des Mpme et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers*».

Enfin, le gouvernement prendra acte des recommandations qui ont été formulées à Tozeur et continuera la concertation avec les acteurs de référence pour améliorer le climat de financement envers les Mpme.

Mme la secrétaire d'Etat a déclaré que cette conférence, grâce au cadre de concertation qu'elle a consolidé, traduira rapidement ses conclusions et recommandations en des actions palpables et une intervention concrètes sur le terrain.

Optimisation des mécanismes de coordination entre structures locales, diversification et innovation des sources de financement ou encore réorientation du financement vers les créneaux porteurs sont autant de préconisations qui auront été exprimées par les participants en vue de contribuer à redéfinir les cibles de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat. 





La Tunisie est-elle menacée de sécheresse ?



Le spectacle est affligeant. Des barrages risquent de se trouver à sec. La terre est craquelée. Le risque de sécheresse s'avère élevé dans nombre de régions. L'impact sur les réserves d'eau, tant potable que pour l'irrigation, est conséquent. Faut-il s'en alarmer ? « Pas outre mesure », affirment les spécialistes du ministère de l'Agriculture qui gardent l'œil sur les séries consignées sur 100 ans, les indicateurs de pluviométrie et les réserves dans les barrages, ainsi que les forages et transferts d'eau en pompages soutenus à partir des régions du Nord. Tout un plan est élaboré, mais l'économie d'eau et la rationalisation de son usage sont impératives. Les explications techniques fournies à Leaders sont significatives.

Le climat de la Tunisie est méditerranéen au Nord et saharien au Sud (semi-aride à aride dans les trois quarts du pays). La disparité pluviométrique est marquée par une grande irrégularité allant de 1 200 mm au Nord (3% du pays) à moins de 50 mm au Sud (40% du pays). La pluviométrie moyenne annuelle est de 220 mm, générant ainsi 36 milliards m³/an

La sécheresse représente en fait un phénomène naturel et fréquent (3 - 4 années sèches pour 1 à 2 pluvieuses). Le déficit dans les ressources en eau est caractérisé par une estimation de l'allocation annuelle par habitant de 450 m³/an et /hab (seuil de pauvreté: 1 000 m³/an et /hab). Faut-il soustraire les pertes dans les réseaux d'irrigation ≈ 25 m³/an et /hab et ≈ 25 pour l'envasement des barrages et l'évaporation. En 2030, cette allocation serait de 350 m³/an et /hab.

On constate l'existence:

1. d'années extrêmement déficitaires: situées entre 21 000 Mm³ et 25 500 Mm³ (soit 11%);

2. d'années déficitaires: situées entre 25 500 Mm³ et 32 000 Mm³ (soit 23%);

3. d'années moyennement pluvieuses: situées entre 32 000 Mm³ et 38 000 Mm³ (soit 32 %)

4. d'années pluvieuses: situées entre 38 000 Mm³ et 48 000 Mm³ (soit 21%);

5. d'années extrêmement pluvieuses: situées au-delà du 9e décile qui est de 48 000 Mm³(soit 13 %).

Globalement, on peut constater que 58 % ont un apport pluviométrique national en deçà de la médiane 36 milliards et 42 % supérieures à celle-ci.

La vigilance est de rigueur. ■



Hôtel de Charme Borj Dhiafa Sfax Exigez l'excellence



Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29

juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de

réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes, bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offerts. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable. Le secret de réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. **L**





Borj Dhiafa

Hôtel de Charme

Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax
Tel. +216 74 677 777
Fax : +216 676 777
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com

Père, mère et corruption



Sofiane Zribi

Je lui rappelai, pour consolider ses propos, que les Tunisiens ont historiquement été gouvernés par des étrangers : Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Berbères islamisés, Turcs, Français. Et que depuis le chef Jugurtha, Bourguiba fut le premier enfant du pays à prendre les rênes du pouvoir, mais que la défiance envers l'Etat reste ancrée dans les habitudes. Je concède que cela est insuffisant pour expliquer une telle attitude. C'est comme si le sol sur lequel ils vivent ne leur appartenait pas. Comme si c'était la terre d'un ennemi qu'on peut salir, défigurer, sans y prêter plus d'attention. Dans certains pays, on apprend aux enfants que la terre de leur pays est leur mère qui les a enfantés; pourraient-ils salir le visage de leur mère ?

Cette discussion m'amena à réfléchir de manière plus générale au rapport que le Tunisien entretient avec l'Etat et l'Etat avec le citoyen.

Le Tunisien infantilisé

Pour le psychiatre que je suis et l'observateur neutre de la vie politique dans notre pays, une constatation s'impose. Depuis Bourguiba qui appelait les Tunisiens « mes enfants ! », le Tunisien est infantilisé. Il attend tout de l'Etat : scolarité, aides sociales, travail, soins de santé et a peu d'initiative. C'est un citoyen socialiste mais sans engagement patriotique au vrai sens du terme. Son rapport à l'Etat est ambivalent : il attend tout de lui et le craint en même temps. Petit à

« Un visiteur étranger, déambulant dans les rues de Tunis, s'est exclamé : *« Pourquoi les Tunisiens acceptent des rues aussi sales ? Pourquoi les gens sont si peu civilisés une fois dans la rue, alors que l'intérieur des maisons est parfaitement propre ».* J'allais lui sortir mon refrain habituel sur la révolution et ses conséquences, il m'arrêta net : non, c'est une constatation qui vaut pour beaucoup de pays. Les rues sont sales car les gens n'ont pas le sentiment que l'espace hors de chez eux leur appartient, ce n'est pas un prolongement de leur vie sociale et communautaire. La rue appartient à l'autre. Quasiment un étranger, pire, un ennemi, alors on se défile comme on peut, surtout si la police ferme les yeux ou est absente. Les gens n'ont pas le sentiment que l'Etat leur appartient, au mieux ils obéissent, au pire ils subissent, mais sont toujours prêts à la fronde. »

petit, se sont mises en route des procédures de bakchichs, de pots-de-vin, de café, de pistons pour faire en sorte que l'administration réponde aux besoins tout en diminuant l'angoisse que génèrent ses couloirs, ses guichets et ses agents imbus de leur personne. Les agents de l'Etat, ses fonctionnaires, citoyens par ailleurs, n'échappent pas à la règle : ils sont constamment dans l'attente d'une promotion, d'un avantage et usent aussi des mêmes procédés qu'un citoyen lambda pour arriver à leurs fins. La boucle semble bouclée. Une corruption soft était déjà à l'œuvre dans les années Bourguiba, où beaucoup de nominations se faisaient sur une base régionale et, indirectement, favorisaient les hommes et les investisseurs originaires du Sahel. Elle a parallèlement permis un développement du Sahel au détriment d'autres régions. Sous Ben Ali, elle prendra une ampleur considérable et se transformera en système mafieux qui se prolonge jusqu'à nos jours avec juste un changement d'hommes et de dimensions.

Tout se joue au niveau symbolique

Mais les gènes de la corruption, de l'incivisme, de la saleté sociale, comportementale, mentale sont là sous toutes les formes et je les rapporte volontiers à une explication éducative simple qui s'articule avec l'analyse historique citée plus haut. L'enfant tunisien et arabe de manière plus générale est élevé dans une famille où la femme est méprisée, déconsidérée, où la mère subit l'autorité absolue du père et n'aura pas d'appui plus sûr que ses propres

enfants. Elle fait tout pour les amener à elle, surtout ses enfants mâles, et instaure avec eux une relation particulière où l'affectif, parfois avec une dimension hystérique, se conjugue avec le comment fuir le père et son autorité. Or le père est la loi. La non-intériorisation de la loi de manière totale tout en ayant conscience de sa portée et des conséquences de sa non-observation amène l'enfant à agir sur deux niveaux contradictoires : un niveau social où il joue l'enfant idéal et un niveau phantasmatique où il garde ses pulsions de toute-puissance et de destruction de l'ordre établi pour gagner l'amour de sa mère. Tout ceci se joue bien évidemment à un niveau symbolique et dépend de la singularité de la famille et de l'éducation de chacun. Quand le Tunisien comprendra que l'Etat n'est pas sa mère et le pouvoir son père, mais des institutions censées organiser la vie de tous, quand il comprendra que le sol de son pays est sa propriété la plus chère qu'il partage avec d'autres citoyens, qui ne sont pas ses frères avec qui il est en concurrence pour l'amour de sa mère, mais des personnes auxquelles il est lié par l'appartenance nationale et le destin commun, quand le Tunisien s'acceptera enfin comme il est et cherchera à améliorer son sort non pas en jouant à l'hystérique auprès de l'Etat mais en comptant d'abord sur lui-même, quand il acceptera enfin de faire l'effort de se prendre en charge et d'être responsable partout où son action s'exerce, alors, peut-être, nous cesserons de parler, dans une autre dimension tout aussi hystérique, de la corruption. ■

S.Z.
Psychiatre, Tunis

Tél: (+216) 72 570 625 / (+216)72 572 498

Route Menzel Jamil, Menzel Abderrahmane 7035 Bizerte

www.afrikisol.com



AFRIKISOL
INDUSTRIE
Isolation & Calorifugeage

» The Expert for Insulation

AFRIKISOL
Études & Réalisations
Montage tuyauteries
& Équipements industriels

» The Industry Partner

AFRIKISOL
TRADING
Commerce Articles & Equipements
de calorifugeage



» The Insulators Supplier

Chirurgie et médecine esthétiques

Le diktat de l'apparence touche aussi les hommes

« Selon l'International Society of Aesthetic Plastic Surgery (ISAPS), les hommes représentaient, en 2016, 13,8% des patients en chirurgie esthétique avec 3 264 254 interventions pratiquées dans le monde entier, contre moins de 5% il y a 20 ans. En Tunisie, les professionnels du secteur estiment que la demande masculine en matière de chirurgie esthétique est passée du simple au double tout au long des dix dernières années. Que dit ce phénomène sur notre époque ? S'il témoigne d'une dynamique complexe à analyser, il met en lumière l'apparition fulgurante de l'impératif de la jeunesse et de la minceur chez les hommes. Réseaux sociaux, narcissisme exacerbé par la toute-puissance du monde de l'image, concurrence imposée par les jeunes à leurs aînés, etc., ont posé les fondations d'un culte de l'image et de la jeunesse et d'une quête effrénée de perfection du corps. C'est dans ce contexte que la chirurgie esthétique a pris un essor considérable auprès de la gent masculine. Enquête sur ce phénomène inédit. »

Le diktat de la perfection physique s'impose aux femmes depuis la nuit des temps. Sommées depuis des siècles de répondre aux critères de beauté de leur époque, elles ont toujours employé des moyens plus ou moins sophistiqués pour soigner leur apparence et conserver la fraîcheur de leur jeunesse. Lorsque la pratique de la chirurgie esthétique a commencé à voir le jour en Tunisie entre les années 1980 et 1990, l'écrasante majorité des candidats à la transformation de parties « disgracieuses » du corps était des femmes appartenant à une catégorie sociale aisée. Comme tout phénomène social en phase d'éclosion, cette pratique a donc d'abord été caractérisée par la rareté de la demande, exprimée par un groupe social initié et informé de l'évolution des technologies médicales. Aujourd'hui, l'on assiste non seulement à la démocratisation de la pratique chirurgicale auprès de femmes de toutes catégories sociales, mais également à une demande de plus en plus importante exprimée par les hommes. « Depuis que j'exerce ce métier, j'ai assisté à un accroissement du simple

au double de la clientèle masculine, explique Mehdi Chennoufi, chirurgien plasticien opérant à la clinique el-Amen. Sur 10 patients, au moins 2 sont désormais des hommes. Ce n'est pas énorme d'un point de vue proportionnel, mais en chiffre absolu, c'est quelque chose ! »

Si la fréquentation des salles de sport et le soin apporté à l'aspect vestimentaire constituent déjà un phénomène relativement moderne, le recours à la chirurgie est, lui, une tendance tout à fait inédite qui témoigne d'une préoccupation grandissante à l'égard de l'apparence dans la mentalité masculine tunisienne.

Toutes les parties du corps concernées

Selon les professionnels du secteur, aucune intervention phare n'est plébiscitée par les hommes. Il existe toutefois des sources ciblées de complexes qui leur sont communes. Parmi les opérations le plus souvent réclamées figure la désormais incontournable chirurgie de la silhouette. « Les amas graisseux », indique Sinda Haddad, chirurgienne à la clinique Alyssa, aux Berges du Lac, qui sont souvent

localisés dans la région abdominale, constituent un complexe très gênant chez la plupart des hommes. La lipoaspiration est donc fréquemment sollicitée. »

Autre « anomalie » corporelle difficilement supportée par les messieurs : la gynécomastie. Spécifique aux hommes, il s'agit d'un déséquilibre hormonal provoquant un développement excessif de glandes mammaires et/ou une concentration de cellules graisseuses au niveau de la région pectorale. Ce phénomène est le plus souvent vécu comme une atteinte handicapante à la virilité et fait de plus en plus l'objet de demandes de traitement chirurgical.

Aujourd'hui maîtrisée en Tunisie, la greffe de cheveux est un autre traitement plébiscité par ceux qui ne supportent pas leur calvitie, en particulier lorsque celle-ci est précoce. Dr Sinda Haddad évoque pour sa part la popularisation de la chirurgie intime, même si elle « ne concerne encore qu'un patient par an dans notre clinique ». « Techniquement, il s'agit d'élargir la circonférence de la verge en injectant au patient de la graisse provenant de son propre corps », explique la chirurgienne. Enfin, en sus du lifting cervicofacial, la rhinoplastie et la blépharoplastie, consistant pour la première à restructurer le nez et pour la seconde à faire disparaître les poches qui s'incrument sous les yeux, sont les deux opérations les plus appréciées pour le rajeunissement du visage.

Aux origines du bistouri, une pression sociale sans précédent

La représentation de l'homme dans la société a subi une transformation radicale. Alors



La montée en puissance de la médecine esthétique

Outre le recours à la chirurgie esthétique, les hommes s'intéressent également à des solutions non invasives qui présentent l'avantage de fournir des résultats à la fois probants et discrets. Radiofréquence, cryolipolyse, carboxythérapie... Autant de techniques qui traitent relâchement cutané, ridules, amas graisseux localisés ou encore acné et cicatrices. Ikram Jaouadi, médecin qui a ouvert un centre de soins dédié à la médecine esthétique, explique que « de plus en plus d'hommes viennent me consulter pour améliorer leur apparence physique et recourir à des techniques visant à retarder le vieillissement ». Adolescents, cadres d'entreprise, pères de famille, étudiants... Tous les âges et toutes les catégories sociales sont représentés.

La révolution de la médecine esthétique s'explique, selon Mme Jaouadi, par la généralisation de l'accès à l'information. « Tout le monde aujourd'hui sait qu'il existe des techniques abordables et non invasives pour atténuer des défauts physiques. Ce phénomène explique d'ailleurs pourquoi les jeunes, plus connectés et informés que leurs aînés, représentent la plus grosse part de la patientèle », explique la spécialiste. Contrairement à la chirurgie esthétique où les hommes ne représentent encore que 20% de la patientèle, le secteur de la médecine esthétique en attire le double. Si la cryolipolyse (technique permettant de faire fondre la graisse grâce au froid) est la plus sollicitée, le PRP (injection de plasma riche en plaquettes) permettant d'améliorer la qualité de la peau, le laser et la luminothérapie par LED traitant les problèmes de chute de cheveux font également l'objet de nombre de consultations.

En bref, toutes les parties du corps sont concernées et chacune d'entre elles est traitée en fonction de l'âge du patient et du niveau de visibilité de l'imperfection. « Lorsque le relâchement cutané est trop important, j'oriente les patients vers des chirurgiens esthétiques, tempère Ikram Jaouadi. La médecine esthétique, si elle constitue un ensemble de techniques prometteuses qui ne cessent d'évoluer, reste au stade actuel moins efficace que la chirurgie. C'est lorsqu'elle est employée dans une optique de prévention qu'elle est plus performante. »

qu'auparavant, l'ascendant des hommes émanait de leur statut social, de leur capital culturel ou de la fascination intellectuelle exercée sur les femmes, la postmodernité a hissé l'image au premier rang des atouts de séduction. « Le physique de Pablo Picasso apparaîtrait comme tout à fait disgracieux à notre époque, illustre Mehdi Chennoufi. Pourtant, l'aura de son génie artistique lui a permis de séduire autant de femmes qu'il a peint de tableaux. » Réseaux sociaux, selfies, séries TV, émissions présentées par des hommes soignés et botoxés, libanisation de la représentation de la femme et de l'homme... L'air du temps voue un culte à l'image et impose une pression sociale si forte qu'elle a rendu banal le passage à l'acte chirurgical.

Le monde de l'entreprise est lui aussi devenu impitoyable. Ce sont les cadres âgés d'une cinquantaine d'années qui sont les plus friands de lifting facial : « En cas de restructuration de leur entreprise, ces cadres pourtant compétents se voient concurrencés par l'arrivée de jeunes diplômés et se sentent donc obligés d'apparaître plus jeunes et moins fatigués pour affirmer leur crédibilité », explique Sinda Haddad.

Autre facteur déterminant : les femmes, désormais éduquées et émancipées, exigent de plus en plus de leurs maris qu'ils entretiennent leur corps, estimant que le

Greffe de cheveux : une tendance qui prospère

Quatre questions à Khaled Meddeb, qui pratique la greffe de cheveux depuis 2004 en tant que médecin esthétique au sein d'une structure dédiée et dans le cadre d'un exercice exclusif.

Leaders : Combien de greffes de cheveux sont pratiquées en Tunisie chaque année ?

Khaled Meddeb : Un médecin ne peut prendre en charge plus d'un patient par jour, car une séance peut durer jusqu'à 8 heures. Vu le nombre d'opérateurs, le nombre annuel de greffes doit avoisiner les 500.

Leaders : Y a-t-il un profil-type de patient, une catégorie d'hommes particulièrement concernés par la demande de transplantation capillaire ?

Khaled Meddeb : Toutes les catégories sociales sont intéressées, de même que toutes les tranches d'âge. Mais environ 70 à 80% sont des hommes âgés de 30 à 40 ans. L'indication est plus difficile chez les hommes de moins de 30 ans en raison du caractère évolutif de la chute de cheveux. Ainsi les patients opérés trop jeunes prennent le risque de devoir se faire réopérer rapidement pour suivre l'évolution de la chute. La meilleure indication reste une chute de cheveux stabilisée sur une surface plus ou moins limitée.

Leaders : Ressentez-vous un malaise chez les hommes atteints de calvitie précoce ? Qu'est-ce qui les pousse selon vous à changer leur apparence plutôt que de l'accepter ?

K.M. : La calvitie, surtout lorsqu'elle est précoce (en touchant les moins de 25 ans), a un retentissement psychologique très important et cela ne date pas d'aujourd'hui. La sensation de vieillir précocement n'est pas étrangère à cela. Mais ce n'est pas le changement d'apparence qui est recherché. Il s'agit plutôt d'une volonté de retour en arrière qui permet aux patients de retrouver une image en concordance avec leur vision d'eux-mêmes.

Le premier challenge d'un greffeur est d'obtenir des résultats indétectables pouvant être maintenus dans la durée pour suivre le vieillissement naturel du visage, d'où l'importance de bien passer les indications et de bien comprendre les attentes des patients. Il faut faire en sorte que celles-ci ne soient pas irréalistes au risque de provoquer des mécontentements irréversibles.

Leaders : La Tunisie se distingue-t-elle sur la scène médicale internationale en matière de greffe de cheveux ?

K.M. : Il me semble en effet que grâce à la compétence de plusieurs spécialistes en la matière, la Tunisie pourrait devenir une destination de choix dans le domaine de la transplantation capillaire. 



temps où elles étaient les seules concernées par ce diktat est désormais révolu. Le mal-être induit par le rejet social que peut susciter un physique ingrat est tel que le recours au bistouri, jadis confiné aux cercles sociaux les plus aisés, s'est propagé parmi les petites classes moyennes. « Il est même devenu difficile de décrocher un job lorsque le candidat présente un physique particulièrement disgracieux », explique Sinda Haddad. Si les chirurgies de confort restent majoritaires auprès des classes les plus nanties, chauffeurs de taxi en surpoids, adolescents balafrés en mal de socialisation ou femmes issues de classes populaires dont le corps a été abîmé par les dégâts de la grossesse trouvent coûte que coûte le moyen de se constituer un pécule, quitte à s'imposer des privations.

La dysmorphophobie, un mal grandissant

Les chirurgiens doivent-ils pour autant accepter d'opérer tous les patients soucieux de se soumettre aux standards de l'imagerie médiatique ? Cela dépend des cas, répondent les chirurgiens. Bien que rares, des cas de patients atteints du trouble de la dysmorphophobie existent parmi les demandeurs de chirurgie. « J'ai eu affaire à un homme qui a souhaité être opéré du nez alors que celui-ci avait un aspect tout à fait normal », se souvient Dr Chennoufi. Je lui ai demandé de réfléchir longuement avant de prendre sa décision finale. Mais il y a tenu. Après l'opération, il est revenu me voir pour pinailler sur des détails au millimètre près. » Dr Haddad explique pour sa part qu'en cas de refus de la part du chirurgien, ces patients ne renoncent pas à leurs obsessions : ils en arrivent à consulter tous les chirurgiens du pays jusqu'à obtenir une réponse favorable. Quelles solutions face à ce trouble psychiatrique ? « Malheureusement aucune. Enfermés dans un farouche déni de la réalité, ils refusent de suivre une cure psychiatrique. La nécessité de banaliser le recours à la psychiatrie est d'ailleurs un enjeu majeur de santé publique, car la mentalité tunisienne y voit toujours un tabou honteux », alerte Mme Haddad. 

Néjiba Belkadi

من 19 جوان إلى 10 أوت 2017

سجل بالشر تتجر تبدل

للتثبت من البلدية ومركز الاقتراع اضغط على :

195 رقم بطاقة التعريف #

Orgie mondiale de plastique

En 2050, il y aura plus de plastique en mer que de poissons !



Mohamed Larbi Bouguerra

“ Avec les vacances et la canicule qui règnent en maîtres dans notre pays, les bouteilles en plastique y polluent les coins les plus reculés et impriment une laideur sans pareille à nos plages... qui n'ont nul besoin de ce surplus, les reliefs de sandwiches, de melons, de pastèques, de figues de Barbarie et de couches de bébé suffisant hélas amplement à la tâche ! → ”

Découverts dans les années 1940-50 par Ziegler et Natta (Prix Nobel de chimie 1963), les plastiques dérivés de la pétrochimie mettent des siècles pour se décomposer.

Nos concitoyens doivent savoir ce que cette consommation de plastique signifie pour notre environnement et l'avenir de la planète, eux qui n'hésitent nullement à boire des bouteilles d'eau ou autres ayant séjourné à l'air libre, sous les rayons du soleil, à la devanture de l'épicier... pour profiter probablement des catalyseurs libérés par la chaleur et les rayons UV : zirconium, titane, antimoine et aluminium!

Une orgie de plastique mortifère

Un récent rapport montre que la consommation mondiale annuelle de bouteilles en plastique flirtera avec le demi-trillion (1/2 million de millions) annuellement en 2021 (*The Guardian*, 28 juin 2017 et rapport d'«Euromonitor International» sur les tendances de l'emballage). La demande équivaut aujourd'hui à près de 20 000 bouteilles d'eau à la seconde. Elle découle d'une urbanisation croissante ainsi que du désir d'être «dans le vent». L'eau du robinet ou la citronnade de grand-mère, elles, n'intéressent nulle firme de publicité ou de com'!

En 2016, on a vendu 480 milliards de bouteilles de boisson en plastique contre 300 milliards, dix ans plus tôt. Placées bout à bout, la longueur de ces bouteilles équivaudrait à la moitié de la distance Terre-Soleil !

La plupart des bouteilles en plastique utilisées pour les boissons soft sont en PET (polyéthylène téréphtalate) qui est parfaitement recyclable.

Mais face à un usage immodéré et excessif, les efforts de collecte et de recyclage n'arrivent plus à empêcher ces emballages d'atteindre les océans.

Menaces sur les océans

Moins de la moitié des bouteilles vendues en 2016 ont été collectées en vue de leur recyclage mais un rachitique 7% du matériel collecté seulement a été dûment recyclé en nouvelles bouteilles. Le reste a fini dans les décharges et dans les mers. On estime qu'entre 5 et 13 millions de tonnes de plastique sont ingérées annuellement par les oiseaux marins, les poissons, les mammifères marins et divers autres organismes. Résultat : en 2050, l'océan contiendra plus de plastique (en poids) qu'en poissons d'après les travaux de la Fondation Ellen MacArthur pour l'économie circulaire qui affirme : «*En mer, tout est compté ; à terre aussi, les ressources sont finies.*» La célèbre navigatrice anglaise milite activement pour que les bouteilles en plastique soient réutilisées et recyclées plutôt qu'abandonnées dans la nature une fois utilisées. Elle affirme : «*Passer à l'économie circulaire réelle pour les plastiques est une opportunité considérable pour boucler la boucle, économiser des milliards de dollars et découpler la production des plastiques de la consommation des fuels fossiles.*» Il est clair que les plastiques biodégradables (polyactides d'amidon) permettraient de diminuer la production des gaz à effet de serre mais les prix constituent actuellement un frein semble-t-il.

Menace sur nos aliments

Pour les experts, une partie de ce plastique est déjà entrée dans la chaîne alimentaire des humains. Ces produits ne peuvent être utilement



assimilés lorsqu'ils entrent dans la chaîne alimentaire. Les chercheurs belges (Université de Gand) ont récemment calculé que les consommateurs de fruits de mer ingèrent 11 000 petits morceaux de plastique par an. De plus, les travaux conduits à l'Université de Plymouth (GB) en août dernier mettent en évidence le fait que le tiers des poissons pêchés au Royaume-Uni contient du plastique et spécialement les espèces les plus populaires du menu typique des Anglais, le fameux «*fish end chip*» : maquereau, morue, aiglefin et fruits de mer. En effet, au Royaume-Uni, 38,5 millions de bouteilles en plastique sont utilisées par jour et dont la moitié seulement retrouve le chemin du recyclage ; mais plus de 16 millions de bouteilles vont, quotidiennement, à la décharge, sont incinérées ou finissent à la mer. L'inquiétude gagne les chercheurs concernant l'impact de la pollution par les plastiques sur les océans et les mers de la planète. En mai 2017, 18 tonnes de plastique ont été trouvées sur une des îles les plus isolées de la terre, un atoll inhabité du Pacifique Sud. Diverses associations militent en faveur du versement d'une consigne à chaque retour d'une bouteille pour encourager la réutilisation. Les multinationales des boissons soft sont vent debout contre cette mesure. Pourtant, employée pour les sacs en plastique, elle a permis d'en réduire de 80% l'utilisation en

Grande-Bretagne. Pour la majorité des chercheurs dans le domaine des polymères, la débauche de plastique qui s'est emparée des humains est aussi dangereuse que le changement climatique. Rosemary Downey, expert de l'emballage chez Euromonitor, affirme que la part du lion des bouteilles en plastique utilisées dans le monde sert à l'eau potable. A l'heure actuelle, la Chine, l'Inde et l'Indonésie sont de très gros marchés pour ce type de bouteilles d'eau du fait de l'urbanisation galopante, de la mauvaise qualité des nappes phréatiques et celle de l'eau de robinet. Les pays arabes sont en train de rejoindre cette triade à grands pas.

Eau, soft drink et multinationales

Ce sont les multinationales des soft drinks qui sont à l'origine de la plupart des bouteilles en plastique. Ainsi, Coca-Cola en produit 3 400 à la seconde, d'où un total astronomique de 100 milliards de bouteilles jetables par an d'après les estimations de Greenpeace, la société d'Atlanta ayant refusé de communiquer sa consommation globale de polymères. Les six plus importantes multinationales des boissons n'utilisent que 6,6% de PET recyclé. Elles craignent pour leur image et pour des raisons cosmétiques, voire de compatibilité avec les règles d'hygiène (plastique alimentaire).

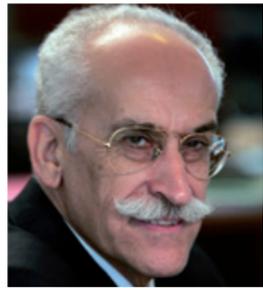
Devant un comité de la Chambre des Communes à Londres, les représentants de l'industrie du plastique anglaise (BPF) ont reconnu que produire 100% des bouteilles en plastique à partir du recyclage permettrait d'économiser 75% d'énergie comparativement à la production de bouteilles vierges. Dans le même temps, la BPF ne veut rien imposer aux industriels des boissons soft mais tous les experts sont d'accord, ces industriels doivent diminuer leur empreinte écologique. Les consommateurs seuls peuvent les contraindre à prendre cette saine direction. Les Afro-Américains nous ont montré l'efficacité de la pression populaire contre ces mastodontes en imposant, grâce au boycott, un vice-président noir à la plus puissante firme du secteur.

Il est clair que les Tunisiens doivent réviser leur habitude de consommation s'agissant de l'eau et des boissons sucrées en bouteille plastique comme ils doivent revoir leur façon de disposer de ces récipients. Pour se protéger de l'obésité et de ses risques pour la santé d'abord et pour protéger nos 1 200 km de côtes et garder leur valeur nutritive à nos richesses halieutiques ensuite. Car —qu'à Dieu ne plaise— qui goûterait à une marka sbarès sfaxienne ou à une charmoula kerkenienne au PET ? !

M.A.B.

Un esprit éclairé du XIXe siècle tunisien

Ahmed Ben Dhiarf (1803-1874)



Mohamed-El Aziz Ben Achour

« S'il est un homme qui, aujourd'hui encore, représente avec brio ce que la Tunisie des beys husseïnites a donné de meilleur en matière de réussite sociale, d'érudition classique en même temps que la volonté de redresser la patrie par la réforme et le modernisme, c'est bien Ahmed Ben Dhiarf. De son nom complet Ahmed b. Bedhiarf. b. Omar b. Ahmed b. Nasr b. Mohamed b. Sidi Ahmed el Bahi al 'Ounî, cet éminent homme d'Etat, historien et érudit ouvert sur le monde est né à Tunis d'un père né dans une famille d'ascendance maraboutique de la paisible tribu des Ouled 'Oun de Siliana. Venu à Tunis dès son jeune âge, El-Haj Bedhiarf s'imposa grâce à une des filières de la réussite autochtone, c'est-à-dire des études à la mosquée-université de la Zitouna puis l'exercice de la profession de secrétaire auprès d'un haut personnage sinon à la chancellerie beylicale du Bardo. → »

Le métier n'était pas à l'abri du danger. Bedhiarf, devenu le secrétaire particulier du puissant ministre Youssouf Saheb Etabaâ, en fit la douloureuse expérience lorsque son protecteur fut assassiné en 1815. Lui-même n'échappa à une mort certaine que grâce à l'intervention du ministre El-Arbi I Zarrouk qui arrêta la main du bourreau au prétexte qu'El Haj Bedhiarf connaissait tous les comptes et biens de son défunt maître, dont la fortune considérable devait être saisie par le nouveau bey. Il fut cependant emprisonné et tout son patrimoine confisqué. Libéré sous le règne de Hussein II Bey (1824-1835), il connut un relatif retour en grâce comme secrétaire des ministres Hussein Khodja et Chakir Saheb-Etabaâ. Il mourut en 1838, rassuré quant à l'avenir de son fils unique Ahmed, devenu en 1827 secrétaire de chancellerie au Bardo.

Ahmed (ou Cheikh Ben Dhiarf, comme on l'appelait selon l'usage pour les membres de la chancellerie), entouré de la sollicitude de son père, avait eu un cursus brillant auprès d'éminents maîtres tels que les cheikhs Ismaïl Tamimi, Brahim Riahi, Bahri Ben Abdessatar, Baïram III et Mohamed Belkhodja ou encore Mohamed El Mana'i, professeur et secrétaire à la cour. Après un bref épisode professionnel comme 'adl – notaire –, il ne tarda pas à être remarqué par le gouvernement pour ses qualités de rédacteur d'actes officiels et son érudition, il fut affecté par le Bey (soucieux également d'adoucir l'existence du père) à la cour de justice du Bardo, puis en qualité de secrétaire particulier du bey détaché auprès du vizir Chakir. Cette étroite collaboration auprès des beys se prolongea sous les règnes suivants de Mustafa Bey et d'Ahmed Pacha. Ce dernier, bey intelligent et réformateur,

appréciait la compagnie de son talentueux collaborateur dont le dévouement n'excluait ni avis réservés ni humour légèrement critique. Sous les règnes de Mhammad et de Sadok, Ben Dhiarf continua de jouir de la confiance de ses maîtres. Dans les premières années de son activité, il arrivait que son appréciation des choses et son sens de la justice s'expriment ouvertement. En 1833, des domestiques napolitains ayant été battus par le gouverneur du palais pour un manquement involontaire, un grave incident diplomatique survint entre Tunis et Naples. Lors des consultations du bey pour une sortie de crise, le jeune Ahmed qualifia les domestiques d'hommes libres. Le bey faillit s'étrangler de colère. « Tu oses, lui dit-il, prononcer le mot 'libre' devant moi! » et convoqua sur-le-champ le père de l'imprudent secrétaire qui s'empressa de morigéner son « indélicat » rejeton devant le prince afin de lui épargner un très probable limogeage.

Outre ses compétences administratives, son érudition religieuse et littéraire lui permettait de discuter avec les oulémas et il était régulièrement chargé d'assurer la liaison entre le gouvernement et les dignitaires religieux. Son talent à développer des arguments juridiques et canoniques solides était également mis au service des relations parfois tendues entre le sultan, commandeur des croyants, et le bey, théoriquement son vassal. En 1831, en pleine tension entre Constantinople et Tunis consécutive à la prise d'Alger par les Français et à une diplomatie tunisienne trop indépendante au goût du gouvernement ottoman, il est chargé par Hussein Bey ainsi qu'un autre dignitaire, Mustafa Bahlawân, d'une mission à Istanbul pour dissiper les malentendus. L'ambassade fut une réussite. Les autorités ottomanes acceptèrent les explications de Ben Dhiarf



■ Ahmed Ben Dhiarf en tenue de général de la Cour beylicale

et le Sultan autorisa, à cette occasion, le bey à créer une armée moderne sur le modèle ottoman.

Ahmed Pacha Bey, surtout, soucieux de renforcer l'autonomie de son pays et, malgré ses programmes de modernisation, réticent, en bon despote, à mettre en œuvre les Tanzimat promulgués par le Sultan, accorda une grande confiance à Ahmed Ben Dhiarf et à ses conseils juridiques et diplomatiques avisés. En 1842, pour tenter d'alléger la pression exercée par le gouvernement impérial soucieux de maintenir la régence de Tunis dans le giron ottoman, il décida d'envoyer une ambassade chargée de cadeaux dont une corvette fabriquée dans les arsenaux tunisiens. Le chef de la mission était théoriquement un haut dignitaire mamelouk assisté par Cheikh Ben Dhiarf. Mais s'adressant à ce dernier au moment de la cérémonie du départ, le bey lui dit : « Si la mission réussit, je vous en féliciterais tous les deux. Mais si elle venait à échouer, j'imputerais cet échec à toi seul. Je compte donc sur toi. » Il était évident que les compétences religieuses du cheikh étaient en la matière d'une importance cruciale. Voyant l'anxiété de son élève, le Cheikh Brahim Riahi, premier mufti malékite, le rassura et lui remit une lettre de sa part au cheikh el islam d'Istanbul. La mission se déroula plutôt bien. Ben Dhiarf fit une très bonne impression et, de toute façon, le pouvoir impérial n'avait plus les moyens d'imposer sa politique en Méditerranée à cause de la puissance croissante des Etats européens et en particulier de la France, devenue depuis 1830 maîtresse de la régence d'Alger. Les dignitaires turcs se contentèrent d'insister sur la nécessaire solidarité islamique et la mise en œuvre des réformes promulguées par le sultan.

En 1846, il eut le privilège d'accompagner Ahmed Bey en visite officielle en France à l'invitation du roi Louis-Philippe. Le voyage fut un enchantement pour le cheikh Ben Dhiarf. Les superbes réalisations rurales et urbaines qu'il eut l'occasion d'apprécier sur le trajet entre Toulon et Paris, la visite des institutions culturelles comme la Bibliothèque

■ Les cinq pachas beys sous les ordres desquels travailla Ben Dhiâf: Hussein II, Mustafa, Ahmed, Mhammad et Sadok



nationale, d'établissements économiques et des manufactures comme celle des Gobelins

Dignitaire couvert d'honneurs (il fut entre autres élevé au grade honorifique réservé

aux ministres de amîr oumâra, général de division) et collaborateur dévoué et apprécié des beys, Ahmed Ben Dhiâf ne voulait ni ne concevait de manifester au grand jour ses convictions libérales. Il ne pouvait cependant s'empêcher d'éprouver un sentiment d'injustice face au favoritisme dont bénéficiaient les mamelouks. Il constata ainsi, nous dit-il, avec dépit que dans tous les conseils consultatifs issus des réformes de 1857, il n'y avait comme Tunisiens autochtones que lui-même et un autre dignitaire du cru. La dérobade des oulémas qui demandèrent à être dispensés des réunions relatives aux textes fut perçue de sa part avec une grande amertume et comme une preuve de la décadence de ce corps pourtant censé cautionner une politique porteuse des valeurs religieuses de justice et d'égalité. Par sa compréhension intelligente de l'esprit de l'islam, il était révolté par le mépris – parfois violent – affiché par ses coreligionnaires à l'égard des Juifs et des Noirs. Comme il l'écrivit plus tard dans sa célèbre chronique, une des causes de la décadence musulmane était l'injustice à l'égard des minorités «protégées» (*Ahl al Dhimma*). Aussi, est-ce tout naturellement que le bey Ahmed confia à Ahmed Ben Dhiâf le soin de rédiger avec tous les arguments juridiques et religieux nécessaires la lettre informant les oulémas de la décision du prince d'abolir, à partir du 26 janvier 1846, l'esclavage dans son royaume.

Dignitaire du makhzen, de surcroît proche collaborateur des beys, il ne pouvait bien évidemment pas exprimer au grand jour ses idées politiques libérales. En revanche, il mit tout son zèle à donner aux textes fondateurs des réformes de 1857 et 1861 et aux conseils qui en étaient issus une forme susceptible d'emporter l'adhésion des milieux religieux et d'assurer par conséquent leur longévité. On sait que le sort (ou plutôt l'épuisement du pays et les manœuvres européennes) en décida autrement mais cela ne réduisit en rien l'originalité de ce brillant dignitaire.

A partir des années 1867-70, c'est-à-dire après plus de quarante années d'éminents services, il se retira progressivement des

affaires. Il continuait toutefois de jouir de la sollicitude du bey dont Ben Dhiâf était toujours membre de son Conseil privé. Mais débarrassé de la charge de travail à laquelle l'astreignaient naguère ses hautes fonctions, le cheikh partagea désormais son temps entre sa demeure de Tunis dans le quartier huppé de la rue du Pacha et sa résidence d'été de La Marsa. Il mourut le 29 septembre 1874 et fut inhumé, selon sa volonté, près de son père à la mosquée Saheb Ettabaâ, à l'issue de funérailles auxquelles assista Sadok Pacha Bey. Certains de ses descendants firent carrière dans l'administration et la magistrature, et son neveu qu'il affectionnait, Youssouf Djaït, zitounien lui aussi, deviendra plus tard bâsh kateb puis Premier ministre de 1908 à sa mort survenue en 1915.

Davantage que par sa brillante carrière, le Cheikh Ben Dhiâf occupe dans la mémoire historique tunisienne une place de choix grâce à l'imposante chronique qu'il consacra à l'histoire de son pays. Si durant toute sa carrière de haut fonctionnaire rompu aux règles du sérail, Ahmed Ben Dhiâf sut brider son esprit réformiste, devenu historien, il put donner libre cours à son engagement libéral. Sa chronique joliment intitulée *Ithâf Ahl al zamân bi akhbâr mulûk Tûnis wa Ahd al Amân* (que nous traduisons, comme l'historien et arabisant André Raymond, par «Présent aux hommes de notre temps, chronique des rois de Tunis et du Pacte fondamental) fut rédigée vraisemblablement entre 1862 et 1871/72. Référence majeure pour toute personne qui s'intéresse à l'histoire de la Tunisie ottomane et beylicale, cette chronique passionnante (surtout pour la période dont l'auteur fut le témoin) présente l'intérêt de renouer avec la conception inaugurée par Ibn Khaldoun d'une histoire destinée à l'édification des esprits. Certes, par certains aspects, elle s'inscrit dans la tradition historiographique alors en usage dans les milieux lettrés (par exemple, il fait commencer l'histoire du pays au moment de la conquête musulmane, et la compilation d'œuvres antérieures nourrit les chapitres relatifs aux périodes les plus anciennes) mais elle s'en distingue par le récit des événements



■ Porte d'entrée du Dar Ben Dhiâf dans la médina



■ La première édition de l'*Ithâf* par les soins du ministère des Affaires culturelles et de l'information

à partir du règne de Hussein II Pacha Bey (1824-35), date à laquelle le Cheikh Ahmed allait devenir jusqu'aux années 1870 un témoin de premier plan de l'histoire tunisienne. Mieux encore, Ahmed Ben Dhiâf, tout en nous livrant d'innombrables et précieuses renseignements, consacre une importante préface dans laquelle il nous livre son jugement sur les différents types de pouvoir politique. D'emblée, le pouvoir absolu est carrément dénoncé non seulement comme le plus mauvais mais comme incompatible avec l'esprit de l'islam et la charia. Comment, s'interroge Ben Dhiâf, des oulémas ont pu doctement justifier, à travers les siècles, un tel pouvoir? Outre les développements qui y sont consacrés dans la préface, la critique



■ Mausolée de Youssef Saheb Ettabaâ où se trouvent également les tombes de Ben Dhiaf et de son père.

du despotisme court tout au long des différents chapitres de la chronique et interpelle le lecteur sur le caractère néfaste de ce pouvoir et ses effets destructeurs sur la société et la civilisation. Quant au régime républicain (*al mulk al jumhûrî*), Ben Dhiaf n'y est pas hostile mais, dit-il, la charia imposant à la communauté un imam, il ne saurait être question d'adopter ce régime en terre musulmane. Dans ces conditions, il est incontestable que le meilleur gouvernement est la monarchie constitutionnelle (*al mulk al muqayyad bi qânûn*) à laquelle notre auteur consacre de longs développements qui attestent ses vastes connaissances en sciences islamiques et son ouverture sur le monde moderne. «*Il affirme, écrit l'historien Ahmed Abdesslem, qu'en plus du charaâ ou loi religieuse, une loi fondamentale ou qânûn doit exister dans les pays musulmans parce qu'ils sont devenus des royaumes héréditaires, différents de la Communauté islamique originelle et confrontés à une civilisation matérielle plus riche et plus complexe.*»

Malgré la structure traditionnelle du récit, le caractère moderne de l'Ithaf apparaît

aussi dans la mise en relief d'une identité tunisienne et la conscience d'appartenir à une communauté nationale dans laquelle Ben Dhiaf inclut, de manière inédite pour l'époque, les Juifs et autres non-musulmans nés dans le pays. Cet attachement à une identité inscrite dans les limites d'un territoire qui correspond à la Tunisie actuelle s'exprime également dans les 407 notices biographiques placées en fin d'ouvrage. Celles-ci ne se limitent ni aux dignitaires ni aux grandes villes, mais sont consacrées à des personnes venues des horizons les plus divers de l'intérieur, du Maghreb, du Levant et d'Europe et appartenant à des milieux professionnels variés. De sorte qu'en lisant ces biographies, le lecteur touche de près le caractère pluriethnique des élites d'alors et réalise, en même temps, l'aptitude de la société tunisienne d'époque beylicale — celle de Tunis en particulier — à assimiler divers apports humains, pourvu qu'ils réussissent dans une des filières appréciées par la culture sociale. Il convient ici de signaler que ce travail remarquable est resté à l'état de manuscrit jusqu'à sa publication intégrale par les soins du Gouvernement tunisien en 8 volumes

entre 1963 et 1966. Autrement privilégié en raison de son appartenance à l'aristocratie mamelouke, un autre grand esprit tunisien éclairé, le général Khérédine, avait pu faire paraître dès 1868 son fameux essai *Aqwam el masâlik*, dont la publication fut d'ailleurs saluée par Ben Dhiaf qui y voyait une belle démonstration de la compatibilité de l'islam avec les institutions politiques libérales qu'il appelait secrètement de ses vœux. Ajoutons à ce propos que la mise en avant d'une personnalité historique tunisienne dont les contours ont été si bien dessinés par Ahmed Ben Dhiaf dans l'*Ithaf* explique sans doute que, durant tout le protectorat français, l'ouvrage soit resté à l'état de manuscrit, alors que des chroniques moins originales furent non seulement publiées mais traduites. En effet, mieux qu'une chronique riche de précieux renseignements et davantage qu'une réflexion sur le pouvoir en pays d'Orient, l'*Ithaf* fut un moment intellectuel fondateur dans le cheminement entrepris au XIXe siècle par notre pays vers l'émergence d'une nation. A son auteur, Ahmed Ben Dhiaf, la Tunisie est reconnaissante. ■

Md. A. B.A.



Résidence Méhari

Tabarka

★★★★★

La montagne, la mer et vous...
و الجبل و البحر...
أنتم، و البحر...

أنتم هنا
Vous êtes ici

شقة وسط الطبيعة

Offrez-vous un appartement dans un cadre naturel *exceptionnel*

Remise des clefs immédiate, possibilité de crédit bancaire تسليم المفاتيح فوراً، إمكانية قرض بنكي



فيلات - VILLAS

3 غرف، صالون، مطبخ،
2 بيت حمام، حديقة
3 chambres, salon, cuisine,
2 salles de bains, jardin.

شقق - APPARTEMENTS

غرفة، صالون، مطبخ صغير،
بيت حمام، شرفة
1 chambre, salon, kitchenette,
salle de bains, terrasse/loggia.

شقق صغيرة - STUDIOS

غرفة، مطبخ صغير،
بيت حمام، شرفة
1 chambre, kitchenette,
salle de bains, terrasse/loggia.

Pour plus d'informations, contactez la Réception ou :

لمزيد المعلومات، اتصلو
بمكتب الإستقبال أو :

الهاتف : +216-71 20 51 68 / 71 20 51 74 / 71 20 51 75 / 71 20 51 76
الجوال : +216-71 20 51 22 : الفاكس Mob. : +216-98 44 60 52 / 22 13 19 60
البريد الإلكتروني : f.oued.bousslama@goldenyasmin.com - secretaire.siege@goldenyasmin.com
المقر الاجتماعي : Z.I la Chargaia I - Rue 8612 Impasse n°4 - 2035 La Chargaia

www.goldenyasmin.com

Figures des médias à Sfax après l'indépendance

Qui sont les principales figures de la presse écrite et de l'audiovisuel qui ont marqué le paysage médiatique à partir de Sfax, depuis l'indépendance ? Abdelkader Maalej en a recensé vingt et un dont il a retracé le parcours dans un excellent opuscule de 80 pages. Après avoir consacré un premier ouvrage aux « pionniers de la presse sfaxienne » depuis la naissance de la presse jusqu'à l'indépendance, publiée en 1997, l'auteur, licencié en langue anglaise et longtemps directeur au ministère de l'Information (1965-2000), s'est attelé à la poursuite de son œuvre.

Dans cet ouvrage intitulé *Figures de l'information à Sfax après l'indépendance*, il a identifié six catégories.

- Au sein de la première concernant les directeurs et rédacteurs en chef, on retrouve Abdeljélil Damak, Abdellatif Fourati, Abdesslem Hadj Kacem, Mohamed Mahfoudh et Taoufik Habaieb.
- Parmi ceux qui ont œuvré à la radio et la télévision figurent Ahmed El Amouri, Mohamed Kacem Mseddi, Mohamed Fourati et Ahmed Elleuch.
- Les visages féminins ne manquent pas : Saida El Gaied, Néjiba Derbel Maalej et Ibtissem Mkaouer.
- Les correspondants de presse sont également mentionnés : Amor Kaddour, Ali Jarraya, Rafik Ben Zina et Rachid Ayadi.
- Les chroniqueurs de presse comptent notamment Abdelkader Siala et Mohamed Habib Sellami.
- L'auteur n'omet pas de consacrer de brèves notes à Mohamed Ksouda, Abdelaziz Jeridi et Slim Karray.

Les portraits se veulent aussi biographiques que percutants. Outre les données personnelles et professionnelles, Abdelkader Maalej a surtout réussi à restituer le caractère de chacun, les caractéristiques de son style et les points marquants de son œuvre. Comme il l'a mentionné dans son introduction, il a préféré ne pas faire figurer dans ce livre ceux qui ont assumé de hautes fonctions gouvernementales dans le secteur de l'information, à l'instar d'Abdelmajid Chaker, Mustapha Masmoudi, Hamed Zeghal et Mohamed Maghrebi.

Un ouvrage très documenté qui restitue un pan de l'histoire de la presse et des médias audiovisuels à Sfax et retrace le parcours de certains acteurs significatifs. A 77 ans, Abdelkader Maalej continue à enrichir la mémoire nationale par une contribution très utile. 



Figures de l'information à Sfax après l'indépendance
de Abdelkader Maalej,
Edition Sfax, Capitale culturelle, 80 p. 4 DT



شقة على شاطئ البحر
Offrez-VOUS un appartement en
bord de mer

Remise des clefs immédiate, possibilité de crédit bancaire
تسليم المفاتيح فوراً، إمكانية قرض بنكي



شقق صغيرة - STUDIOS

غرفة، بيت حمام، شرفة

1 chambre, salle de bains
et terrasse/loggia.

شقق - APPARTEMENTS

غرفة، أو غرفتين أو ثلاث غرف، صالون، مطبخ صغير، بيت حمام، شرفة

S+1 1 chambre, salon,
kitchenette, salle de bains
et terrasse/loggia.

S+2 2 chambres, salon,
kitchenette, 1 ou 2 salles de
bains et terrasse/loggia.

S+3 3 chambres, salon,
kitchenette, 2 salles de bains
et terrasse/loggia.

Pour plus d'informations,
contactez la Réception ou :

لمزيد المعلومات، إتصلو
بمكتب الإستقبال أو :

الهاتف : +216-71 20 51 68 / 71 20 51 74 / 71 20 51 75 / 71 20 51 76
الجوال : +216-98 44 60 52 / 22 13 19 60
البريد الإلكتروني : f.oued.bouaslama@goldenyasmin.com - secretaire.siege@goldenyasmin.com
المقر الاجتماعي، Siège social : Z.I la Chargaia I - Rue 8612 Impasse n°4 - 2035 La Chargaia

www.goldenyasmin.com

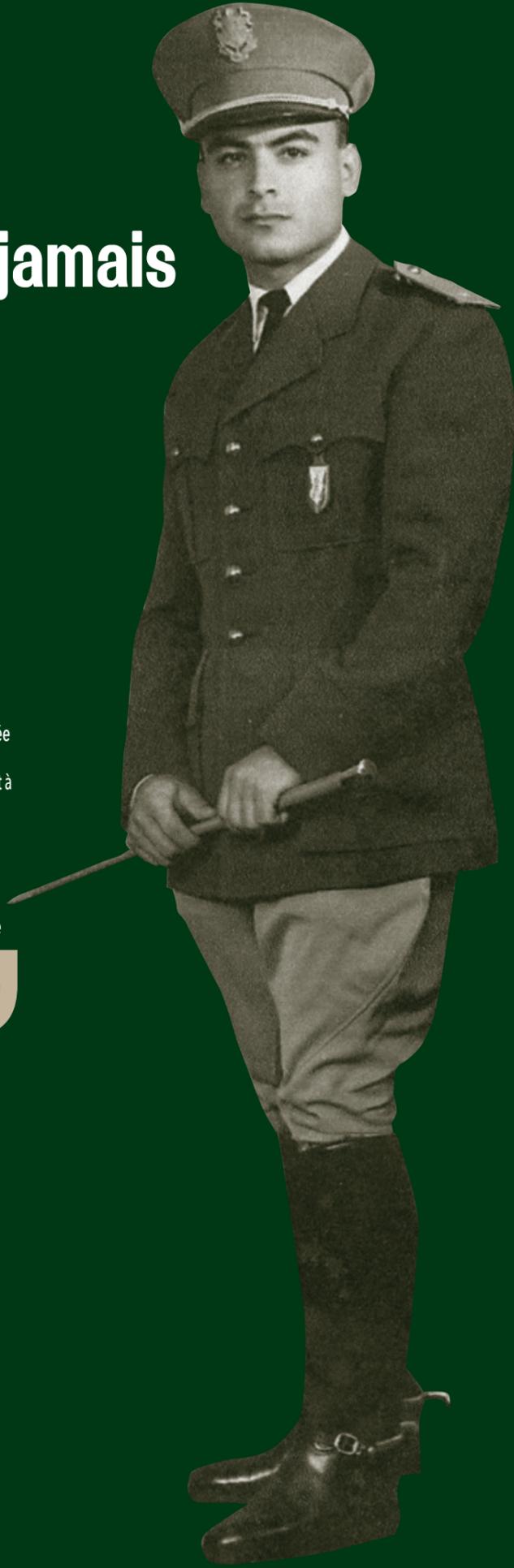
Saïd El Kateb

Les héros ne meurent jamais



Colonel (R) Boubaker Benkraïem

“ L'Armée nationale a perdu, le 20 juillet, l'un de ses héros, le général de corps d'armée Mohamed Saïd El Kateb, décédé cinquante-six ans, jour pour jour, après l'action héroïque qui le rendit célèbre, l'ayant accomplie alors qu'il était encore très jeune et à peine sorti de l'Ecole militaire. Appartenant à la génération de l'indépendance, il participa, entre 1952 et 1955, comme ses camarades, aux événements qui ont abouti à l'indépendance du pays. Et c'est par patriotisme, par amour pour la Tunisie qu'il a choisi, malgré le manque absolu de cadres dans tous les domaines, le métier le plus dur, le plus dangereux, le plus difficile, le plus fatigant, mais le plus noble, celui de servir, servir la patrie et défendre son indépendance, fraîchement acquise. Et c'est ainsi qu'il se trouva, en même temps qu'une centaine de jeunes tunisiens, embarqué par ce qui deviendra, deux ans plus tard, « la Promotion Bourguiba », la première promotion d'officiers de la Tunisie indépendante, formée dans la prestigieuse Ecole spéciale militaire inter-armes de St-Cyr Coëtquidan. → ”



Après une spécialisation dans l'arme blindée et la cavalerie, il a pu, tout au long de sa carrière, parfaire sa formation en suivant les cours de capitaine et d'état-major en France, ceux de l'Ecole supérieure de guerre en Allemagne et ceux de l'Institut de défense nationale à Tunis.

Ses grandes capacités de meneur d'hommes et ses compétences techniques lui ont permis d'exercer toutes les fonctions existant dans l'Armée : celle de chef de peloton, d'escadron, de bataillon, d'officier d'état-major, de régiment, de commandant de l'Ecole des sous-officiers, de commandant de l'Académie militaire, de commandant de brigade, d'attaché militaire à Paris, de chef de cabinet militaire du ministre de la Défense, de chef d'état-major de l'Armée de terre, et de chef d'état-major inter-armées auprès du ministre de la Défense. Et c'est ainsi qu'il a atteint le sommet de la hiérarchie militaire. La formation militaire étant polyvalente, elle lui a permis de servir le pays dans d'autres domaines et c'est ainsi qu'il a été désigné ambassadeur de la République tunisienne au Cameroun et en Indonésie, mission qu'il a remplie avec satisfaction et brio.

Mais l'action qui l'a marqué le plus, et toute sa vie durant, a été celle de sa participation à la guerre de Bizerte. En effet, les pays occidentaux, en solidarité avec la France, ont refusé de nous vendre les armes dont on avait besoin, arguant du fait que cet armement pourrait être cédé aux combattants algériens qui se battaient contre les troupes françaises depuis le 1er novembre 1954. Cependant, grâce aux excellentes relations qu'avait le président Bourguiba avec certains chefs de pays socialistes, la Yougoslavie, gouvernée par le maréchal Tito, nous a fourni une importante quantité d'armes collectives dont des lance-roquettes antichars et des mortiers de 81 mm alors que l'Egypte du président Nasser nous a procuré des fusils « Hakim ».

En 1960, le jeune lieutenant Saïd El Kateb a été chargé par le commandement de former

son peloton sur les mortiers de 81 mm, nouvellement acquis. Et c'est ce qu'il fit aussitôt. Quelques semaines plus tard, des responsables de l'Etat-major de l'Armée ont assisté, au champ de tir de Bou-ficha, à un tir de démonstration du lieutenant El Kateb avec ses mortiers. Le tir a été fort bien réussi et le jeune officier reçut les félicitations d'usage. Alors qu'en juin 1961, les relations tuniso-françaises, envenimées par le refus du gouvernement français de répondre favorablement à la demande du gouvernement tunisien relative à la fixation d'un délai pour l'évacuation de la base de Bizerte, avaient atteint leur paroxysme, le lieutenant El Kateb a reçu l'ordre, début juillet 1961, à seulement 25 ans d'âge et avec une expérience militaire très modeste (quatre ans dont deux années d'Ecole), de se positionner, en toute discrétion, à la lisière de la base aérienne de Sidi Ahmed (Bizerte), avec son peloton de mortiers, de se fixer des objectifs à l'intérieur de la base, en vue de les bombarder, sur ordre du commandement, le jour J. Cette mission était extrêmement difficile pour les raisons suivantes :

- 1- la proximité immédiate de la base qui présente un grand danger pour tout élément qui s'en approche,
- 2- les environs de la base, dénudés et sans végétation ne permettant aucun camouflage,
- 3- les délais des préparatifs pour l'exécution de la mission n'ont pas été fixés,
- 4- la présence de tout ce personnel aux limites de la base ne pouvant passer, facilement, inaperçue.

Les ordres étant ce qu'ils sont, il faut les exécuter. Et le jeune lieutenant, seul contre tous, doit faire preuve d'imagination, d'initiative, d'originalité, d'astuce pour entamer les préparatifs de sa mission nécessitant d'abord des travaux d'organisation du terrain, tâche primordiale et vitale pour tout le peloton, ensuite organiser les emplacements des mortiers et de leurs munitions en assurant leur camouflage total, préparer des objectifs pour ses mortiers et enfin prier Dieu pour que l'ordre de tir lui parvienne le plus tard possible, en vue d'avoir assez de temps pour

que tous les préparatifs soient bien exécutés. Et Dieu était avec le jeune lieutenant Saïd El Kateb puisqu'il a eu tout le temps nécessaire à la préparation de sa mission dans tous ses détails. L'ordre de tir lui a été donné le 19 juillet 1961 en fin d'après-midi avec exécution, à son initiative, à la tombée de la nuit.

En effet, vers minuit, le lieutenant Saïd El Kateb donna l'ordre à tous ses mortiers de tirer jusqu'au dernier obus sur l'objectif, préalablement, défini pour chaque arme. Trente minutes plus tard, la riposte française par des tirs d'artillerie de contre-batterie a été exécutée sur sa position mais la mission du lieutenant El Kateb a été menée à sa fin. Nous saurons, plus tard, que les dégâts occasionnés à la base étaient fort importants. Comme prévu, vers 1 heure du matin du 20 juillet, le décrochage de ses éléments, par équipe de quatre personnes, débuta avec consigne d'atteindre le point de ralliement à la gare de Tinja, distante de quelques kilomètres de là. La majorité de ses hommes n'a pu l'atteindre qu'en rampant, durant des heures et ce, pour échapper aux tirs et éviter l'observation aérienne. Lorsque le jeune lieutenant Saïd El Kateb qui décrocha, le dernier, de la position, téléphona, à l'aube du 20 juillet, de Tinja, au général Tabib, le chef d'Etat-major général, celui-ci n'en croyait pas ses oreilles car il était persuadé que le lieutenant El Kateb était mort en martyr ainsi que les hommes de son peloton. En fait, notre camarade s'est rendu compte, une fois ses hommes arrivés au point de ralliement, qu'il s'en est tiré à très bon compte puisqu'il n'avait perdu que le tiers de son effectif.

Très respecté et aimé de ses hommes parce que lui, il les affectionnait, les protégeait et les défendait, il a un cœur gros comme cela malgré ses apparences de chef dur et sévère. Très attaché à ses soldats, quel que soit leur grade, il s'occupait beaucoup de leur formation, de leur situation sociale et de celle de leur famille.

«Faress» accompli, dans le véritable sens du terme, il était un grand fana de l'équitation dont il était un éminent supporter et dont

il a présidé, durant de nombreuses années, la fédération.

Curieux et toujours avide de découverte, il n'a pas hésité, alors qu'il commandait la 1ère Brigade de Gabès, à participer à la patrouille sur méharis que j'ai organisée, alors que je commandais les unités sahariennes, au printemps 1979, trois jours durant, de Ksar Ghilane à Douz, en vue d'apprécier le méhari, le roi du Sahara, cet observatoire ambulante, le seul vaisseau capable de vaincre les dunes sahariennes et leurs caprices. Dormant à la belle étoile, nous avons vécu dans les mêmes conditions que vivent nos méharistes en mission dans cet océan de sable et d'incertitude. Et nous avons été, encore plus, convaincus par la nécessité et l'utilité de l'emploi du méhari en zone saharienne dont l'avantage est qu'il passe partout et étant sobre, il peut durer longtemps en patrouille.

Par son honnêteté, par son amabilité, par sa gentillesse, par son sérieux, par sa sagesse

et par ses hautes qualités morales, il a été l'homme intègre, le chef aimant tout ce qu'il fait. Il demeure l'ami sincère qui n'a laissé, là où il est passé, que de très bons souvenirs.

Il retrouvera, certainement, les héros de Bizerte et des autres actions d'éclat qui ont jalonné la courte mais riche histoire de notre Armée nationale : il rejoindra, assurément, notre grand ancien, le commandant Mohamed Bejaoui, mort l'arme à la main, à Bizerte et qui mérite le plus grand des hommages, ainsi que ses camarades dont le valeureux et immortel Hamida Ferchichi, le père incontesté des paras-commandos tunisiens, Bechir Ben Aissa, Nouredine Boujellabia, Abdelhamid Escheikh, Abdelhamid Lajoued, Taieb Ben Alaya, Khelifa Dimassi, Aziz Tej et Hedi Ouali, ce groupe d'officiers qui s'est positionné dans la médina de Bizerte, a défendu l'honneur de l'Armée tunisienne en empêchant les troupes françaises

d'étendre leur domination sur toute la ville de Bizerte et ce, jusqu'à la décision du Conseil de sécurité de l'ONU ordonnant le cessez-le-feu le 22 juillet 1961.

Une pieuse pensée à tous nos soldats, de tous grades, morts en service commandé, en Tunisie et ailleurs, lors des missions de maintien de la paix sous la bannière des Casques bleus de l'ONU au Congo ex-Belge, au Katanga, au Burundi, au Rwanda, au Cambodge, en Somalie, au Sahara Occidental, en Albanie et ailleurs. Ils se sont sacrifiés au service de la paix dans le monde. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre admiration, de notre considération et de notre respect.

Que Dieu Tout-Puissant accorde à notre cher Saïd Son infinie miséricorde et l'accueille dans Son éternel paradis. ■

B.B.

Ancien sous-chef d'Etat-major de l'Armée de terre, président du Comité du cinquantenaire



Général Mohamed Saïd El Kateb Un grand cavalier est parti

Un grand cavalier est parti à bride abattue sans nous laisser le temps de le saluer. A tous ceux qui lui vouent une considération, j'adresse ces mots.

Par mon témoignage, j'aimerais honorer la mémoire d'un grand chef militaire, le général El Kateb, qui nous a quittés le jeudi 20 juillet 2017. J'aurais pu commencer en vous disant qu'il était le meilleur général, le plus intelligent et le plus intègre comme toute personne sait le dire par habitude dans ce genre de circonstances, mais ça serait trop cliché et vide de sens. C'est donc pourquoi il ne reste qu'à vous livrer certains témoignages sincères, sachant qu'il est difficile de composer autrement un texte dans le tumulte d'un deuil.

Chacun d'entre nous, anciens militaires ayant connu le général ou travaillé sous ses ordres, avons des souvenirs propres ancrés dans nos mémoires qui n'attendent que ces moments de profonde affliction pour se manifester et nous aider à remémorer les plus beaux événements du passé. Le bon vieux temps. «*La pensée d'un homme est avant tout sa nostalgie.*»

Pour cela, j'aimerais vous relater certains de mes souvenirs et réflexions afin d'honorer un aspect de la carrière du Général lorsqu'il commandait l'Académie militaire ou comme chef d'état-major de l'Armée de terre puisque j'étais élève officier dans la première fonction citée (1972) et ai servi sous ses ordres en tant que chef de corps dans la seconde (1989). Ainsi, j'aimerais transmettre ce qu'il m'a inculqué de plus cher dans le domaine de la profession militaire.

Pour ceux qui ne connaissent pas le général El Kateb, c'est un cavalier. La cavalerie blindée est l'arme de l'initiative, du courage et de l'abnégation. Ce sont des valeurs de leadership. L'initiative est le propre même de l'officier. Le jeune officier cavalier est le seul qui apprend dès son jeune âge à raisonner avec un système d'armes, à



composer avec deux paramètres, à raisonner avec le complexe. La composante antipersonnel et antichar à la fois. Alors que toutes les autres armes composent avec le simple. D'où cette souplesse d'esprit qui se cultive chez les bons cavaliers. Les cavaliers agissent toujours en avant des forces. Ils doivent prendre l'initiative pour agir et réagir face aux imprévus. Ils doivent être courageux pour faire face au danger. Ils se sacrifient pour le gros des forces dans certains cas. Heureux qui comme le Général a choisi l'arme de la cavalerie et plus heureux celui qui a servi sous ses ordres et en a appris dans sa carrière.

Le Général est un tireur d'élite. Avec le pistolet ou encore avec le fusil, rares sont les militaires qui peuvent se frotter à lui dans ce domaine. Le tir, pour ceux qui ne le comprennent pas, est maîtrise et excellence. Un bon tireur doit se concentrer, maîtriser son corps, être précis et agir selon les consignes de sécurité. Celui qui est capable de bien tirer et qui s'habitue à se maîtriser sera un très bon chef militaire.

Je n'oublierai jamais ce qu'il nous répétait à l'Académie militaire: «*Tout converge vers le tir.*»

Le général El Kateb est un cavalier hors pair. Il monte à cheval comme un berbère moderne. Qui sait s'il n'en est pas un ? Un petit-fils de Massinissa ? Guider un cheval à travers les obstacles est un apprentissage de commandement. L'équitation était une matière obligatoire à l'Académie militaire et je me souviens que le lieutenant-colonel El Kateb ne ratait aucune séance pour superviser l'apprentissage des élèves officiers et n'hésitaient pas à se moquer de ceux qui ne s'appliquaient pas en leur disant qu'ils «*montent comme des fantassins.*» C'est à partir de ce moment que j'ai décidé de mon choix d'arme, étant convaincu du jugement du Général.

Un cavalier, un grand cavalier, je dirai même le dernier des cavaliers, nous a quittés. Paix à son âme. Que Dieu le garde en paix. Mes condoléances à toute la famille. 

Mohamed Naffi

جديد

وحدو في البنت



Jawhara FM
إذاعة وطنية

90.7

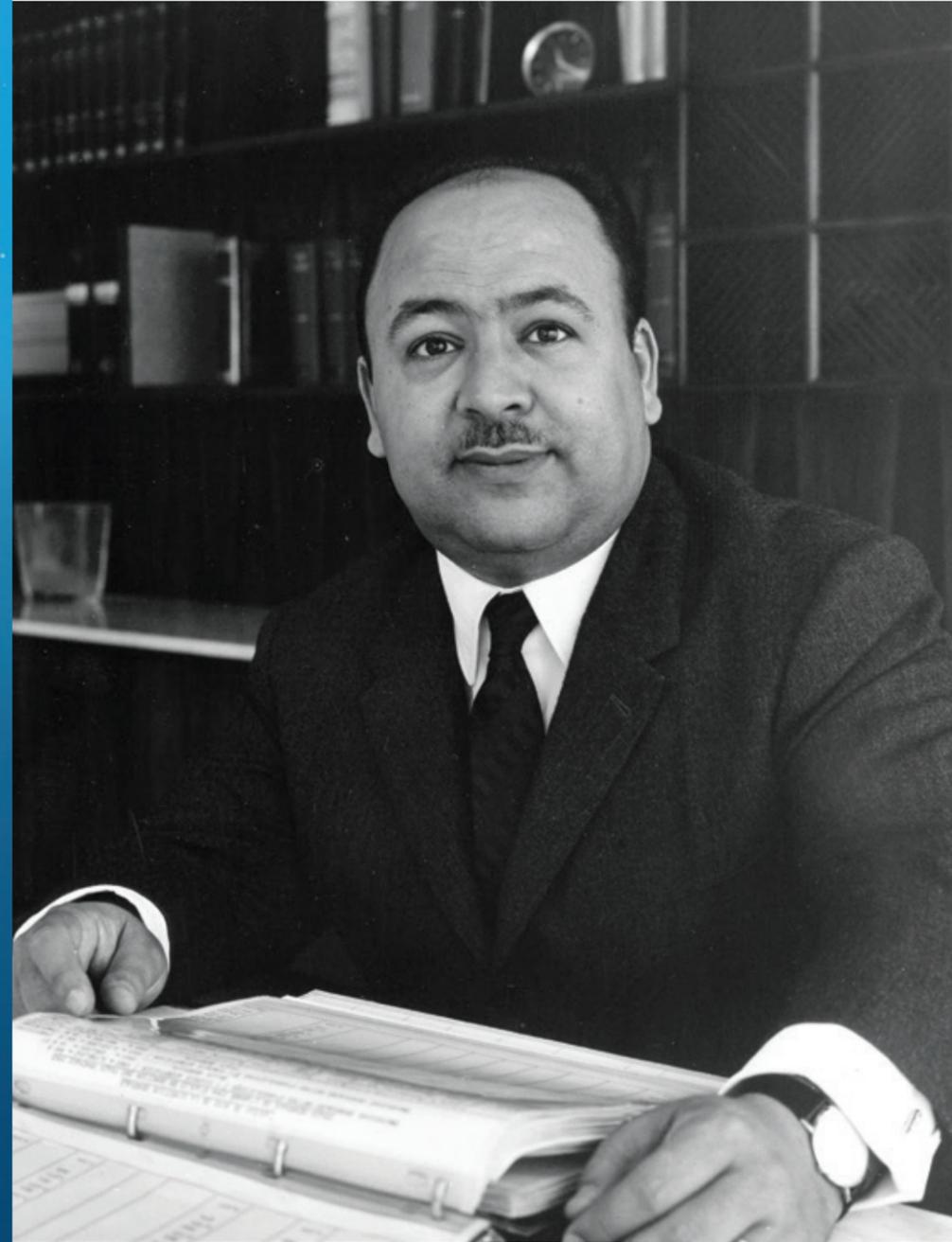
Bizerte
TUNIS



FM
Jawhara
الدنيا و ما فيها

Abdelhafidh Zaanoun

Le père des assurances tunisiennes



« A dix ans près, il aurait bouclé un siècle d'une vie intense. Abdelhafidh Zaanoun, qui vient de nous quitter à l'âge de 90 ans (né le 30 décembre 1926), aura été le fondateur d'illustres compagnies tunisiennes, notamment la Star et la Sotupresse, et le P.D.G. de la Cofitour. → »

Doctor en droit de la Sorbonne, diplômé de l'Ecole nationale (Paris) et ancien élève de l'Institut des hautes études politiques (Sciences Po), il rejoint à l'aube de l'indépendance le Service du crédit au ministère des Finances (1956-1957), puis devient chef de cabinet du secrétaire d'Etat au Plan, Ahmed Ben Salah (1958).

En plein été 1958, il est chargé de plancher sur le dossier et de faire naître la première compagnie nationale d'assurances et de réassurances. Quelques semaines ont suffi pour concevoir l'approche qui s'est avérée très judicieuse. Les statuts s'attachaient à la constitution d'une société d'économie mixte. Le 26 décembre 1958, la compagnie est créée. Il en sera le P.D.G. de 1959 à 1971. Une star est née pour rayonner sur le continent africain et jouer un rôle pionnier.



شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

صفاقس

96.2 FM

القيروان

107.0 FM

سوسة

93.7 FM

ثفصة

88.7 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

المنستير

90.6 FM



L'entrée au capital de la Star de Groupama (35%) en 1998 et la célébration du 50e anniversaire de la compagnie seront l'occasion de rendre à Abdelhafidh Zaanoun un hommage ponctué tant par le ministre des Finances, Rachid Kechiche, que par le président de Groupama, Jean Azéma.

Dès 1972, Abdelhafidh Zaanoun sera P.D.G. de la Compagnie financière et touristique (Cofitour) jusqu'en 1975, avant d'occuper

pendant vingt ans (de septembre 1975 à décembre 1995) le poste de conseiller commercial et technique du cabinet Faugère et Jutheau, premier courtier d'assurances de France.

Zaanoun a été tour à tour membre du Conseil économique et social (1964-1974), vice-président de la Fédération afro-asiatique des assureurs et réassureurs (Fair, 1964-1968), administrateur de la Banque centrale de

Tunisie (1970-1972) et membre de nombre d'associations internationales.

Il laisse aujourd'hui le souvenir d'un grand assureur arabe et africain, visionnaire, et d'un bâtisseur d'entreprises. Cartable sous le bras, hiver comme été, il sillonnait l'Europe et l'Afrique, pour décrocher des contrats ou placer des polices d'assurances, réussissant à obtenir les meilleurs contrats. Un exemple à suivre. Hommage à un Tunisien d'exception. 



Professeur Adnan Zmerli

Un homme de science...Un homme de culture

“ Au moment où notre pensée est centrée sur la mémoire de notre cher et regretté Professeur Adnan Zmerli, nombreux sont ceux qui l'ont connu ou côtoyé et qui réalisent qu'il n'est pas aisé de rendre, en si peu de temps et si peu de mots, un hommage digne d'un universitaire de cette stature. Assurément, chacun de nous garde de cette personnalité une attachante image accompagnée de nombreux souvenirs dont certains remontent à plus d'un demi-siècle. → ”

La majeure partie de la carrière universitaire du Pr Adnan Zmerli s'est déployée durant la seconde moitié du siècle dernier qui a été marquée par deux faits saillants : la naissance de l'Université tunisienne et sa structuration en facultés et instituts ; la création d'un corps enseignant et la mise en place de structures permettant le lancement des activités de recherche dans plusieurs domaines. Sur ces deux parcours, Pr Adnan Zmerli a laissé une empreinte indélébile.

Premier doyen de la faculté des Sciences de Tunis, il a assuré la gestion des équipes pluridisciplinaires préfigurant les futurs départements (mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie..) et l'installation de La faculté dans les nouveaux locaux du Campus.

Le développement des ressources humaines était particulièrement l'un des soucis majeurs du Pr Adnan Zmerli. Il le considérait comme une priorité absolue. Cela était ressenti au niveau des enseignements qu'il dispensait

et des encouragements pour les étudiants les plus motivés afin qu'ils poursuivent des études post-maîtrise ou s'engagent dans des activités de recherche.

Si les professeurs de la faculté des Sciences de Tunis parlent de leur profond respect et de leur considération pour leur collègue Pr Adnan Zmerli pour avoir eu l'honneur et l'occasion de partager avec lui l'enseignement des sciences physiques, les plus jeunes étudiants parlent de leur admiration pour le physicien qui leur présentait les approches nouvelles issues des théories modernes qui ont bouleversé depuis le début du XXe siècle les fondements de la physique classique. C'était un homme de science. C'était un homme de culture. Il avait le goût du travail bien fait et le désir de l'effort sans relâche. **L**

Ahmed Marrakchi



LE BON AIR EST SUR CAP Fm

Taoufik Torgeman Le banquier surtout, le mécène toujours

« L'ambassadeur, le banquier, le mécène, le visionnaire... Taoufik Torgeman, qui vient de nous quitter, a été tout cela à la fois, et encore plus. La polyclinique Ettaoufik, c'est lui. La chaîne de supermarchés Touta (Taoufik Torgeman), c'est lui, la Spric et ses réalisations immobilières à Tunis et à La Marsa, mais aussi Adwya (médicaments), c'est encore lui, premier P.D.G. de la Satpec et du Groupe ENI Tunisie Hydrocarbures... La liste est longue. Son empreinte reste indélébile. → »

instruments de musique de la Rachidia qui sont exposés au palais du Baron d'Erlanger, financé un livre d'art dédié au peintre Ammar Farhat ainsi que le logo actuel du festival de Carthage.»

Diplomate, il débutera sa carrière au lendemain de l'indépendance, en 1956, en tant que conseiller d'ambassade à Londres, avant d'être promu, en 1958, consul général à Paris. Son premier poste d'ambassadeur, il l'occupera en 1962 lorsqu'il sera nommé à Rome et accrédité également à Vienne.

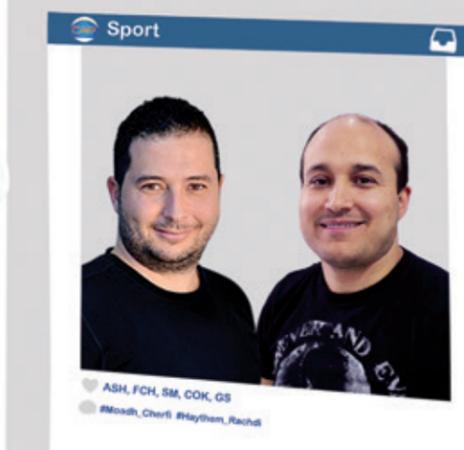
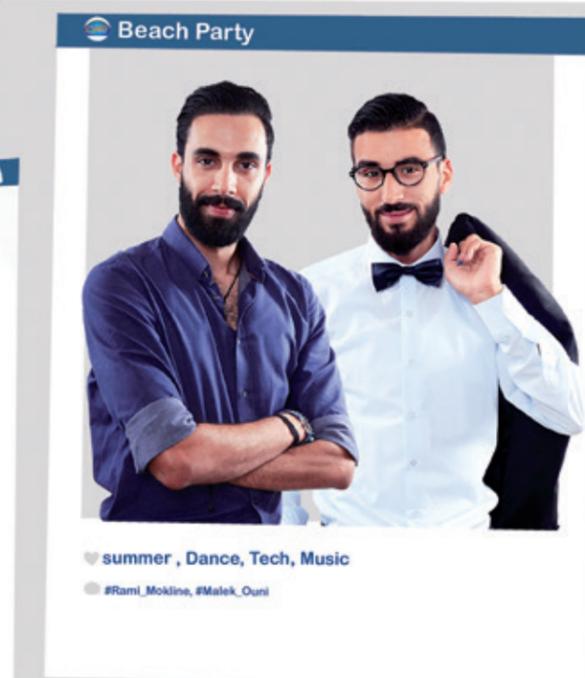
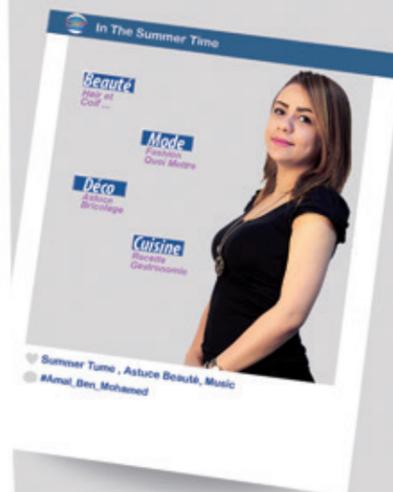
sera nommé P.D.G. de l'UIB où il fera deux passages. Le premier sera bref : de 1968 à 1969. Le second sera plus long (de 1972 à 1986) et lui permettra d'accomplir sa vision novatrice.

«Il était avant tout un ami des artistes, souligne l'UIB dans l'hommage qu'elle lui rend, un pionnier du mécénat culturel dans notre pays. L'essentiel du fonds de tableaux de maître que possède aujourd'hui la banque été acquis du temps de Torgeman. Il avait restauré Bab Bhar, alors qu'il menaçait ruine ainsi que les vieux

Son mariage avec Nabila, la fille de Wassila Ben Ammar, lui avait valu l'ire de Bourguiba quand il en voulait à sa Majeda. Quitte à le limoger, voire l'envoyer en prison. Mais, son intégrité finira par l'emporter et il sera sans cesse rétabli dans ses fonctions. Taoufik Torgeman appartient à cette classe de jeunes tunisiens qui se sont lancés dans l'édification de l'économie et la promotion de la culture. S'il en a payé le prix, il a toujours cultivé un amour total à sa passion: les arts, la musique, le patrimoine...

Paix à son âme. ■

De retour à Tunis, et après la séquence du Groupe ENI en 1965, Taoufik Torgeman



Adresse : Avenue Abu Dhabi 8050 Hammamet-Tunisie



#SAYEFI

ou via notre Site Web
www.radiomedtunisie.com

الموجة إلى نزهة

NABEUL HAMMAMET 100.0 FM

TUNIS CAP BON 104.1 FM

🏠 Cité El Wafa Nabeul Jadida , 8000 Nabeul-Tunisie

☎ (+216) 72 328 500 📞 (+216) 72 328 560 ✉ marketing@radiomedtunisie.com

Le débat sur le bilinguisme : un pur anachronisme

Billet

“ **A**u-delà de la polémique qui s’est développée autour du discours du gouverneur de Sousse le 14 juillet dernier à Nice, à l’occasion de la commémoration de l’attentat au camion bélier sur la Promenade des Anglais, c’est tout le problème de la maîtrise des langues étrangères et notamment le français qui s’en trouve posé, une fois de plus, avec acuité. A voir ce pauvre gouverneur ânonner un texte en français, par ailleurs d’une platitude consternante, tout comme ce ministre de la Troïka, il y a quelques années, discutant avec son homologue français par interprète interposé, on se dit que, décidément, le temps est révolu où les Tunisiens savaient voyager entre les langues. La coexistence pacifique entre le français et l’arabe a duré jusqu’à la moitié des années 70 avec la calamiteuse campagne d’arabisation qui allait se répandre comme une traînée de poudre dans tout le Maghreb, officiellement, pour réhabiliter cette langue en tant que vecteur de l’identité nationale. Mais pas seulement: il s’agissait, du moins pour la Tunisie, de lutter contre les courants extrémistes de gauche qui avaient le vent en poupe tant à l’université que dans certains lycées.

On a commencé par ôter à la langue française son caractère véhiculaire et à réduire sa place à la portion congrue dans les écoles primaires et les lycées avant de partir à l’assaut des universités, avec l’arabisation des sciences humaines : philosophie, sociologie, viviers avérés de la mouvance gauchiste, ce qui confirme le soubassement politique de cette mesure, avant de s’attaquer à l’histoire, la géographie, aux sciences naturelles. Cette arabisation a eu sans doute des conséquences néfastes sur l’apprentissage de la langue française et ce n’est pas un hasard si 7 000 candidats au bac 2017 ont obtenu un zéro pointé à l’épreuve de français cette année, alors que 5 000 autres ont obtenu la même note à l’épreuve d’anglais. Mais cela n’a pas non plus profité à l’arabe: nos diplômés ne sont même plus

capables de rédiger une demande d’emploi correcte, que ce soit en français ou en arabe.

Il est temps de faire justice de certaines idées reçues. On oppose volontiers l’arabe, vecteur de l’identité nationale, au français, instrument d’aliénation. Pourtant, c’est par le biais de la langue de Molière qu’une bonne part de nos élites s’est éveillée à la conscience politique, que leur sentiment d’appartenance à la communauté nationale s’est affermi, que leur esprit s’est formé au contact des écrits des philosophes des Lumières. L’apprentissage d’une langue, quelle qu’elle soit, c’est une source d’enrichissement culturel, une ouverture sur le monde. La langue française a joué le rôle de contrepoids, face à une langue arabe momifiée, prise en otage par les courants les plus rétrogrades. Pour Jacques Berque, l’islam n’a pas les peuples qu’il mérite. Langue des sciences par excellence jusqu’au IV^e siècle de l’hégire, elle a été confinée dans la poésie, le patrimoine et dans son statut de langue sacrée de l’islam. Pour les islamistes, l’arabe, c’est la forteresse inexpugnable dans laquelle ils se retranchent pour garder intacte leur foi. Malgré des dizaines d’années d’exil qui en Angleterre, qui en France, ils n’ont jamais cherché à apprendre la langue des pays d’accueil. Le cas de Hamadi Jebali est particulièrement parlant à cet égard : malgré ses huit années d’exil en France, il en est encore à se demander «comment on dit en français le ras el mal est jaban».

Involontairement, le gouverneur de Sousse a remis sur le tapis la problématique de l’enseignement des langues vivantes. Au fond, à l’heure de la globalisation, ce débat sur le bilinguisme qui resurgit à l’occasion d’un discours est un pur anachronisme. Partout dans le monde, on parle aujourd’hui de multilinguisme. L’école tunisienne doit épouser son temps et cela ne peut se produire que si elle s’ouvre sur son environnement national et international. 

H.B.



• Par Hédi Béhi